

ANNEE 1959

AOUT - NOVEMBRE

CONJONCTION

Nos. 77-78

- Gabriel Lisette* — Les peuples africains d'expression française
et l'évolution mondiale
Francis de Miomandre — Humanisme et science
Pierre Devaux — La science française à l'assaut de l'avenir
Pierre Descaves — La magnifique aventure d'un grand poète
Georges Charensol — Les grands auteurs de films français
Paul Couturier — Le traitement antibiotique des parodontopathies

POEMES

- G. L. Coriolan Ardouin* — Le sommeil de l'enfant — A un ami
Pierre Mayard — Ballade à l'étrangère — Envoi

COURRIER DE FRANCE

- L'accueil de Paris aux étudiants étrangers, *par Henry Asselin*
Le téléphone électronique, *par Robert Aron*
Tricheurs et jeunes moralistes, *par Jean-Claude Ibert*
Wanda Landowska et les dimanches
de St-Leu-la-Forêt, *par René Dumesnil*
La grande renaissance de l'athlétisme français, *par Denis Lalanne*
La Comédie Française dans la saison 1959-1960, *par Gabriel Reuillard*
Une nouvelle pièce de Jean-Paul Sartre :
« Les sequestrés d'Altona », *par Pierre Paraf*
Informations culturelles — Informations techniques
Les Livres

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

- Bibliographie haïtienne pour l'année 1952, *par Max Bissainthe*
Une galerie de Jacméliens (suite), *par Maurice A. Lubin*

MEDIA-IFH PORT-AU-PRINCE



1040400

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE

CONJONCTION

Nos. 77-78

Gabriel Lisette — Les peuples africains d'expression française
et l'évolution mondiale

Francis de Miomandre — Humanisme et science

Pierre Devaux — La science française à l'assaut de l'avenir

Pierre Descaves — La magnifique aventure d'un grand poète

Georges Charensol — Les grands auteurs de films français

Paul Couturier — Le traitement antibiotique des parodontopathies

POEMES

G. L. Coriolan Ardouin — Le sommeil de l'enfant — A un ami

Pierre Mayard — Ballade à l'étrangère — Envoi

COURRIER DE FRANCE

L'accueil de Paris aux étudiants étrangers, *par Henry Asselin*

Le téléphone électronique, *par Robert Aron*

Tricheurs et jeunes moralistes, *par Jean-Claude Ibert*

Wanda Landowska et les dimanches

de St-Leu-la-Forêt, *par René Dumesnil*

La grande renaissance de l'athlétisme français, *par Denis Lalanne*

La Comédie Française dans la saison 1959-1960, *par Gabriel Reuillard*

Une nouvelle pièce de Jean-Paul Sartre :

« Les sequestrés d'Altona », *par Pierre Paraf*

Informations culturelles — Informations techniques

Les Livres

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Bibliographie haïtienne pour l'année 1952, *par Max Bissainthe*

Une galerie de Jacméliens (suite), *par Maurice A. Lubin*

MEDIA-IFH PORT-AU-PRINCE



1040400

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE

CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

SES BUTS

Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.

Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.

Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.

Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

« CONJONCTION » n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.

Institut Français en Haïti
Bibliothèque Apprenant

CONJONCTION

REVUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

Rond Point de la Liberté — Cité de l'Exposition — Port-au-Prince

ABONNEMENT ANNUEL : 6 numéros

Haïti	\$ 3.00
France et étranger	\$ 3.50

LE NUMERO SEPARÉ :

Haïti	Gdes. 3.00
Etranger	\$ 0.70

DEPOSITAIRES :

HAÏTI	: Librairies et Institut Français.
FRANCE ET UNION FRANÇAISE	: Dépositaire Exclusif : Editions de l'Union Française, 3, Rue Blaise-Desgoffe. Paris VIème.
CANADA	: Benoît Baril — 4234, Rue de la Roche — Montréal.

Les livres et les manuscrits doivent être envoyés

au Directeur de l'Institut Français

P. O. Box B-131 — Port-au-Prince, Haïti

Téléphone : 2057

SOMMAIRE

Gabriel Lisette	— <i>Les peuples africains d'expression française et l'évolution mondiale</i>	5
Francis de Miomandre	— <i>Humanisme et science</i>	23
Pierre Devaux	— <i>La science française à l'assaut de l'avenir</i>	26
Pierre Descaves	— <i>La magnifique aventure d'un grand poète</i>	29
Georges Charensol	— <i>Les grands auteurs de films français</i>	32
Paul Couturier	— <i>Le traitement antibiotique des parodontopathies</i>	34

POEMES

G. L. Coriolan Ardouin	— <i>Le sommeil de l'enfant</i>	55
	— <i>A un ami</i>	56
Pierre Mayard	— <i>Ballade à l'étrangère</i>	56
	— <i>Envoi</i>	57

COURRIER DE FRANCE

L'accueil de Paris aux étudiants étrangers...	par Henry Asselin.....	58
Le téléphone électronique.....	par Robert Aron.....	61
Tricheurs et jeunes moralistes.....	par Jean-Claude Ibert...	63
Wanda Landowska et les dimanches de St-Leu-la-Forêt.....	par René Dumesnil.....	65
La grande renaissance de l'athlétisme français.....	par Denis Lalanne.....	68
La Comédie Française dans la saison 1959-1960.....	par Gabriel Reuillard...	70
Une nouvelle pièce de Jean-Paul Sartre : « Les sequestrés d'Altona ».....	par Pierre Paraf.....	73
Informations culturelles.....		75
Informations techniques.....		79

LES LIVRES..... 87

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAITI

Bibliographie haïtienne pour l'année 1952...	par Max Bissainthe.....	90
Une galerie de Jacméliens (suite).....	par Maurice A. Lubin...	97

CHRONIQUE..... 101

LES PEUPLES AFRICAINS D'EXPRESSION FRANÇAISE ET L'EVOLUTION MONDIALE

par Gabriel LISETTE
Vice Premier Ministre
de la République du Tchad

Ministre-Conseiller
près du Gouvernement
de la République française

Introduction

La deuxième guerre mondiale en se généralisant d'une année sur l'autre, sous des formes actives ou passives, à l'ensemble de la planète, rendait évident le rôle primordial de l'action psychologique.

Ainsi les masses des contrées les plus éloignées furent l'objet d'une intense propagande les appelant à la lutte contre les hitlériens et les fascistes ennemis de la liberté des peuples et de la dignité humaine.

Mais l'action psychologique de la guerre totale ne pouvait qu'avancer l'heure de la libération des peuples dépendants et semi-dépendants : pour l'Afrique, comme les autres pays coloniaux, s'ouvrait une ère nouvelle.

Et dès 1943, les Gouvernements des puissances coloniales, d'un côté, les élites locales, de l'autre, s'attachaient à tirer les conclusions de l'ordre nouveau et à définir les nouveaux rapports juridiques qui devaient en résulter.

*

* *

L'Egypte qui avait servi de champ de bataille aux armées du Désert et de quartier général aux armées du Moyen-Orient, confirmait son indépendance déjà définie par le traité de *Lausanne* en 1936.

L'Ethiopie, victime de l'agression fasciste italienne, a recouvré son indépendance, et sous la conduite éclairée de l'Empereur *Haïlé Sélassié* s'est tournée résolument, quoique prudemment, vers l'avenir et le progrès.

La Lybie est devenue un Etat Fédéral.

Le Maroc et la Tunisie sont indépendants — l'Algérie cherche son chemin et le trouvera.

Le Libéria s'est courageusement attaqué à la solution des problèmes économiques et sociaux qui assureront son indépendance.

Les anciennes colonies anglaises sont en pleine évolution : au Ghana et en Nigéria où l'on ne trouve pratiquement pas de « white settlers », la Grande-Bretagne n'a pas fait obstacle à la volonté d'émancipation ; par contre, en Afrique orientale des conflits graves opposent les populations de couleur aux représentants de la Couronne.

L'Erythrée a formé une Union avec l'Ethiopie, et la Somalie Italienne accèdera à l'indépendance en 1960.

Le Congo Belge, après avoir fait l'admiration du monde pour sa magnifique réussite économique, connaît les heures difficiles d'une explosion de nationalisme d'autant plus violent que trop longtemps il demeura sans moyen ni organe d'expression.

En Afrique du Sud, les peuples de couleur s'organisent pour le combat.

Les peuples d'Afrique Noire d'expression française ont suivi cette ascension prestigieuse de l'Afrique : Le Cameroun et le Togo seront indépendants en 1960, la Guinée est indépendante depuis le 28 septembre 1958. Les autres Territoires se sont prononcés pour l'indépendance dans l'interdépendance de la Communauté.

GEOGRAPHIE PHYSIQUE DES PAYS D'AFRIQUE NOIRE D'EXPRESSION FRANÇAISE

Le « Bloc africain tropical d'expression française »

Est caractéristique par son étendue et sa massivité. Il s'étend de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud sur des milliers de kilomètres.

La superficie totale des Etats de l'ex-AOF, de l'ex-AEF, du Togo et du Cameroun est de 7.635.000 km². Elle est donc supérieure à celle des Etats-Unis (7.300.000 km²) et de peu inférieure à celle du Brésil (8.500.000 km²).

De Dakar, à la pointe extrême occidentale de l'Afrique, à Abeche, aux confins orientaux de la République du Tchad, au voisinage de la République du Soudan, il y a 4.500 kms ; le nord de la Mauritanie est séparé du sud de la Côte d'Ivoire par une distance de 2.500 kms ; mieux encore, entre le nord du Tchad

(Tibesti) et *Pointe Noire*, à l'extrême sud de la République du Congo, il y a 3.500 kms.

Plus que d'un pays ou d'un ensemble de pays, il s'agit là d'un véritable continent. Aussi n'est-il pas aisé de le décrire en quelques traits généraux, tant la *diversité* y domine dans tous les domaines : diversité des climats, et par conséquent des zones de végétations ; diversité des peuplements humains ; variété des ressources agricoles, forestières, minérales et industrielles.

Mais cette diversité est compensée par une *unité géographique* incontestable. Il n'existe pas en effet d'obstacles naturels insurmontables dans cette zone de savanes plus ou moins boisées qui s'étend sur près de 5.000 kms de *Dakar* aux confins orientaux du Tchad, tout le long de ce treizième parallèle, voie naturelle de déplacement des pèlerins de toutes origines se rendant à *La Mecque*. Il en est de même de l'axe de communication nord-sud qui s'étend de *Fort-Lamy*, capitale de la République du Tchad, jusqu'à *Brazzaville* et *Pointe Noire*, fenêtre du continent africain équatorial sur le monde atlantique.

Les effets heureux de cette unité géographique sont renforcés par l'unité politique, puisque les frontières qui séparent les différents Etats africains de la Communauté sont seulement des frontières administratives, qui ne freinent en aucune façon le libre mouvement des marchandises, des personnes, des idées.

Dans la partie Nord de cet ensemble africain, on rencontre tout d'abord ce qu'il est convenu d'appeler le « Sahel Noir », qui s'étend de part et d'autre du 13° parallèle de *Dakar* à *Abeche*. Le climat de cette zone est un climat tropical relativement sec, caractérisé par une seule saison des pluies durant 3 ou 4 mois et par des précipitations inférieures à 700 m/m d'eau. C'est un pays de savanes herbeuses parcourues par d'immenses troupeaux conduits par des pasteurs nomades et où les sédentaires se livrent à la culture des céréales (mil, millet, sorgho, blé, maïs...)

Au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'équateur, le climat devient plus humide, la saison des pluies plus longue, les précipitations plus abondantes, dépassant 1 m à 2 m d'eau ; la savane herbeuse devient plus boisée, pour céder enfin la place à l'immense forêt dense de type équatorial. L'élevage s'efface progressivement devant l'agriculture ; celle-ci se diversifie peu à peu et aux cultures vivrières viennent s'ajouter les grandes cultures dites d'exportation : le coton, dans la zone de transition entre les climats tropicaux et équatoriaux qui s'étend du nord de la *Côte d'Ivoire* (*Bouake*) au sud du Tchad et au nord de la République Centrafricaine, en passant par le nord du Togo, du *Dahomey* et du Cameroun ; le cacao et le café, qui dominent l'éco-

nomie de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Cameroun, et de la République Centrafricaine, la banane, l'huile de palme et le caoutchouc, productions en plein rendement de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du bas Dahomey, du sud Cameroun et des républiques du Gabon et du Congo ; enfin les bois tropicaux (au milieu desquels domine l'okoumé, apanage et monopole mondial du Gabon).

Géographie humaine

A cette diversité des climats du bloc africain tropical qui s'accompagne d'une grande variété des vocations agricoles ou pastorales, correspond, sur le plan humain, une mosaïque de races et de tribus aux genres de vie, aux formes sociales et aux religions fort différentes.

La population totale de l'ensemble de ces pays s'élève à 28 millions d'habitants environ, soit la moitié de celle du Brésil. Il s'y ajoute 160.000 personnes d'origine européenne. La densité moyenne est donc très faible, 3, 5 habitants au km². Déduction faite des zones entièrement désertiques, par conséquent inhabitées, le pourcentage moyen atteint 5 habitants au km², ce qui est peu. Il existe néanmoins certains pays où la densité de population dépasse 10 habitants au km² (Sénégal 11,4, Haute-Volta 12, Dahomey 14), et certaines zones où elle atteint même fréquemment 30 à 50 habitants au km² (centre de la Côte d'Ivoire, bas Dahomey, nord du Cameroun, sud du Tchad). Ces secteurs constituent naturellement les parties les plus favorisées du point de vue des activités économiques et humaines.

Les principaux groupements ethniques que l'on rencontre dans ces régions sont, du nord au sud :

1°)—Les races nomades du nord désertique d'origine sémitique et de religion musulmane : principalement, les maures et les Touaregs, vivant dans les oasis de Mauritanie, du nord du Soudan, du Niger et du Tchad.

2°)—Ces races se sont de plus en plus mélangées, au fur et à mesure qu'elles descendaient vers le sud, avec des races d'origine noire. Ce mélange a donné naissance à une race métisse d'éleveurs et de pasteurs fortement islamisés au type très particulier, à la vie sociale très structurée, les Peuls. Leur habitat se situe en général sur le 13° parallèle.

3°)—Les Peuls font la transition entre les nomades du Nord d'origine sémitique, de religion musulmane, et les populations de race noire, sédentaires, de religion animiste, objet des efforts d'évangélisation des missions chrétiennes et d'expansion de l'Islam. Ces populations sont organisées en grandes tribus dans les savanes boisées où les communications sont plus faciles, et en petits clans morcelés dans les zones de forêts denses. Ces grou-

pements ethniques peuplent la partie sud des Etats de l'Afrique occidentale et le sud du *Tchad*, ainsi que les Etats du *Cameroun* et des républiques centrafricaines du *Congo* et du *Gabon*. Les groupements les plus importants sont les ouolofs du *Sénégal*, les Bambaras et les Malinkés de la *Guinée* et du *Soudan*, les Baoulés et les Agnis en *Côte d'Ivoire*, les Mossis en *Haute Volta*, les Fons au *Dahomey*, les Haoussas au *Niger*, les Foulbés et les Bamiléks au *Cameroun*, les Saras au *Tchad*, etc...

Chacun de ces groupements ethniques possède sa langue propre, plus ou moins riche et développée dont l'ère d'extension est plus ou moins grande, mais qui n'est pas comprise par plus de 2 ou 3 millions d'habitants à la fois. Ceci est vrai pour le Ouolof au *Sénégal*, le Bambara au *Soudan*, le Mossi en *Haute Volta*, le Haoussa au *Niger*. Toutefois, certaines de ces langues ont débordé leur support ethnique d'origine et se sont imposées à d'autres groupements comme langue véhiculaire interne, c'est le cas du Bambara, largement compris dans plusieurs Etats d'Afrique occidentale. Il n'existe cependant pas à proprement parler de langue d'origine locale qui soit commune aux populations de cet ensemble de pays. L'arabe, arabe très déformé et assez pauvre d'ailleurs, se répand bien dans toute la zone sahélienne, mais il n'est guère compris dans la zone forestière, qui est la plus active économiquement, socialement et intellectuellement. De telle sorte que le français constitue la seule langue de communication et d'échanges entre les diverses parties de cet immense ensemble. Elle est apprise dans les écoles, les collèges et les Universités, elle permet les échanges matériels et intellectuels, elle offre aux élites un moyen d'expression de portée mondiale.

Géographie économique

La massivité de ce sous-continent, l'énormité des distances en cause, la rigueur des climats équatoriaux ou tropicaux, la faible densité des populations, s'ils ont constitué des obstacles sérieux au développement économique et social de ces régions, n'en ont pas pour autant empêché la mise en valeur et l'entrée de l'Afrique Noire d'expression française dans les circuits économiques mondiaux, car ces pays disposent de ressources, d'immenses ressources naturelles. Que ce soit dans le domaine agricole, minier, énergétique et industriel, la gamme des possibilités de l'Afrique Noire est étendue, et, malgré les résultats déjà atteints, elle est loin d'avoir été complètement mise en valeur, ni même inventoriée.

Les ressources agricoles sont à la fois variées et abondantes :

A l'exception de certaines zones (d'extension limitée) ou de celles où les cultures industrielles dominent, la production

locale de produits vivriers suffit à couvrir les besoins alimentaires globaux des populations : les céréales (mil, millet, sorgho, fonio, blé, maïs), dans la zone sahélienne, (riz, maïs), dans la zone boisée, les tubercules (ignames, manioc, pommes de terre), ou les fruits, (bananes), dans les régions bien arrosées. La situation était bien différente il y a deux générations, où la disette, et parfois la famine proprement dite, étaient la règle et décimaient littéralement les populations. A ces produits vivriers viennent s'ajouter d'autre part les produits de l'élevage (viande, lait, beurre, fromage), et de la pêche, très active sur les côtes et surtout sur les grands fleuves de l'intérieur, Sénégal, Niger, Logone, Charri.

Cette production vivrière et les ressources de l'élevage et de la pêche sont d'ailleurs à l'origine d'importants échanges intérieurs, qui dépassent dans certains cas les limites proprement dites des États africains d'expression française et prennent alors le caractère d'échanges internationaux. Tel est le cas notamment des ventes de bétail ou de poisson séché du Soudan et de la Haute-Volta à l'Etat voisin du Ghana, ou de bétail sur pied et de viande abattue du Tchad à destination de la Nigéria ou du Congo Belge.

Mais ces régions d'Afrique sont beaucoup plus connues de l'extérieur pour l'importance et le développement croissant de leurs cultures d'exportation.

Les pays d'Afrique Noire d'expression française de la zone sahélienne sont un des premiers exportateurs, sinon le premier exportateur mondial de graines d'arachide, et figurent en bon rang parmi les exportateurs d'huile d'arachide (165.000 t. — 600.000 t. d'arachides décortiquées). Pour le coton, les exportations de fibres représentent bon ou mal an 15 à 20% de la consommation des industries textiles de la France, la production ayant atteint 55.000 t. de coton fibre en 1957-1958.

En 1957, les exportations de cacao de la zone forestière avec 130.000 t. ont représenté 15% des exportations mondiales, plaçant ainsi l'Afrique française au 2ème rang des exportateurs mondiaux après le Ghana, mais avant la Nigéria et le Brésil ; les exportations de café ont atteint 165.000 t. pendant la même période, faisant de l'Afrique Noire d'expression française le 3ème producteur mondial de café, après le Brésil et la Colombie, mais bien loin devant d'autres gros producteurs tels que le Mexique, l'Ethiopie, l'Angola, le Congo Belge.

De même les exportations de bananes de la Côte occidentale d'Afrique ont atteint 200.000 t. couvrant la moitié des besoins du marché français.

A ces ressources viennent s'ajouter celles fournies par les grandes plantations de palmier à huile de palme, et d'hévéas.

D'importantes ressources forestières, particulièrement en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Gabon et au Congo, viennent compléter ces ressources agricoles. Leur exploitation a donné lieu à des exportations de bois tropicaux sur les divers marchés de l'Europe Occidentale de plus de 1 million de tonnes en 1957.

A côté de ces ressources agricoles, dont la mise en valeur assure la subsistance d'une fraction très importante de la population, existent des ressources minérales considérables, qui n'ont d'ailleurs pas encore été complètement inventoriées et dont l'exploitation est pour la plupart d'entre elles tout à fait récente.

Parmi ces ressources du sous-sol, les plus importantes sont actuellement les gisements de minerais de fer de Mauritanie, du Gabon et de la *Guinée*, les gisements de Bauxite du Cameroun et de la *Guinée*, les gisements de manganèse de la Côte d'Ivoire et du Gabon, les gisements de phosphate du Sénégal, du Togo et du Gabon, les gisements uranifères et de potasse du Gabon. Certains de ces gisements sont d'ailleurs à l'échelle mondiale. Tel est le cas notamment des gisements de phosphate du Sénégal, de la bauxite de *Guinée*, du gisement de minerai de fer de Mékambo et du manganèse de Franceville, tous deux situés au Gabon. Le sous-sol de ce dernier pays contient également du pétrole, dont l'exploitation, commencée au milieu de 1957, dépassera le million de tonnes en 1960.

Ainsi la phase d'expansion agricole sera complétée au cours des toutes prochaines années par une phase d'exploitation des ressources minérales de ces pays, qui viendra élargir heureusement l'éventail de leurs richesses et fournira à leurs budgets, sous forme de « royalties », des ressources financières appréciables. Il n'est pas vain d'espérer d'autre part la découverte d'hydrocarbures dans d'autres Etats que le Gabon et le Moyen-Congo, car les zones sédimentaires du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et surtout du Sénégal, sont activement prospectées par les sociétés pétrolières.

Enfin, il ne faut pas négliger l'appoint important que peut constituer pour ces pays l'utilisation de leur riche potentiel en énergie hydraulique. C'est ainsi qu'un barrage fournissant 1 milliard de kw/h a été construit à Edéa au Cameroun. D'autres barrages ont été construits, comme le *Djoue* à Brazzaville, ou sont en cours de construction comme celui de la Bia en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, la construction de 2 barrages géants, destinés à permettre la transformation sur place des ressources minérales locales (bauxite, ferro-manganèse, etc.) et fournissant

l'un 3 milliards de kw/h, l'autre 7 milliards, sont toujours en projet. Ceci permet de dire que certains de ces pays, sinon tous, sont déjà plus ou moins entrés dans l'ère industrielle avec tous les délicats problèmes économiques et sociaux qu'elle pose, mais aussi avec toutes les perspectives d'avenir qu'elle leur offre...

L'exploitation des richesses du sol et du sous-sol alimente des courants d'échange intérieurs très importants mais aussi un commerce avec le reste du monde très actif, ainsi qu'en témoignent les chiffres suivants :

Les exportations de cette zone sont passées en effet de 3 millions de t. en 1957 à 3, 7 millions de t. en 1958, pour une valeur, cette dernière année, de 625 millions de dollars, monnaie de compte. Les importations, de leur côté, ont atteint 2.650.000 t. en 1958, pour une valeur de 725 millions de dollars.

L'EFFORT D'EQUIPEMENT DU F. I. D. E. S.

La France a fourni un effort exceptionnel pour la mise en valeur de nos pays, que ce soit sous la forme de prêts ou de subventions de fonds publics accordés par le budget français aux autorités d'Outre-Mer, sous la forme d'une assistance en personnel administratif, technique, scientifique ou culturel, sous la forme d'investissements privés, ou enfin, sous la forme de soutiens de prix ou de garanties d'écoulement octroyés aux principales productions exportables de ces régions (cacao, café, arachides, coton, bananes, etc...)

Dès 1946, deux organismes spécialisés dans l'aide financière aux pays d'Outre-Mer étaient créés en France : — le FIDES, ou fonds d'investissement et de développement économique et social, remplacé depuis la constitution du 28 septembre 1953 par le FAC (Fonds d'assistance et de coopération). — La Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer.

Le FIDES était l'organisme qui permettait, à partir de dotations annuelles du budget métropolitain, d'octroyer des subventions aux pays d'outre-mer, subventions destinées à financer les investissements publics, tels que construction de ports, de routes, de ponts, d'écoles, d'hôpitaux, de dispensaires, de terrains d'aviation, de voies de télécommunications, etc... nécessaires à la mise en valeur de leurs ressources naturelles et à leur développement économique et social.

La Caisse Centrale de la France d'outre-Mer était, de son côté, un établissement bancaire public destiné à comptabiliser les opérations du FIDES, mais surtout à octroyer des prêts à moyen ou à long terme (10, 20, 30 ans) et à faible intérêt, (2, 5%)

destinés à participer au financement d'opérations d'investissement effectuées dans ces pays soit par des établissements publics ou des sociétés d'économie mixte, soit par des sociétés purement privées (ex : Sociétés pétrolières).

Les concours financiers accordés à nos pays par ces deux organismes de 1946 au 31 Décembre 1958 se sont élevés à plus de 769 milliards de francs métropolitains courants, se décomposant en 168 milliards de Fr. de prêts de la Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer et en 601 milliards de Fr. de subventions du FIDES.

L'action du FIDES et de la Caisse centrale de la France d'Outre-Mer s'est exercée dans le cadre d'objectifs de modernisation et de développement économique et social des pays d'outre-mer fixés par des plans quadriennaux successifs, et dans le cadre de programmes d'emploi annuels des fonds délibérés par les Assemblées représentatives de nos pays.

C'est ainsi que le 1er Plan quadriennal (1948-1953) s'est essentiellement attaché au financement des études générales de tous ordres nécessaires à une meilleure connaissance des problèmes de sous-développement de ces pays et des méthodes les plus aptes à y remédier, à l'édification dans tous les domaines d'une infrastructure générale (dont l'existence conditionnait le succès de l'effort de développement de la production), à la réalisation des équipements sociaux.

Le deuxième Plan quadriennal, puis le troisième Plan dont l'exécution est en cours, tout en consolidant les résultats déjà acquis dans ces divers domaines, se sont plus spécialement attachés au développement de la production agricole, pastorale, industrielle de ces pays, de façon à consolider leur économie, en vue d'asseoir l'autonomie politique sur des bases solides.

L'exposé des diverses formes prises par l'aide de la France aux pays africains d'expression française serait incomplet s'il négligeait d'évoquer le rôle éminent joué dans leur développement économique, parallèlement à l'action des investissements, par les organisations de marché mises en place en France pour soutenir les prix des principales productions d'Outre-Mer face aux fluctuations anarchiques ou excessives des cours mondiaux, ou pour assurer leur écoulement régulier sur le marché métropolitain.

C'est ainsi que les producteurs des Républiques d'outre-mer bénéficient d'un prix garanti stable pendant toute l'année voire pendant plusieurs années, pour leur production d'arachides, de coton, de café, de cacao, d'huile de palme, etc... De même, des

garanties d'écoulement sont accordées sur le marché français à 90% de la production d'arachide d'outre-mer, aux 3/4 de la production de café, à la production de bananes, de riz de luxe, d'huile de palme, de coprah, etc...

Ces garanties de prix ou d'écoulement sont assurées soit par l'intervention de mécanismes contingentaires ou douaniers, soit par des caisses locales de stabilisation des prix qui peuvent recevoir une aide financière substantielle, en cas de besoin, de fonds métropolitains de soutien (Fonds de régularisation des cours des produits d'outre-mer, fonds de soutien textile, fonds des Oléagineux alimentaires, etc...). Leur action peut également s'exercer dans le cadre d'une organisation du marché s'étendant à l'ensemble de la zone franc ; tel est le cas de l'organisation du marché des corps gras, du sucre, du riz, etc...

Je dois à la vérité de souligner que la France par l'importance des investissements dans nos pays sur fonds publics métropolitains, et par l'organisation rationnelle des échanges, se situe au premier rang des grandes puissances qui ont compris l'intérêt mondial de l'aide aux pays en voie de développement.

EVOLUTION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DES PAYS D'AFRIQUE NOIRE D'EXPRESSION FRANÇAISE

Il n'est pas contestable que le mercantilisme économique fut à l'origine des grandes expéditions coloniales. Cependant, par un processus analysé très objectivement par les historiens, les Métropoles ont évolué progressivement vers la découverte de l'humain et vers l'établissement de rapports juridiques plus conformes aux Droits de l'Homme.

En ce qui concerne la France, c'est *Lyautey* qui, au Maroc, jette les bases d'une politique cohérente fondée sur ces principes. Désormais en Europe, on comprend que nombre de Territoires coloniaux constituaient dans le passé des entités historiques, et que certains d'entre eux, et non des moindres, disposaient avant le fait colonial de civilisations très brillantes auxquelles leurs peuples demeuraient très attachés.

La participation des colonisés à la guerre de 1914-18 devait précipiter cette évolution. Les élites d'outre-mer influencées par les théories wilsoniennes du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et l'affirmation du Japon en tant que puissance mondiale, n'allaient pas tarder à poser le problème de l'évolution libérale de la colonisation.

En effet, dans la plupart des colonies, le régime administra-

tif donnait aux gouverneurs des pouvoirs très étendus dont le caractère centralisateur et arbitraire était renforcé par l'institution du code pénal indigène.

Vingt ans après, la deuxième guerre mondiale ouvrait l'ère d'un révisionnisme général dans les rapports des puissances coloniales et des peuples colonisés.

Le Général de *Gaulle* qui fut l'un des premiers à saisir les perspectives historiques qui s'amorçaient, réunit, dès janvier 1944, à Brazzaville, avec l'aide du Gouverneur Général *Eboué*, la conférence célèbre qui devait jeter les bases du nouvel édifice franco-africain.

Alors, un processus original de décolonisation est amorcé, tendant à neutraliser la fatalité de la rupture brutale entre colonisés et colonisateurs.

Pour la première fois dans l'histoire coloniale, les élus d'outre-mer vont siéger nombreux au Parlement de la République ; d'aucuns vont même participer au gouvernement de la République française, après avoir joué un rôle considérable dans l'élaboration de la Constitution de 1946 dont le préambule affirme que « la France s'engage à conduire les peuples dont elle a la charge à la gestion de leurs affaires propres ».

L'auto-gestion est amorcée par la création dans tous les territoires, d'Assemblées représentatives disposant de pouvoirs budgétaires et économiques.

Au surplus, la Constitution précise bien que « l'Union française est composée de nations et de peuples qui mettent en commun et coordonnent leurs ressources et leurs efforts pour développer leur civilisation respective, accroître leur bien-être et assurer leur sécurité.

C'est donc une véritable rupture avec le passé que consacrent les principes constitutionnels. Mais, en face de ces plages de lumière, subsistent encore quelques zones d'ombre et notamment l'équivoque de la politique d'assimilation et de la politique d'association.

Dix ans plus tard, la loi-cadre pour l'évolution des Territoires d'outre-mer, votée en 1956, devait affirmer l'orientation de la politique française dans le sens de l'associationnisme et dessiner les premiers contours de l'autonomie interne. Cette loi étendait en effet le collège unique et le suffrage universel à l'ensemble de l'Afrique Noire et inaugurerait des Conseils de Gouvernement comprenant des Ministres africains responsables de départements ministériels. Il est utile de souligner la détente interterra-

ciale créée par le collège unique et qui permettra une coopération positive entre Africains et Européens.

Cette réforme a été marquée par la volonté d'affirmer la personnalité des Territoires dont certains avaient considéré à juste titre, que leurs intérêts originaux avaient été compromis par la centralisation excessive des groupes de Territoires. Il est certain que si la colonisation centralisatrice a permis le rapprochement des innombrables races et tribus africaines et, par conséquent, facilité la prise de conscience de la personnalité africaine, la concentration des pouvoirs et des moyens à Dakar et à Brazzaville, a incontestablement nui au développement de tel ou tel territoire de l'intérieur ou de la côte.

C'est cet effort de décentralisation qui a fait dire à certains que la loi-cadre « balkanisait » l'Afrique ; il fallait, pour que ce jugement ne se vérifiât dans l'avenir, que nous veillions à ce que la force centrifuge libérée par la loi-cadre, ne conduisît à la rupture d'une coordination indispensable dans le monde moderne.

Nous en étions là, lors du retour du général de *Gaulle* à la direction des affaires françaises.

Une fois de plus, le destin plaçait cet homme prestigieux sur le chemin de l'histoire, pour faire accomplir un bond prodigieux aux rapports entre la France et l'Afrique.

En juillet-août 1958, un dialogue sincère s'engageait entre les représentants de la France et les délégués de l'Afrique, pour définir de nouveaux rapports sur des bases révolutionnaires.

La « *Communauté* » voyait alors le jour après avoir reçu la sanction des peuples intéressés, par le référendum du 28 septembre 1958. Treize pays, dont la France, la Mauritanie, le Sénégal, le Soudan, la Haute-Volta, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Dahomey, le Tchad, l'Oubangui-Chari, le Congo, le Gabon, Madagascar, ont décidé librement de lier leur destin dans la Communauté.

Les fondements essentiels de cette Communauté franco-africaine sont la Liberté, l'Égalité et la Solidarité. Elle représente un processus original de décolonisation et d'association d'un type nouveau entre peuples différents par la prise de conscience de la nécessité vitale de se grouper pour survivre dans le monde moderne. Issue d'un acte de libre détermination réciproque, elle constitue un système de sécurité et d'indépendance collective. C'est pourquoi le Président du Rassemblement Démocratique africain, M. Félix *Houphouët-Boigny*, a pu dire avec raison « qu'il n'y a plus de problèmes politiques entre la France

et ses anciens territoires, l'hypothèque de la revendication politique étant levée dès l'instant que l'évolution juridique est tout simplement liée à la libre détermination des États ».

Les rouages essentiels de cette *Communauté* sont les suivants :

1°) — *Le Conseil Exécutif*.

2°) — *Le Sénat*.

3°) — *La Commission arbitrale*.

Le Conseil Exécutif composé des chefs de gouvernement, sous la présidence du Président de la Communauté, est l'organe suprême de la coopération des États membres de la Communauté sur le plan gouvernemental et administratif. Son siège est à Paris, mais le Président de la Communauté peut décider de le réunir dans la capitale d'un autre État membre de la Communauté.

Le Conseil s'est effectivement réuni à Madagascar en juillet dernier.

Le Président de la Communauté, en même temps Président de la République Française, mais qui est élu avec la participation de l'Outre-mer, veille au respect des lois organiques de la Communauté, des accords de Communauté prévus aux articles 78 et 87 de la Constitution, des arrêts de la Cour arbitrale et des traités et accords internationaux qui engagent la Communauté.

Le Sénat — Le Sénat de la Communauté est une Assemblée consultative dont les membres sont élus au suffrage indirect ; seuls, peuvent y être délégués des députés des Assemblées Législatives des États membres ; il comprend trois cents membres. Il se réunit deux fois par an en session d'un mois au maximum. Aux termes de l'article 83 de la Constitution, il délibère avant le vote des lois prises en la matière par le Parlement de la République et les Assemblées législatives des États membres.

La Cour arbitrale — Créée conformément à l'article 84 du titre XII de la Constitution, la juridiction de la Cour Arbitrale s'applique aux litiges survenus entre les membres de la Communauté, lorsque ces litiges portent sur l'interprétation ou l'application des règles de Droit s'imposant aux États membres de la Communauté et découlant notamment :

—des dispositions constitutionnelles concernant la Communauté ;

—des lois organiques prévues pour l'application de ces dispositions ;

—des accords de communauté et autres conventions liant entre eux des États membres.

La juridiction de la Cour porte également sur toutes les autres catégories de litiges dont la connaissance lui est attribuée par accord entre Etats membres ; la Cour a plénitude de juridiction dans les limites de sa compétence ; elle a le pouvoir de rétablir les situations juridiques dont elle aura constaté la violation.

La cour arbitrale est composée de sept juges nommés pour six ans par le Président de la Communauté ; leurs fonctions peuvent être renouvelées ; les juges sont indépendants et ne peuvent être révoqués pendant la durée de leur fonction. Quatre membres de la Cour ont été désignés pour l'Outre-mer, ce qui représente ici un équilibre appréciable.

Les Institutions internes — Les Institutions internes des Etats membres sont à peu près semblables : un chef de Gouvernement entouré de Ministres et une Assemblée unique (sauf à Madagascar où existe un régime présidentiel, avec un Président de la République et deux Chambres : Sénat et Assemblée Législative). Il n'est pas sans intérêt de noter que l'un des soucis majeurs des Etats a été de garantir la stabilité ministérielle. Il est bien vrai qu'un pays sous-équipé qui n'est pas assuré d'une certaine continuité dans sa politique gouvernementale, risque d'être condamné à la stagnation et à la régression.

La Communauté, ainsi définie, repose-t-elle sur des fondements assez solides pour affronter les grands problèmes qui se posent aux peuples qui veulent réaliser un grand destin ? Assurément, oui, quoique la querelle entre fédéralistes et confédéralistes qui a présidé à sa naissance — et qui demeure — voile périodiquement l'horizon.

A l'examen, la Communauté est presque au delà de la Fédération par la structure du Conseil Exécutif (Réunion des Premiers Ministres des Etats) qui rappelle, sur ce point, la réunion des Premiers Ministres du Commonwealth ; par contre, par l'existence d'une gestion commune des matières concédées par les Etats, elle évoque une structure fédérale. Cette structure fédérale serait certes renforcée si le Sénat Fédéral avait des pouvoirs délibérants alors qu'il n'est dans l'état actuel des choses, qu'une simple chambre de réflexion. Mais la récente nomination de Ministres Conseillers de la Communauté, issus des Etats membres, traduit la volonté expresse de participation continue de l'Outre-Mer à la gestion des matières communes qui, jusque là était confiée exclusivement à des Ministres de la République française.

En réalité, l'histoire enseigne que l'expérience pragmatique

a contribué plus que le systématisme doctrinal, à la réussite des grandes entreprises humaines.

C'est sans doute la pensée du général de *Gaulle* qui semble souhaiter que la Communauté, en se confrontant aux événements, prenne un visage réaliste original.

LE DESTIN DE L'AFRIQUE

La prodigieuse ascension des peuples africains retient l'attention du monde entier. Il s'agit de savoir si ces forces nouvelles suscitées par l'esprit universaliste et cartésien de l'Europe (et dont les aspirations furent trop longtemps contenues par le système colonial) serviront la poussée explosive d'un nationalisme africain agressif ou bien la cause de la coopération des peuples et de la paix du monde.

De notre point de vue, et la plupart des leaders africains sont d'accord avec nous, l'Afrique ne peut et ne doit constituer l'enjeu des rivalités internationales.

L'orientation et l'ardeur de notre action d'hommes de bonne volonté est au service de la noble cause de la promotion de cette partie du tiers-monde à un rôle majeur dans l'équilibre mondial.

Nous savons que c'est un dur sentier à gravir où épines et ronces ne manqueront pas. Nous savons aussi que la tentation est grande pour les puissances sur-industrialisées de jouer la surenchère auprès de nos pays insuffisamment équipés et qui constituent de ce fait des marchés de consommation appréciés.

Nous savons encore que face à nos difficultés intérieures de pays neufs en gestation de modernité, nous pouvons être tentés de donner « dans le nationalisme chauvin » pour masquer les complications rencontrées à résoudre des problèmes sociaux d'une acuité croissante.

Mais, face à ces éléments de maladies infantiles, des facteurs positifs éclairent notre route.

En effet, l'approche concrète des responsabilités encourues depuis 1946 par les leaders africains a facilité la prise de conscience des réalités du pouvoir dans le monde moderne.

Nous n'ignorons pas que toute action humaine valable ne peut commencer que par une adaptation des buts et des moyens. Nous n'ignorons pas davantage que l'aide financière et technique des grandes puissances est indispensable au développement du continent noir, et que cette intervention ne peut se réaliser dans le cadre du nationalisme agressif.

Il est évident par ailleurs qu'aucune grande puissance ne saurait accepter, en raison de la position stratégique exceptionnelle de l'Afrique, que l'ensemble africain soit « la chasse gardée » d'une ou de plusieurs puissances. Les leaders doivent donc miser sur cette « ouverture » de l'Afrique, en appelant, en vue de l'équilibre mondial, une action coordonnée de coopération internationale sur le continent noir.

Il importe de souligner ici que les bases de cette coopération sont déjà jetées par l'action de la C. C. T. A. (Comité de Coordination technique en Afrique), par la mise en œuvre du Fonds de Développement pour les Pays d'outre-mer, de la Commission Economique Européenne, par la Commission Régionale de l'O. N. U. et les financements de la B. I. R. D.

Il faut désormais, de façon systématique, donner à cet effort l'ampleur qu'exige l'enjeu et dont l'importance a été soulignée récemment encore dans les déclarations du Général de *Gaulle*, du Président *Eisenhower* et de *M. Kroutchev*. Il s'agit d'assurer la dignité de la vie de un milliard et demi d'êtres humains que leur état de sous-développement peut livrer aux grandes aventures du désespoir, il s'agit de constituer par cette action une immense espérance, face aux foyers d'incendie qui couvent en permanence dans les pays en voie de développement et qui menacent la paix du monde.

LE DESTIN HISTORIQUE DE LA COMMUNAUTE

En se prononçant le 28 septembre 1958 pour la Communauté, les Républiques du Sénégal, Soudanaise, de Haute-Volta, de Côte d'Ivoire, du Niger, du Dahomey, du Tchad, Centrafricaine, du Congo et du Gabon, se sont engagées de façon concrète, et sur les bases analysées au cours de cet exposé, dans la voie de la coopération de l'Afrique avec le reste du Monde.

La Communauté est une mission de bonne volonté, de vocation mondiale, de la France, ancienne puissance coloniale, et des pays africains d'expression française pour essayer par delà les différences de race, de religion, de niveau de vie, et malgré les divers complexes respectifs issus de la colonisation, pour essayer une formule inédite d'association égalitaire et fraternelle.

La critique fait bonne mesure à ceux qui se sont ainsi orientés et le reproche le plus grave est que nous tournons le dos à l'indépendance de l'Afrique et à l'idéal de l'unité africaine.

Le Président *Houphouet-Boigny* a déclaré récemment au Congrès Extraordinaire du R. D. A. à *Abidjan* : « Nous tenons à la liberté comme à la prune de nos yeux. » Nous pensons ainsi

de l'indépendance, et c'est pourquoi nous avons voulu que ce droit imprescriptible, inaliénable, soit formellement inscrit dans la Constitution de la Communauté.

Mais, examinant de plus près la question de l'indépendance pour nos pays, nous avons compris qu'à notre époque aucun Etat, aucune puissance ne peut prétendre à se déterminer unilatéralement s'agissant de problèmes qui affectent d'autres parties du monde. Les grandes puissances savent que leur rayonnement quotidien dépend de la fidélité des satellites.

Nous voulons l'unité africaine et nous y croyons, mais notre conviction profonde est que les puissances mondiales coaliseraient leurs efforts directement ou indirectement contre cette unité, si nous tentions de nous rassembler sur la base du chauvinisme. Et l'Afrique, c'est évident, s'engagerait dans cette lutte avec le handicap du sous-développement, alors que les grands états du monde en sont à la maîtrise atomique.

Oui, l'Afrique doit s'affirmer, et elle s'affirmera car l'heure est venue. L'avenir africain, on ne saurait trop le répéter, est inscrit dans cette deuxième moitié du siècle.

Mais nous ne croyons pas qu'elle doive s'engager sur les chemins battus, et pas toujours aisés, de l'indépendance classique. Il existe d'autres voies qui débouchent sur des perspectives lumineuses : ainsi m'apparaît la montée triomphante de la personnalité africaine par l'influence grandissante de l'humanisme négro-africain. L'Occident a appris à connaître et s'incline avec respect aujourd'hui devant la sculpture, la poésie et la musique nègre.

L'art nègre, c'est le dialogue de l'homme et de la nature, c'est l'équilibre fondamental retrouvé entre l'homme et les éléments. Et, si l'humanisme négro-africain est essentiellement un message de paix avec soi et les autres, posant ainsi les fondements d'une société plus fraternelle, pourquoi la jeune Afrique, puisant aux sources, ne lancerait-elle pas à l'Occident angoissé par la menace nucléaire, la menace de ces forces que l'homme blanc croit avoir maîtrisées mais qui peuvent lui échapper dangereusement pour l'espèce humaine, pourquoi la jeune Afrique ne lancerait-elle pas à l'occident le message de la solidarité, de la fraternité, de la paix pour la survie et le bonheur des hommes.

Messagers du bonheur des hommes, et en premier lieu de nos frères africains, voilà une mission exaltante à la dimension de l'ère atomique.

Je suis persuadé qu'il sera bientôt évident pour tous les gouvernements que l'action pour la paix c'est avant tout d'ac-

célérer l'évolution matérielle et sociale des pays en voie de développement, d'assurer à chaque peuple la liberté de gérer démocratiquement ses propres affaires. Et c'est pourquoi je suis convaincu que le choix que nous avons fait librement d'entrer dans une Communauté avec la France est une option raisonnable.

Notre expérience avec la France tend à réaliser, en vue de la paix du monde, une association intercontinentale et multinationale d'un type nouveau et dans les voies royales de la coopération pacifique entre les peuples parce que notre Communauté offrirait à la conscience universelle une présence économique, humaine et morale indiscutable.

Permettez-moi de dire bien simplement que nous avons jugé que la participation à une entreprise de cette portée valait que nous transcendions le complexe, les préjugés raciaux et le chauvinisme national pour nous solidariser dans une interdépendance organisée avec nous sur la base de l'égalité absolue et de la fraternité réelle.

HUMANISME ET SCIENCE

par Francis de MIOMANDRE

Je crois sincèrement que je ne trouverais pas de contradicteur si j'affirmais, comme je le fais souvent, qu'une des grandes raisons de la popularité dont jouit le régime instauré par le général de Gaulle, c'est qu'il ait mis l'accent sur le côté « Humain » de sa réforme. Au cours de ses grandes tournées patriotiques à travers les pays de la Communauté Française, il n'omet jamais de répéter ce principe, qui constitue semble-t-il l'essentiel de sa doctrine. Pour instaurer solidement un régime sur la base de la liberté de penser et de vivre, il importe avant tout, non pas de créer des groupes d'hommes nantis d'une autorité artificiellement faite pour eux, (ce qui, l'histoire est là pour le prouver, aboutit toujours à des dictatures), mais de véritables élites d'hommes entraînés à toutes les disciplines de la haute Culture et de la Morale supérieure, et dont l'exemple et le travail formeront à leur tour des masses semblables à eux.

Entendons-nous bien : il ne s'agit point de fabriquer des générations d'érudits ; c'est-à-dire de gens munis d'une foule de connaissances inutiles prises dans des livres et qui restent privés de tout contact avec les réalités de l'expérience. Moins que jamais nous n'avons besoin de pédants ni de cuistres. Mais il est, à l'opposé, un personnage que je trouve aussi redoutable que ceux dont je viens d'évoquer la désuète figure, c'est le « scientifique » à l'état pur, c'est-à-dire l'homme qui ne croit qu'à la technique et s'imagine que cette technique constitue la seule vérité. C'est celui-là qui se réjouit de toutes les campagnes menées, par des fanatiques, ou des imprudents, contre la culture traditionnelle ; c'est celui-là qui applaudit à toutes les réformes accomplies dans ce sens dans les programmes scolaires.

Je n'ai point oublié certain discours prononcé à la récente distribution de Prix du Concours Général par M. Gilbert Spire, professeur de philosophie au Lycée Janson de Sailly (le jour même où le Général de Gaulle lui remit les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur). Avec un souriant courage, cet éminent éducateur ne craignait pas de réclamer la revalorisation de sa discipline dans les classes de mathématiques et dans les études

préparatoires aux grandes écoles, et d'affirmer qu'un ingénieur ou un homme politique avait, dans sa vie professionnelle, plus sûrement besoin de références aux doctrines philosophiques qu'aux formules ou aux lois, que l'on peut toujours consulter le moment venu.

Et si, M. Bouulloche, qui présidait la séance, se crut obligé de par sa fonction de Ministre de l'Education Nationale, de faire sa place à la Science technique dans la formation démocratique, il n'en conclut pas moins, loyalement, son discours par des paroles tout à fait analogues à celles de M. Spire.

« Démocratie et humanisme, — proclama-t-il dans sa péroraison — s'appuient en effet l'un sur l'autre car l'Humanisme allie la sagesse au courage, la connaissance à l'action, et la liberté est son seul climat. »

De telles vérités sont tellement évidentes qu'on se demande comment elles ne s'imposent pas à tous les esprits ; des plus simples aux plus évolués. Pourtant il n'en est rien, et il existe une grande quantité de jeunes gens qui croient dur comme fer à la supériorité totale et sans nuances de la formation scientifique ; qui ne comprennent absolument rien à la nécessité de préparer d'abord des hommes qui ne sentent point que, si les savants ne sont pas auparavant des hommes, leur valeur proprement scientifique en sera diminuée d'autant.

Avant que M. Bouulloche ait re-proclamé cette doctrine au dernier Concours général, j'avais entendu l'an dernier dire à un grand Chef d'entreprise que, sur deux de ses meilleurs subordonnés, le plus fort et le plus efficace était indiscutablement celui qui avait d'abord reçu l'enseignement des études classiques.

Certes il est facile, il n'est que trop facile, de répéter que le latin et le grec, — qui ne servent à rien dans la vie quotidienne — peuvent être sans inconvénient supprimés dans les programmes. Mais cela ne présente guère plus de signification que par exemple, si l'on disait : « Puisque la Morale ne sert à rien dans la lutte pour la Vie, les parents n'ont aucun besoin de l'enseigner à leurs enfants. » Oui, mais ils prépareront ainsi une génération de brutes sans scrupule dont la présence et l'action dégraderont assez rapidement la race, donc la nation. Le latin et le grec n'ont pas de valeur en eux-mêmes, mais ils sont le véhicule d'une culture intellectuelle et morale qui reste la nôtre à travers les âges ; et le fait d'avoir été familiarisés dès l'extrême jeunesse avec les œuvres écrites dans ces idiomes exerce dans notre subconscient une influence indélébile et fait de nous, à divers degrés, des Humanistes.

Si le pédant en *us*, a été jadis le type honni du cuistre, cela provient de ce que, à l'époque, il n'y avait pas d'autre culture que celle du latin et du grec ; et que, forcément, le plus grand nombre ne l'assimilait que de la façon la plus superficielle et la plus fautive. Mais quel nom donnera-t-on plus tard à l'homme uniquement formé de technique et de formules ? de quelle sorte nouvelle, inquiétante et absurde, de cuistre fera-t-il figure...

Nous pouvons hélas ! entrevoir ce que serait un monde livré à ces théoriciens têtus, à ces fabriquant de lois et de règlements, à ces bureaucrates fanatiques qui ne conçoivent la civilisation que sous la forme d'une tyrannie totalitaire dont seuls peuvent s'accommoder des peuples séculairement esclavagés. Par bonheur, chez nous, chacune de leurs criminelles tentatives est aussitôt contrecarrée par le bon sens d'un peuple qui sait le prix, inestimable, d'une liberté sociale acquise par le travail, la dignité de la vie, et le respect des vérités profondes de l'âme.

LA SCIENCE FRANÇAISE A L'ASSAUT DE L'AVENIR

par Pierre DEVAUX

Dans tous les pays de grande civilisation, les savants travaillent ardemment au progrès de la Science, aussi bien de la Science « pure » que de la Technique, cette science appliquée qui a si largement bouleversé notre vie depuis quelques années. Un terme nouveau est né : la Recherche — avec un grand R ! — la Recherche subventionnée par les gouvernements, auréolée de mystère, capable de nous apporter indifféremment l'Age d'or ou Hiroshima.

Les résultats sont immenses ; depuis la Renaissance, les hommes n'avaient rien vu de pareil. C'est une émulation générale et souvent fraternelle qui s'est établie entre les peuples sur le plan pacifique et purement humain. C'est ainsi qu'on voit couramment détourner des paquebots, fréter des avions, transporter des médicaments pour sauver des hommes complètement étrangers. Et faut-il rappeler les efforts conjugués des biologistes du monde entier pour combattre les épidémies, les fléaux physiologiques, le cancer ?

La « lampe à souder qui vole », record français

Levons les yeux vers le ciel, où les aviations des différents pays s'affrontent avec des résultats divers.

La France n'est point en retard en ce domaine où elle fut la première. Faut-il rappeler que Clément Ader a réellement volé à Satory en 1897 et que l'avion de Wilbur Wright était équipé (1903) d'un moteur Bollée ?

Aujourd'hui, le *Griffon* fait une entrée spectaculaire sur les aérodromes. Cet engin remarquable résoud entièrement le problème — qui tint si longtemps les techniciens en échec — de la « lampe à souder qui vole », autrement dit du stato-réacteur.

Dans un avion à réaction de type classique, l'air s'engouffre dans la tubulure évasée des réacteurs, se trouve comprimé par un rotor à aubes, formidablement dilaté par une combustion de kérosène, puis traverse une roue-turbine et s'échappe par l'arrière, provoquant la propulsion de l'avion par « réaction. »

L'ensemble est compliqué, bruyant, coûteux. Qu'arriverait-il si l'on supprimait compresseur et turbine ? L'avion volerait, assurément, mais à la condition d'être lâché à grande hauteur, d'un avion-mère. Tel est le principe du *stato-réacteur*. C'est ainsi que les stato-réacteurs Leduc, lâchés par un *Languedoc* spécialement équipé, amorçaient leur vol à 800 km à l'heure.

Pour rendre le « stato » auto-démarrreur, les ingénieurs de Nord-Aviation ont eu l'idée de lui adjoindre un petit réacteur classique, enfermé dans une olive métallique étanche, hardiment logée en plein feu du stato. Une fois l'avion parti, on met le réacteur au ralenti, l'avion se trouvant propulsé par son tube stato.

Les résultats sont sensationnels. Le *Griffon* vient de réaliser 1638 km de moyenne horaire sur un circuit fermé triangulaire de 40 + 40 + 20 km. A titre d'indication la vitesse du son est de 1.220 km à l'heure et le record précédent, appartenant aux Américains, était de 1170.

En ballonnets... vers la planète Mars !

Moins spectaculaire pour le public mais gros de conséquences pratiques, les travaux des « avionneurs » français (Bréguet) pour les avions « auto-sustentateurs », décollant sur une longueur très réduite, par rabattement du souffle de l'hélice. A Biarritz, le *Bréguet intégral* a décollé sur 75 m et s'est posé en roulant 70 m. Demain, nous verrons les gros porteurs de 40 passagers atterrir sur l'herbe comme de simples « coucous » de tourisme !

Montons plus haut encore : envolons-nous... vers la planète Mars, avec l'astronome français Audoin Dolfuss. A la vérité, il ne s'agit pas de se rapprocher de la planète rouge, distante de quelque 60 millions de km, mais de diminuer, en s'élevant dans l'atmosphère, l'épaisseur d'air interposée, si nuisible aux clichés photographiques.

Le dispositif, hautement nouveau, utilisé par M. Audoin Dolfuss, mérite une mention de curiosité. Au lieu d'un ballon sphérique unique, l'astronome disposait d'un véritable chapelet de ballonnets indépendants, qui lui ont permis de s'élever à 13.000 m. Pour descendre, on sacrifie un certain nombre de ballons... quand ils ne se décrochent pas tout seuls, comme il est arrivé à notre astronome sportif !

A l'observatoire du Pic du Midi de Bigorre, dans les Pyrénées (altitude 2.810 m) d'autres photographies ont permis d'étudier l'« assombrissement » de Mars. Il y a là toute une série de recherches sur les proches planètes, d'autant plus intéres-

santes que nos premières fusées — dans un avenir plus ou moins proche — nous permettrons peut-être d'y prendre pied.

Le secret du cerveau humain

Au Centre National d'étude des Télécommunications d'Issy-les-Moulineaux (Cnet), près de Paris, l'attention des ingénieurs se porte sur les ondes *millimétriques*. On sait que, dans le domaine des très courtes longueurs d'onde, les ondes de radar et de télévision s'abaissent jusqu'au décimètre et au centimètre (difficilement). Au millimètre, aucun générateur moderne (klystron, magnétron) n'est plus utilisable. Or, il serait bien séduisant d'avancer dans cette voie, où nous attendent... les ondes lumineuses, dont la longueur est de l'ordre du millième de millimètre. quelque mystère, au surplus, entoure ces recherches.

Egalement au CNET, l'étude des *semi-conducteurs* est actuellement très avancée. On lui doit déjà les transistors, popularisés par leur application à la radio portative ; les Français semblent particulièrement « axés » sur la *commutation téléphonique électronique*. On sait que, dans les centraux téléphoniques, les opératrices humaines ont été remplacées par des dispositifs électro-mécaniques à contacts mobiles. Ceci n'est plus suffisant aujourd'hui... d'autant que les grands centraux des capitales (New-York, Paris) commencent à donner des signes de vieillissement !

Dans la commutation électronique, il n'existe plus aucun organe mobile. Les lignes des différents abonnés communiquent par des semi-conducteurs, qui ne deviennent réellement conducteurs qu'au moment où la communication est demandée. Ainsi, pas d'usure, un fonctionnement silencieux, infaillible et rapide.

Il est hautement remarquable que ce système, si différent des conceptions classiques, se rapproche étroitement du fonctionnement des *neurones*, autrement dit des cellules nerveuses pédonculées du cerveau vivant. Cette similitude n'est pas le fruit d'un hasard. Elle atteste que sur certains points, les réalisations humaines commencent à s'identifier à celles de la nature. Et c'est là un fait nouveau, d'une portée philosophique et pratique incalculable...

LA MAGNIFIQUE AVENTURE D'UN GRAND POÈTE

par Pierre DESCAVES

Il s'agit d'une merveilleuse histoire. D'une histoire qui ne pouvait arriver qu'à un poète.

Ce poète d'expression si richement française a nom Armand Godoy, et il a trouvé en Anne Fontaine la plus attentive, la plus sensible des biographes, car Anne Fontaine est, elle aussi, poète.

Une trentaine de recueils constituent l'œuvre proprement dite d'Armand Godoy ; mais il a droit encore à l'infinie reconnaissance des chercheurs et des lettrés. Il a su constituer une extraordinaire Bibliothèque, d'universel renom et où se trouvent quelques-uns des trésors des grandes époques lyriques françaises.

C'est par le menu qu'il faut connaître le long cheminement d'un être épris d'art et de beauté. Armand Godoy est né à Cuba, à Cuba l'éblouissante, la Reine des Antilles, qui a déposé dans son âme une image faite de sang et de chair, comme la face du Christ sur le linge blanc de Véronique. De Cuba, sa famille émigra au Pérou. Après d'excellentes études et déjà ami de la subtile musique intérieure des mètres et des rythmes, le futur poète choisit un premier métier dans le haut négoce ; pour ses affaires, il parcourut le vaste monde. A la manière d'un Mallarmé, il avait compris qu'il lui fallait asseoir sa situation sociale pour bâtir sa « Tour d'Ivoire », mais ce que ne put jamais obtenir le modeste professeur d'anglais, le génial auteur de *l'Hérodiane*, il fallut vingt-quatre années de lutte à Armand Godoy pour l'acquérir. De ces longues courses qui le menaient dans toutes les capitales du Nouveau et de l'Ancien Monde, le poète n'était pas absent. Comme le dit joliment Anne Fontaine « il engrangeait dans son cœur des moissons d'images ». Pas un jour de cette existence errante qui n'ait mis quelques échos dans l'œuvre qui s'élaborait dans un véritable tourment créateur. En effet, le financier, l'industriel était de surcroît polyglotte ; il fit ses premiers vers en anglais ; puis en espagnol. Il n'en était point satisfait. On aurait dit qu'il attendait, du destin, un signe qui libérerait en lui « ce chant encore sans paroles ». Et le destin se manifesta.

Il venait d'avoir trente-neuf ans ; il parlait à l'époque assez

mal le français. Un jour, à la devanture d'une librairie des Champs-Élysées, il avisa un exemplaire de *Les Fleurs du Mal* de Charles Baudelaire. Il acheta l'ouvrage ; le lut le soir même. Ce fut un éblouissement. C'était le signe confusément attendu ! La soudaine et toute puissante révélation. Il a souvent dit : « Ma vraie vie commença à ce moment-là. »

Dès lors, il se met à la tâche ; il apprend le français ; s'en pénètre et s'en lustre ; il jonglera bien vite avec les mots, les assouplira, les disciplinera, tant il récapitulera les règles de la prosodie. En 1930, il prélude avec des sortes de gammes, d'« essais d'instrumentation. » Pour donner à l'œuvre qui va s'élaborer en français, comme un « terreau » d'origine, Armand Godoy se fixe à Paris. Et si, par la suite, des deuils ou de grandes circonstances l'éloignèrent de la Capitale, pour la Suisse toute proche ou pour des voyages d'intérêts, c'est à Paris, la grande ville, pourtant qu'il a conservé une exemplaire fidélité, et qu'il a parfait son autre vocation d'artiste en constituant une Bibliothèque unique. Autour de tant de volumes précieux acquis du fonds de Robert de Montesquiou, il a indéfiniment groupé des livres aux somptueuses reliures, les « grands papiers », en Japon, en reliure, toute une noblesse de l'Imprimé, gonflés ou truffés de documents, d'illustrations. Sur les rayons, la garde d'honneur se barde des splendides vêtements, de Toutvenin à Maylander. Que de trésors ! Des manuscrits, des lettres, des carnets, des autographes. Une cour royale où voisinent Victor Hugo, Flaubert, Th. Gautier, Pierre Louys, Debussy, Mallarmé, Paul Valéry, Barbey d'Aurevilly, ... Bossuet ! Pour ce Baudelairien fervent, « amené » dans tous les sens du mot, à l'expression pathétique par l'auteur des *Fleurs du Mal*, le Trésor des Trésors est la collection unique qu'il a rassemblée sur son grand Révélateur : les lettres du poète, celles de sa mère Mme Aupick, enfin une iconographie jusqu'à insoupçonnée. Constituer une telle Bibliothèque, orientée vers la transcendance, est un véritable travail créateur, fait de goût, de discernement, de piété, et d'incessante volonté. Armand Godoy a réalisé pour ses « héros » ce que le vicomte belge Spoelberch de Lovenjoul fit, d'une façon si étonnante, pour Balzac et pour toute l'époque romantique.

On peut donc accueillir, avec la même reconnaissance, les deux activités d'un artiste qui a su, dans ce Musée si personnel, mettre à l'abri et faire voisiner les signes visibles des grandes familles de l'esprit français, et qui a su, dans trente recueils, ordonner le chant du poète. Ce chant est comme une longue prière qui contient l'humain et la nature. Si la mort a creusé des tombeaux dans son cœur, la beauté y dresse toujours des

autels : chant du soir de la clarté éternelle, chant du matin avec le vol de l'âme qui se dégage de ses liens charnels. Car Armand Godoy est un croyant. Son œuvre double — Sa Bibliothèque, ses poèmes — est un véritable acte de foi. Non de foi morose et consentante. De foi active et lumineuse, car son grand dessein a toujours été de voir sourire Dieu dans son âme.

LES GRANDS AUTEURS DE FILMS FRANÇAIS

par G. CHARENSOL

Le nombre et la qualité des auteurs de films qui, de Clouzot à Becker, de Bresson à Delannoy se révélèrent en France pendant la dernière guerre pouvaient faire craindre qu'un renouvellement aussi complet ne puisse se produire avant de longues années. Pourtant, au lendemain même de la Libération, de nombreux noms nouveaux apparaissent sur nos écrans.

C'est en 1945 que René Clément donna son premier film de long métrage. Il avait choisi un sujet périlleux puisqu'il s'agissait de reconstituer un épisode authentique et particulièrement dramatique de la lutte menée par la population civile contre l'occupant : « La Bataille du Rail » mettait en scène des cheminots qui, au péril de leur vie, désorganisèrent les transports de l'ennemi et aidèrent à la victoire. Le clou de ce film est un déraillement qui fut tourné non point en maquette, mais qui fut capté par de multiples caméras.

Moins, pourtant, que l'habileté de ce débutant nous frappa le style très particulier qu'il sut donner à son œuvre, à mi-chemin du romanesque et du documentaire. Puis il accepta d'être le conseiller technique de Noël-Noël dans « Le Père Tranquille » et de Jean Cocteau dans « La Belle et la Bête », avant de s'exprimer plus librement dans « Au delà des Grilles », dans « Le Château de Verre » et surtout dans « Jeux Interdits » qui nous ramenaient à cette période angoissante de la guerre qui l'a fortement marqué. Avec « Gervaise », il nous confirma qu'il était essentiellement un réaliste, comme l'est aussi Georges Rouquier. Le premier film de ce dernier, « Farrebique », comme d'ailleurs « Bataille du Rail », se situe dans une voie parallèle à celle dans laquelle s'engageaient à la même époque les jeunes cinéastes italiens et britanniques : coïncidence d'autant plus curieuse que ces réalisateurs à ce moment ignoraient totalement ce qui se faisait dans les pays voisins.

C'est dans cette ligne d'un cinéma en prise directe avec la réalité que se situe également « Les Démones de l'Aube » qui met en scène un épisode du débarquement des troupes alliées dans le Midi de la France. Son auteur, Yves Allégret, frère d'un auteur connu, Marc Allégret, avait assez mal débuté par des productions commerciales. Les espoirs que firent naître « Les

Démons de l'Aube » se trouvèrent confirmés par « Dédée d'Anvers » qui, sur un thème assez banal, improvisait des variations très personnelles. Avec ce film Yves Allégret s'éloignait d'ailleurs vigoureusement du documentaire romancé, n'hésitant pas à peindre un monde assez noir. Il renchérisait encore dans ces peintures d'un univers sans joie avec « Une si jolie petite plage » et « Manèges ». Les films qu'il tourna ensuite obéissent à des partis pris moins marqués ; parmi les meilleurs il faut nommer « La jeune folle », « Les Orgueilleux », « La meilleure part », « La Fille de Hambourg. »

La première œuvre importante de Jean-Paul Le Chanois « L'École buissonnière » est, elle aussi, calquée sur le réel au point qu'on a pu nommer l'éducateur qui l'avait inspirée. Ce sens de la vie dont témoignait alors Le Chanois se révèle dans « Sans laisser d'adresse », « Agence matrimoniale », « Les évadés » et même dans son adaptation des « Misérables ». Car cet auteur, de 1948 à 1958, n'a pas tourné moins de douze films.

Très abondante aussi est l'œuvre de Christian-Jaque, auteur d'un des plus retentissants succès de ces dernières années, « Fanfan-la-Tulipe. » Christian-Jaque avait débuté sans gloire, avant la guerre par des productions assez commerciales. L'ambition lui vint avec deux films dont Pierre Véry fut le scénariste, « Les disparus de Saint-Agil » et « L'assassinat du Père Noël. » Ce fut ensuite « La Symphonie Fantastique », la remarquable adaptation du récit de Maupassant, « Boule-de-Suif », « Un revenant » et maints autres ouvrages, car ce réalisateur habile n'a que le défaut de tourner un peu tout ce qui se présente à lui.

C'est également le reproche qu'on peut adresser à Maurice Cloche qui obtint un triomphe avec « Monsieur Vincent » et aussi à Yves Ciampi qui débuta vers 1950 par un film de montage et qui nous donna ensuite quelques œuvres intéressantes, en particulier « Les Héros sont fatigués ». Plus personnel est Carlo Rim, à la fois scénariste, dialoguiste et metteur en scène. Il est un des rares auteurs qui ait l'ambition de nous faire rire sans rechercher la vulgarité et il a pu s'exprimer pleinement dans « La Maison Bonnadiou », « L'armoire volante », « Virgile », « Le Petit Prof », etc... où il a su utiliser toutes les possibilités des meilleurs acteurs comiques français.

Nommons, pour en finir avec les auteurs de cette génération, un des mieux doués, André Cayatte, qui a été longtemps attiré par les sujets sociaux. Ancien avocat, ses films « Justice est faite », « Nous sommes tous des assassins », « Avant le déluge » ont l'accent de plaidoyers à la sincérité desquels il est impossible de rester indifférents.

LE TRAITEMENT ANTIBIOTIQUE DES PARODONTOPATHIES

(Extraits de la Conférence prononcée le 1er octobre 1959 à l'Institut Français par le Docteur Paul COUTURIER, Lauréat de l'Académie de Médecine, Membre de l'Académie Nationale de Chirurgie Dentaire.)

Après avoir remercié les personnalités présentes, l'auteur brosse un rapide tableau de l'histoire des antibiotiques et aborde leur application à la stomatologie.

Appliquées dès 1944 en Europe continentale à la pathologie anti-infectieuse générale, l'antibiothérapie l'est dès 1945 à la Stomatologie.

Trois modes d'administration sont préconisés dans divers troubles parodontaires :

- 1) Sur les parodontites superficielles ou profondes :
 - a) Administration générale (par injection parentérale) de Pénicilline (*Richard et Hennion 1945*).
 - b) Application locale : installation dans les clapiers de Pénicilline, Thyrotricine ; solution en bain de bouche de Terramycine (*Bader 1958*), de Bacitracine ; tablettes à sucer, chewing-gum, aérosol de Bacitracin — Pénicilline (forte synergie remarquée par *Eagier et Fleischman*).
 - c) Administration générale per os d'auréomycine (*Lebourg 1951*), de Terramycine (*Lebourg 1951, Kutscher 1954, Jaffre, Reddish, Pollok, Archer, Morin, Nathanson, Vigneul, Drieux 1956, Bader 1958*) de Chloramphénicol et de Tétracycline.
- 2) Sur la Parodontose : Administration générale par voie orale de Spiramycine (*Dalligand, Peliera 1956, Couturier 1958, Hess 1958*).

En face de son apparition tardive en clinique Parodontologique (hésitation, crainte à l'employer), en face de ces multiples applications, de ces divers modes d'administration (injections parentérales, applications locales, ingestion orale), sur des affections parodontaires banales (gingivites et gingivo-stomatites) aussi bien que sur la parodontose, que penser de l'antibiothérapie ? Elle a ses inconvénients, mais elle a aussi ses avantages.

I. — INCONVENIENTS

L'antibiothérapie, employée précocement en stomatologie, l'a été tardivement en parodontologie.

Quelles ont été les raisons de ce retard ?

3 raisons :

- a) L'infection pyorrhéïque est considérée comme secondaire
- b) la nature de cette infection (essentiellement chronique) explique l'inefficacité des antibiotiques.
- c) l'antibiothérapie est dangereuse.

a) *1er Inconvénient :*

L'INFECTION PYORRHEIQUE EST CONSIDEREE COMME SECONDAIRE

Le Pr. *Held* (Parodontologie avril 1950) considère que dans la parodontose pyorrhéïque l'infection est un phénomène *secondaire* et ne peut être l'objet que d'une thérapeutique *accessoire*.

—c'est également l'opinion de Mme *Chaput* pour qui l'antibiothérapie ne sera jamais la thérapeutique *majeure* des parodontopathies (la paradontolyse étant principalement une dystrophie osseuse à infection secondaire).

Le Pr. *Held* propose de réserver l'antibiothérapie :

- a) aux complications *aiguës* localisées, d'évolution douloureuse.
- b) " " aiguës avec élévation de 0° traduisant l'atteinte générale.

b) *2ème Inconvénient :*

LA CHRONICITE DE L'INFECTION PYORRHEIQUE S'OPPOSE A L'EFFICACITE DES ANTIBIOTIQUES

« La forme même de l'infection pyorrhéïque explique que les antibiotiques ne peuvent être *directement efficaces* » (*Friez* 1951).

En effet, l'antibiothérapie agit *plus* sur les lésions aiguës que sur les lésions chroniques, et l'infection pyorrhéïque est justement caractérisée par sa *chronicité*.

Il semble qu'il y ait antinomie entre ces 2 propositions avec peu de chance théorique pour l'antibiothérapie d'agir, de par : l'accoutumance de l'organisme, la sensibilisation des germes, les résistances individuelles ou croisées, et la tentation, en face de la multiplicité des germes parodontosiques, de faire appel

--soit à une poly-antibiothérapie dangereuse
--soit à un antibiotique à spectre très étendu (générateur de déséquilibre microbien intestinal). Autrement dit, le remède risque d'être pire que le mal. Ce qui nous amène naturellement au 3ème inconvénient.

c) 3ème Inconvénient :

DANGER DE L'ANTIBIOTHERAPIE

« Les éclatants succès remportés sur l'agent microbien spécifique ne sont pas toujours sans risques ». (G. Constant)

A côté de son action directe (toxicité), l'antibiotique est susceptible d'exercer des effets *seconds* en face desquels la thérapeutique se trouve parfois désarmée :

Ces effets secondaires sont dûs :
aux propriétés allergisantes de l'antibiotique
à la perturbation de la flore utile
accroissement de la résistance de l'organisme.

Effet primaire : *Toxicité individuelle de l'antibiotique* (Q. Noeppel)

a) Certains antibiotiques sont de véritables *poisons*, notamment pour :

--le *système nerveux* (en particulier système cochléo-vestibulaire) en provoquant : vertiges, surdité, paresthésie linguale.
cas pour : streptomycine (et néomycine, viomycine, polymyxine).

D'autres sont poisons pour :

--le *sang* : en provoquant : hémorragies buccales, épistaxis, agranulocytose, anémies aplastiques, leucopenies.

cas pour : chloramphénicol (sa formule contenant un radical nitro-benzénique, d'après Rich)

--le *rein* : en provoquant néphrites et oligurie

cas pour : Bacitracine (et néomycine, polymyxine)

--le *foie* (ictère)

b) Certains antibiotiques sont par contre très peu toxiques :

Tétracycline

Auréomycine

Terramycine

Spiramycine

c) D'autres sont atoxiques : Pénicilline.

2)—1er effet second : *Propriétés allergisantes, provoquant diverses manifestations d'intolérance* :

Les Bacitracine, Thyrotricine, Pramycétine ne se sont pas

révélées allergisantes et mériteraient d'être davantage utilisées dans la cavité buccale (*Pr Perrot*).

Cette allergie est indiscutable, mais les allergologues ne sont pas d'accord sur l'interprétation pathogénique de cette sensibilisation.

—on a parlé d'allergie microbienne, c'est-à-dire de sensibilisation au microbe

—on a parlé récemment de sensibilisation, non due au microbe lui-même, mais aux albumines dégradées à la fois par l'infection et les produits antiseptiques qui lui étaient opposés.

—on a parlé enfin d'abaissement du seuil de sensibilité d'un malade, sous l'influence de l'infection (*Robin*)

2ème effet second : *Perturbation de l'équilibre microbien normal* :

Si le rôle allergique des agents microbiens est, *non pas* discutable, mais *non démontré*, par contre le rôle des champignons (principalement des levures, et plus spécialement encore du *Candida albicans*, le champignon du muguet) a été très bien démontré par les travaux de *Sclafér*.

Le *Candida albicans* est un hôte habituel de la muqueuse buccale, il est parasite sur la peau, mais saprophyte sur les muqueuses (*Drouhet*). D'après *Raveau*, sur 100 sujets à qui on fait un prélèvement buccal, 80 présentent du *candida albicans*...

On sait très bien que l'abus des antibiotiques provoque des perturbations : examinons les deux niveaux qui nous intéressent :

a) au niveau *buccal* :

la suppression des germes sensibles aux antibiotiques (cas pour : Penicilline, chloromycétine, auréomycine en applications *locales*) provoque un déséquilibre biobactérien (*T. Hurm*) avec prolifération d'un germe voisin du *Candida albicans*, se manifestant par la mélanoglossie (langue noire ou black tongue).

Cette moniliase, cette surinfection mycosique est bénigne et reste localisée aux régions bucco-pharyngées.

Trait. préventif : vitamine B à forte dose

Trait. curatif : absorption par voie orale d'un fongistatique ou fongicide atoxique (mycostatine) (voir posologie chapitre 9)

b) au niveau *intestinal* :

Le gros inconvénient de l'antibiothérapie par voie *orale* (surtout celle des antibiotiques à *large spectre*) est son action perturbatrice sur la flore microbienne normale de l'intestin. Si ces germes saprophytes et utiles (colibacilles, coliformes, pro-

téus et *Aerobacter*) sont sensibles à l'antibiotique, ils disparaissent pour laisser la place à une nouvelle flore résistante...

Il sera donc utile, pour éviter cette destruction de la flore utile intestinale :

—de proscrire les antibiotiques à large spectre d'action

—d'équilibrer le milieu intestinal par vitamines, levures et acide lactique (*Nadal-Valldaura*)

4)—3ème effet second : *Accroissement de la résistance de l'organisme.*

Après les nombreux abus, par emploi abusif ou intempestif pour des lésions trop souvent légères, le pouvoir inhibiteur des antibiotiques fongiques s'est rapidement émoussé, de plus en plus les faits d'adaptation des germes se sont multipliés ainsi que l'accroissement de la résistance de l'organisme.

« *Il y a quelque chose de pire qu'une âme perverse, c'est une âme habituée* » disait *Bergson*. C'est un peu la même chose pour les germes de la parodontose : il y a quelque chose de pire que leur pouvoir pathogène, c'est leur accoutumance aux antibiotiques usuels.

Pour ne citer qu'un seul exemple, celui du staphylocoque, voici les chiffres alarmants fournis par *Goslings* (de Leyde, Hollande) :

La proportion des souches résistantes de staphylocoque a augmenté

—pour la Pénicilline	:	de 13%	en 1947	à 70%	en 1952-53
” streptomycine	:	15%	”	45%	”
” chloramphénicol	:	0%	”	20%	”
” oxytétracycline	:	0%	”	15%	”

en 1952-53, 5% de ces souches étaient résistantes *simultanément* à ces 5 antibiotiques mycéliens...

ARGUMENTS EN FAVEUR DE L'ANTIBIOTHERAPIE

a) *Constance de l'infection dans les Parodontopathies*

« La parodontose n'est pas toujours initialement une maladie infectieuse, mais elle finit toujours par l'être à un moment quelconque de son évolution.

L'inflammation primitive ou secondaire est la grande préoccupation du praticien, c'est elle qui amène le plus souvent les malades à consulter à l'occasion de nouvelles poussées » (*Lebourg*)

Même dans la parodontose atrophique sèche, en apparence apyorrhéique le bactériogramme est très riche et insoupçonné.

b) *Bien que secondaire, l'infection n'en est pas moins indésirable et même redoutable.*

Si l'infection apparaît comme secondaire, il serait dangereux de tomber d'un extrême à l'autre et de la mésestimer.

1) d'une part, elle provoque des ravages locaux :

Lyse des supports paradentaires, expulsion des organes dentaires. La suppuration est l'obstacle majeur à la réinsertion gingivale, au rattachement ligamentaire (*F. Carranza 1951 et 1957*) et à la possibilité de toute stabilisation, de toute consolidation. Enfin elle est partiellement responsable de la chronicité et des récurrences du syndrome pyorrhéique.

2) d'autre part, elle provoque troubles de voisinage : abcès, sinusites par fusées serpiginieuses

3) enfin, troubles à distance : soit par ensemencement et intoxication directe du tractus digestif et annexes par pyophagie (ulcères duodénaux).

soit par infection focale :

dermatose faciale

artérite des membres inférieurs (*Pr. Cordonnier*)

endocardite d'Osler (*Pr. Lian*)

La suppression de l'infection semble une condition sine qua non à toute thérapeutique rationnelle. Cela est si vrai que la thérapie cellulaire de Paul Niehans (essentiellement régénérative) ne peut être appliquée aux parodontoses pyorrhéïques, car la cellule embryonnaire fraîche est détruite par l'infection.

c) *Identification de l'infection pyorrhéïque*

Si l'étiologie infectieuse de la parodontose est depuis longtemps reconnue et mise en valeur (*Lebourg*), l'élément infectieux est controversé quant à sa nature et à sa composition.

—Pour les uns, il y a un germe spécifique aérobie, d'origine digestive et apporté à la gencive (grâce à son électivité tissulaire) par voie hématogène. (entérococcémie de *R. Vincent*).

—Pour d'autres, les germes anaérobies priment et viennent de la flore fondamentale du milieu ambiant (allergie putride de *Lehmans et Vinzent*)

Ces auteurs opposent au germe infectant le traitement vaccinal,

—soit autovaccination spécifique

—soit protéinothérapie...

Analysons l'image bactériologique de chacun des éléments du cadre direct des lésions pyorrhéïques :

1° *Le milieu salivaire*

Le noyau fondamental de la flore buccale normale, (d'après *Dechaume* et collaborateurs et *Caflish*), présente :

—cocci (spécialement streptocoques), spirochètes, groupe de Moro-Tissier (?), leptotrichia, flore de Veillon, diphtéroïdes, soit une coexistence de germes aérobies et anaérobies.

2° *Le tartre*, (et particulièrement le tartre sérique), renferme toujours d'après *Lehmans* et *Vinzent*, et l'allemand *Briedis*, tous les éléments de la flore anaérobie buccale :

—bacilles fusiformes spirochètes, vibrions, leptotrix, staphylo et strepto anaérobies, ainsi que bâtonnets et cocci aérobies.

3° *Dans le contenu des clapiers* : anaérobies en même abondance, et présence de divers aérobies. Même dans la forme dystrophique (dite sèche), pourtant pauvre en bactéries, on observe toujours la prédominance des spirochètes.

4° *Surface de la muqueuse gingivale* : *Miotti* (de Venise) a publié en 1956 le résultat de ses travaux bactériologiques concernant la flore normale et pathologique de la muqueuse buccale.

<i>Bouches normales</i>	<i>Parodontites</i>
<i>Au niveau de la surface muqueuse</i>	
—microcoque pyogènes..... 32%	45%
—neisseria..... 19%	
—strepto pyogènes..... 16%	
—leptotrix..... 16%	
—diploc. pneumon..... 9%	
—corynebact. pseudodipht..... 8%	24% + <i>Bacillus subtilis</i> <i>Bacillus influenza</i>
<i>Culture sang prélevé en profondeur des muqueuses saines</i>	
—strepto salivarius	id.
—strepto mitis (viridans)	id. + strepto pyogènes

Miotti conclut : « en période inflammatoire, le nombre des germes augmente avec l'apparition de nouvelles espèces bactériennes. » Jusqu'ici est donc constante la coexistence de germes aérobies et anaérobies (avec prédominance de ces derniers) : tous les auteurs sont d'accord sur ce point.

5° *Sang gingival* : Il était normal de vérifier si ces mêmes germes, constamment mixtes, se retrouvaient dans le sang gingival pyorrhéique. Ceci, bien entendu, en cultivant en aérobiose et en anaérobiose.

L'auteur analyse les recherches de Prévot, de Lehmanns et Vincent, de Klinge et de Berger pour retenir cette conclusion de ce dernier :

« Les parodontopathies inflammatoires sont surtout des fusospirochétoses, avec augmentation des anaérobies et des protozoaires, alors que la flore aérobie se modifie peu. »

Ces observations sont concordantes pour Peret, Bober, Albanèse, Jaramillo, Harrisson, Rosebury, Donald, Clarck, pour Reed et Engelman, pour Brown et Coxon.

En face de cette presque unanimité des auteurs dénombrant plusieurs microbes, deux seulement reconnaissent un germe unique.

I—Pour Gins, la parodontose est une spirillose (due à 3 anaérobies) : il semble qu'il n'ait vu qu'une partie de la microbiologie, d'après l'étude critique récente d'Anspach, Kantorowicz et Sauerwein, et celle d'Eichner.

II—Le deuxième uniciste est René Vincent, qui décrit dans son traité (page 124) : « Dans le sang gingival cultivé, on n'observe que des colonies d'une même et unique variété de microbe, l'entérocoque le plus souvent, accessoirement le staphylo ou le colibacille. »

Ce germe unique, remarquons-le, est aérobie, en contradiction avec l'opinion de l'autre uniciste, Gins, qui prône un anaérobie.

L'auteur se livre alors à une étude critique de la thèse proposée par Vincent.

De cette controverse doctrinale découle un corollaire thérapeutique

Quelle valeur revêt la vaccinothérapie (spécifique ou désensibilisante ?)

Elle semble infiniment séduisante, car « il semble préférable, d'après Peret, d'améliorer le terrain pour faire naître une résistance grâce à la vaccination plutôt que d'employer un antibiotique quelconque dont l'action cesse immédiatement après sa disparition. »

Suivant les théories de l'unicité ou de l'hétérogénéité bactérienne on pourrait employer :

- soit l'auto-vaccin monovalent ;
- soit l'auto-vaccin polyvalent (complet ou stock) ;
- soit l'association des deux

a) L'auto-vaccin monovalent serait idéal, car en matière d'immunité, seul l'auto-vaccin réalise à la fois la spécificité de l'espèce et de la souche.

« L'auto-vaccin nous a donné des résultats si remarquables, écrit R. Vincent, que nous avons décidé d'en faire la base du traitement général de la pyorrhée. »

Nous épouserions sa conviction à deux conditions :

—que le strepto-antérocoque soit vraiment le germe causal : peut-on l'affirmer si les investigations n'ont pas été poussées du côté des anaérobies associés ?

—que ce strepto-antérocoque ne présentât pas de phénomène de mutation : or le strepto-entéro, germe du tractus digestif, mute très fréquemment : la souche isolée n'est plus la même 3 mois après.

Il faudrait donc renouveler l'auto-vaccin monovalent au moins tous les 3 mois.

b) L'auto-vaccin polyvalent complet est délicat à réaliser : cela a trait à la nature même de la flore de Veillon (fragilité des Ristella, difficulté de conservation des Treponema).

Seuls quelques grands laboratoires peuvent le réaliser dans un minimum de temps.

L'auto-vaccin polyvalent-stock ne résout pas le problème : il est spécifique pour les espèces microbiennes, mais non spécifique pour les souches.

c) Reste la dernière solution, d'associer auto-vaccin stock (anaérobie) et monovalent (aérobie).

N'oublions pas, rappelle encore Peret, que seuls donnent de bons résultats les vaccins-stocks à antigènes communs avec les germes des ponctions gingivales.

C'est remettre en cause la valeur des hémocultures, mixtes ou en aérobiose stricte.

Et si ces ponctions sont négatives ?

Cette association monovalent-stock crée d'ailleurs une sensibilisation déterminant un phénomène de choc protéinique léger, à effet curateur.

Et puisque du point de vue clinique on obtient les mêmes résultats par des méthodes qui paraissent opposées (monovaccin aérobie, polyvaccin anaérobie), il est alors permis de se demander, avec Lattes, si ces traitements biologiques n'ont pas de base autre que le germe lui-même, c'est-à-dire une base uniquement protéinique : il ne faudrait plus parler alors de vaccinothérapie mais de protéinothérapie désensibilisante, autrement dit de thérapeutique de choc assimilable aux protéoses de Novotny.

*

* *

En résumé :

L'image bactérienne de la pyorrhée est, non définie et immuable, mais autochtone et fonction de l'intensité de l'affection : il y a peut-être et souvent de l'entérocoque, *mais il n'y a pas que de l'entérocoque et il n'origine pas que de l'intestin* : car, s'il en était ainsi, l'auto-vaccin suffirait à la thérapeutique de la pyorrhée.

Or, il n'y suffit pas, pour la bonne raison qu'il y a d'autres germes en cause, mis en évidence par l'ensemencement complet (et non fractionnaire) : ces germes sont *complexes* (de par leurs caractères morphologiques), *divers* quant à leur physiologie (aérobies ou anaérobies), *variables* quant à leur virulence pathogène (colonies isolées ou en association), *difficiles* quant à leur identification (nombreux synonymes et non moins nombreuses classifications : *Schoerman, Seeleman, Romer, Bergey, Lancefield...*)

La vaccinothérapie (ou plutôt la protéinothérapie) semble plus biologique, elle est théoriquement souhaitable : *Pratiquement* elle n'est pas toujours réalisable dans la généralité des cas — car d'une part l'image bactérienne de la pyorrhée n'est pas unique et constante, mais complexe et variable.

—d'autre part, tous les odontologues n'ont pas sous la main, ou à proximité, un laboratoire pouvant fabriquer un auto-vaccin, —enfin, tous les pyorrhéiques ne sont pas partisans du vaccin (question de temps, de pusillanimité, de préjugés ou de finances)...

Si la modification du terrain par le vaccin s'avère inconsistante, reste le recours à la lutte contre le germe lui-même : cette dernière méthode curative est l'antibiothérapie.

*

* *

Apparaît-elle supérieure à la vaccinothérapie ? A priori, oui, puisque des affections graves, et qui aboutissaient rapidement à l'issue fatale, *malgré le vaccin* et malgré les sulfamides, ne le sont plus depuis l'avènement des antibiotiques.

Il semble que cette supériorité théorique de l'antibiothérapie jouissant d'un préjugé favorable se retrouve en matière de parodontologie, compte tenu des éléments restrictifs relevés jusqu'ici.

1er élément :

a) si le polymicrobisme de la cavité buccale est très grand, par contre l'image bactériologique de la parodontose est *mo-yenne*. Elle comprend 7 ou 8 variétés courantes :

4 ou 5 aérobies : strepto-entéro, staphylo, diplopneumoniœ
3 ou 4 anaérobies : protozoaires, spirochètes, associés ou non
aux spirilles, borélias, Tréponèmes.

Autrement dit, à cette gamme bactérienne *moyenne* lui opposer un anti-biotique dont le spectre d'action *moyen* se superpose le plus exactement, car nous l'avons vu, plus le spectre est grand, plus les risques sont grands.

2ème élément :

b) si les affections parodontaires mineures (Parodontites superficielles ou profondes) sont justiciables d'application *locale* d'antibiotique, la véritable *parodontose* dépendante de l'état général et entrée dans le cadre de la médecine générale semble relever d'une antibiothérapie *générale* par voie orale.

3ème élément :

c) la recommandation classique en matière d'antibiothérapie générale « frapper vite, fort et suffisamment longtemps » joue en matière de parodontologie, avec des modalités, du fait que l'infection pyorrhéique se caractérise par sa *chronicité* et qu'il faut lui opposer un antibiotique actif sur les germes résistants aux autres antibiotiques.

Là se posent donc les questions

—d'indication

—du mode d'administration.

VI — Délimitation des indications.

Faut-il appliquer indistinctement l'antibiothérapie à tous les états parodontopathiques ?

Certes non.

Les indications apparaissent bien précises

1° a) dans les états gingivaux *mineurs* (gingivites, stomatites ulcéreuses), accidentels ou épisodiques, l'antibiothérapie de contact peut rendre des services. Mais là déjà un choix s'impose :

—Préférence sera donc donnée à quelques antibiotiques locaux, agissant uniquement par voie externe : Bacitracine, Thyrotricine, Framycétine

et qui ne se sont pas révélés allergisants.

—Proscrire l'emploi de la *Pénicilline G locale* dont les effets secondaires ont été maintes fois dénoncés :

« les applications locales favorisant les phénomènes d'intolérance cutanée et muqueuse, les associations médicamenteuses

accroissent le danger » (Prs *Trefouel* et *Cheymol*, *Thérapie* No 9 — 1954).

« la Pénicilline de surface est inférieure aux antiseptiques classiques » (*Castagnola* et *Spati* — 1951)

« si la toxicité primaire de la Pénicilline G est faible, les accidents secondaires sont fréquents...

2° b) dans les états *parodontosiques à infection profonde*, tenace et rebelle « les foyers chroniques sont difficilement atteints par le traitement antibiotique général alors que des applications locales peuvent donner de bons résultats » d'après le *Pr. Held*. Cependant, il nous semble personnellement que l'antibiothérapie *générale* par voie orale d'un certain antibiotique à spectre *restreint* ait davantage de chances de succès de par sa grande *diffusibilité* et son *action rapide* sur les foyers torpides.

Mais même dans ces cas de *parodontose vraie*, l'antibiothérapie ne doit être réservée qu'aux 3 cas de :

1°—complications aiguës localisées à évolution douloureuse

2°—complications aiguës avec pyrexie traduisant l'atteinte de l'état général (*Pr. Held*)

3°—parodontoses anciennes ayant résisté aux thérapeutiques usuelles ou rebelles à d'autres traitements (*Daligand*)

VII — PRECAUTIONS AVANT ET PENDANT L'ANTIBIOTHERAPIE

Trois impératifs catégoriques s'imposent :

I)—identifier le germe pathogène spécifique par l'antibiogramme, le laboratoire permettant ainsi l'antibiothérapie *dirigée* et non approximative

« Le principe de l'antibiogramme *préalable* à tout traitement a une valeur absolue dans les infections chroniques » (*G. Constant*)

Il sera établi soit à partir de la culture d'une gouttelette sanguine recueillie aseptiquement par piqure de la languette gingivale (*Lebourg*), soit à partir du prélèvement direct aseptique du germe.

Le laboratoire dispose de 3 techniques d'identification :

a) Méthode classique des *disques de Y. Chabbert* (Ins. Pasteur) le germe étant ensemencé sur gelose, les antibiotiques sont répartis sur des cupules ou des disques de papier.

Après culture, chaque cupule ou disque est entouré d'une zone d'inhibition : le diamètre de cette zone permet d'apprécier la sensibilité du germe aux divers antibiotiques

b) Technique des *stries de Waksman*

le germe à étudier est ensemencé à la surface de plusieurs boîtes de gelose contenant des quantités croissantes d'antibiotique. On lit la plus petite concentration qui inhibe la pousse du germe.

c) *Méthode des dilutions en milieu liquide*

la détermination de la sensibilité d'un germe à un antibiotique est faite par la lecture de la dose minima qui, dans une gamme de cet antibiotique en milieu *liquide*, inhibe la pousse du germe.

L'antibiogramme *donnera l'indication* de l'antibiotique,

II—Cette indication n'a pas une valeur absolue, mais *relative* (J. Cibert). Il importera donc de tenir compte du malade. Autrement dit, de s'appuyer sur la *clinique* :

rigueur médicale du diagnostic, (F. de Mourgues)

interrogatoire du malade (antécédents par anamnèse, réactions individuelles,

collaboration avec le médecin traitant (antibiothérapie différente si le patient est diabétique, rénal, présente une affection sanguine, un R. A. A. ou est un cardiaque valvulaire.

Enfin doit être institué un Hémogramme complet (numération globulaire, formule sanguine, vitesse de sédimentation).

Ces divers éléments permettent d'apprécier l'importance de l'affection, et de proportionner l'antibiothérapie qui lui sera opposée.

III—Ne jamais oublier de prévenir le déséquilibre possible de la flore utile buccale ou intestinale, ou la carence vitaminique et pour cela, associer à l'antibiotique

l'ultra-levure de bière

la pyridoxine (vitamine B⁶)

les ferments lactiques.

Si malgré ces précautions apparaît la moniliase bucco-pharyngée ou la mélanoglossie (prolifération de *Candida albicans* par déséquilibre biobactérien), administrer un fongicide polyvalent atoxique :

Mycostatine, à raison de 3 à 6 dragées par jour (dosées à 500.000 unités) pendant 4 à 5 jours, à sucer lentement (sans pour cela interrompre la cure d'antibiotique).

VIII — SELECTION DES ANTIBIOTIQUES

—Dans les cas de parodontoses aiguës, sévères, avec altération de l'état général et pyrexie, il est évident qu'on doit parfois

commencer le traitement immédiatement sans attendre le résultat du laboratoire (dépistage du germe en cause)

La *Spiramycine* s'avère alors un médicament de choix, lorsqu'il s'agit d'une affection à cocci probable (ce qui est le cas de l'infection pyorrhéique)

Elle agit aussi bien, sinon mieux, que n'importe quel autre antibiotique.

Elle est administrée facilement par voie orale

Son spectre n'est pas trop étendu : peu de dangers d'effets seconds (G. Constant)

—Dans les cas chroniques, généralement aucun doute ne subsiste quant au choix de l'antibiotique : la *Spiramycine* ou *Rovamycine*

I) *Caractéristiques de la Spiramycine*

Toxicité : très peu toxique par voie orale et *atoxique* aux doses usuelles (Labarthe). Pas d'accidents sanguins, neurologiques, rénaux, hépatiques ni allergiques.

Tolérance presque parfaite : 6% de troubles digestifs mineurs, 1% d'intolérance gastrique (Darbon et Crosnier). La *Spiramycine* respecte parfaitement la flore utile (coprocultures négatives) : il ne serait donc pas nécessaire d'ajouter des vitamines B au traitement (Labarthe).

Activité germicide (marquée et plus rapide in vivo qu'in vitro) :

1.—Action *nette* sur germes Gram +. (Les germes pathogènes sont très sensibles, les saprophytes un peu moins).

2.—Action moins nette sur les mycobactéries et les germes Gram —

Résistance spécifique (spyramicino-résistance) : très faible

Résistance croisée : pas de résistance croisée avec la plupart des autres antibiotiques (sauf une légère avec erythromycine et carbomycine)

Elle est donc *active* sur les *germes résistants aux antibiotiques usuels* (et particulièrement sur le staphylocoque).

Concentration hématique : Après administration unique de 2 grammes, elle atteint

3 mgr/ml à la 3^o heure

2 5^o

1.5 8^o

le taux est encore décelable à la 20^o heure.

L'action bactéricide se faisant aux *taux humoraux habituels*

de 1 à 5 mgr/ml, cette longue présence de l'antibiotique dans le sang *facilite* le traitement, en permettant de réduire le nombre de prises.

—enfin l'administration par voie *orale* supprime les piqûres désagréables et permet le traitement ambulatoire

Peu sensible au suc gastrique, elle a un avantage certain sur d'autres antibiotiques rapidement détruits par le suc gastrique.

Par comparaison aux autres antibiotiques, la *Spiramycine* arrive :

en tête pour son activité

au dernier rang pour la toxicité

pour les réactions allergisantes

pour la modification de la flore microbienne utile

pour la résistance spécifique et croisée.

Ces multiples avantages peuvent la faire considérer comme l'antibiotique actuellement le *meilleur, d'avenir et de sécurité.*

Voilà pourquoi logiquement nous avons sélectionné, adopté et préconisé en parodontologie cet antibiotique récent, d'origine française.

RESULTATS CLINIQUES

Après 5 ans d'expérimentation sur de centaines de cas de parodontopathies rebelles ou graves *Daligand* consigne dans ses résultats :

disparition du foetor oris et de l'halitose

avec parallèlement :

regression rapide et disparition de la suppuration,

disparition des abcès serpigneux fistulisés,

décongestion gingivale avec reprise de tonicité normale,

et consolidation de la dent

Nos résultats personnels reposent sur 3 ans (800 cas environ) : nos constatations sont identiques à celles de *Daligand*, et nous pensons qu'il sera intéressant de vous lire brièvement quelques observations :

1°—Mlle G... (Oran), 42 ans, adressée en août 1956 par son frère, Chirurgien-Dentiste, pour gingivite hypertrophique généralisée.

Aspect clinique : gencives oedématiées, assez douloureuses, hémorragiques, hyperplasie des languettes, mobilité des blocs molaires inférieur droit et supérieur gauche, grande sensibilité des collets.

Document radiographique : forte alvéolyse de 5 dents

Traitement : Détartrage minutieux (tartre sérique), extraction de 2 dents, dévitalisation de 2 autres.

Massages hydrauliques locaux (Weissenfluh, Filiforme).
Prescriptions de *Spiramycine* per os : 4 dragées pro die pendant 15 jours.

A renouveler 2 fois dans l'hiver.

Patiente revue en août 1957 : état buccal impeccable, gencives fermes et roses, dents solides et non dolentes, pratiquement plus de tartre.

2°—Mme R... (Chambéry), 32 ans, vue en mai 1956

Etat gingival marqué par gencives molles, saignant au moindre contact (brosse, repas, succion).

Mobilité dentaire accentuée.

Radiographie : granulomes apicaux de 4 dents

Traitement : détartrage complet, réactivation locale par massages hydrauliques, désinfection des canaux par ionophorèse, obturations radiculaires aux cônes d'argent. Prescription de *Spiramycine* : 3 cures de 15 jours (4 dragées per os par jour) espacées d'un mois.

Patiente revue en août 1957 : état gingival satisfaisant, gingivorragies pratiquement nulles, solidité dentaire, muqueuses fermes et non congestives.

3°—Mme C... (Tunis), 65 ans, adressée en 1955 par un Confrère pour parodontose généralisée ayant été peu influencée par des pellets de placenta.

Système dentaire encore solide dans son ensemble, mais cryalgie et thermalgie généralisée des collets, gencive rouge et molle, saignant facilement.

Traitement : détartrage complet, réactivation locale hydraulique. Prescription de *Spiramycine* : 3 cures dans l'année, de 15 jours chacune (4 dragées par jour per os)

Prescription de deux dentifrices alternés

Revue en août 1956 : notable amélioration

Revue en août 1957 : l'amélioration semble s'être stabilisée, gencives très peu hémorragiques, insensibilité à peu près totale des collets, pas de tartre.

4°—Mlle R... (Saint-Jean-de-Maurienne), 42 ans.

Adressée en 1956 par un Confrère pour état parodontosique avancé : dents déchaussées, mobiles, gencives tuméfiées et sanguinolentes.

Traitement local : détartrage approfondi, quelques douches filiformes gingivales.

Traitement général : prescription de Spiramycine : 4 dragées par jour pendant 15 jours.

2 dragées par jour pendant 15 jours, à associer chaque fois avec 1 ampoule d'ultra-levure.

Revue en 1957 : amélioration générale sauf au bloc incisivo-canin inférieur (tartre salivaire abondant). Grosse diminution du foetor oris.

5°.—Mme B... (Alger), 55 ans, a subi deux traitements placentaires pour parodontose généralisée, forte rétraction gingivale avec sensibilité des collets.

Traitement 1956 : détartrage, réactivation locale hydraulique. Prescription de Spiramycine : 2 cures de 3 semaines à 4 dragées par jour. Revue en 1957 : gencive souple, rose, non douloureuse.

6°.—Mme D... (Paris), 65 ans.

Vue une première fois en août 1954 pour parodontose généralisée : gencives fongueuses et décollées, gingivorragies, grosse mobilité dentaire, halitose.

Lésions maximales au groupe prémolaire inférieur droit.

Traitement local : détartrage et douches filiformes gingivales

Rentrée à Paris, la patiente subit en 1955, à la suite d'une grosse asthénie, un traitement au sérum orthobiotique de Bogomoletz-Bardach dont les résultats en bouche sont spectaculaires en août 1955. La parodontose récidive en 1956. Outre les soins locaux, Spiramycine prescrite à raison de 2 ou 3 cures de 15 jours.

Revue en 1957 : état gingival satisfaisant, bloc prémolaire consolidé, gencives fermes et ischémiques.

7°.—Mme Ch... (Aix-les-Bains), 40 ans.

Parodontose accentuée des blocs incisifs supérieur et inférieur ayant résisté depuis 4 ans à diverses thérapeutiques, avec languettes violacées, décollées, congestives et turgescents.

Traitement en cours depuis le 21 janvier 1958 : amélioration sensible après 15 jours de Spiramycine.

8°.—M. C... (Aix-les-Bains), 37 ans.

Petit hépatique, gencives hémorragiques.

A la suite d'une coqueluche, subit en octobre-novembre 1957 un traitement intense et prolongé à la Spiramycine : état gingival satisfaisant, gencives roses, dures.

9°.—Ce cas, très intéressant, résume la pathologie de la parodontose.

Mme G... 42 ans,

présente en mai dernier une hyperthermie essentielle, sans cause générale détectable :

38°2 le matin

38°5 le soir... depuis 2 mois

A subi plusieurs traitements antérieurs par piqûres de Pénicilline à 2 ou 3 millions d'unité, amélioration en feu de paille pendant 2 ou 3 jours, pour reprendre après sa 0° anormale, avec état de faiblesse progressif, teint tiré et apathie.

Après 4 ou 5 essais désastreux, elle m'est adressée par un médecin qui me dit au téléphone : « Je soupçonne une étiologie dentaire ou paradentaire, faites le nécessaire, mais surtout *pas d'antibiotiques*, elle ne les supporterait absolument plus. »

La dame vient me voir : aspect clinique d'une parodontose carabinée non purulente, à gencives atones, le status radiographique montre une parodontose horizontale généralisée, ainsi qu'un granulome sur 4 sous obturation silicate.

Le granulome est traité d'abord par ionophorèse : pas de chute de 0°

La parodontose est traitée par détartrage-curetage général, et séances de réactivation hydraulique : Pas d'amélioration.

Malgré l'interdiction formelle du médecin, Rovamycine prescrite à raison de 4 comprimés par jour pendant 15 jours, associés à ultra-levure et vit. B⁶

3 jours après l'institution du traitement antibiotique, la fièvre rebelle tombe à 37, 37°2, la patiente se sent mieux, reprend son énergie et son sourire.

Apparaît la langue noire, signe d'intoxication antibiotique antérieure : le traitement par Rovamycine est poursuivi, en lui adjoignant pendant 4 jours 4 comprimés par jour de Mycostatine à 500.000 unités.

Le 7° jour, la langue est redevenue rose, les gencives reprennent leur tonus et leur couleur normaux.

IX — POSOLOGIE PRATIQUE

La Spiramycine (5337 R. P.) est présentée sous forme de comprimés dosés à 0,25 gr. et commercialisée sous le nom de *Rovamycine* en France, et *Provamicina* à l'étranger.

Sur le plan parodontologique *Pellerat* et *Daligand*, qui ont

été les premiers à l'introduire et à la prescrire, indiquent le protocole suivant (1956) :

a) —dans les cas chroniques : 0.5 gramme par jour (1 comprimé matin et soir) pendant 20 jours consécutifs.

b) —dans les cas à suppuration très accusé : 0 gr. 75 (3 comprimés pendant 8 jours

0.5 gr. (2 comprimés) les 15 jours suivants

c) —dans les lésions fortement inflammatoires et congestives, associer pendant les 6 premiers jours de la Delta-Cortisone (Cortancyl) à raison de 5 comprimés (dosés à 5 mmgr.) par 24 heures.

—*Posologie de Hess* (décembre 1958)

0.5 gramme (2 comprimés par jour) pendant 15 jours.

—*Couturier* (mai 1958) préconise, dans les parodontopathies sérieuses et récidivantes, 3 cures de 15 jours consécutifs chacune, espacées de un à plusieurs mois

Dose quotidienne : 1 gr. par jour (4 comprimés)

soit : 1 comprimé à 8 h.

1 " 12 h.

1 " 17 h.

1 " coucher

à avaler *chaque fois* avec 1 ampoule d'ultra-levure et 1 comprimé de Vitamine B⁶ (Becilan)

Dans les cas de moniliase (mélanoglossie), test d'intoxication antérieure par d'autres antibiotiques, ne pas oublier d'associer la mycostatine (3 à 6 dragées par jour pendant 4 à 5 jours) à sucer lentement.

Personnellement, nous invitons à tâter la susceptibilité individuelle du patient. Normalement, 4 comprimés par jour sont bien tolérés, mais il sera parfois prudent ou nécessaire de commencer par 2 pendant quelques jours, puis 3 pour arriver à la dose de 4 par jour pendant 15 jours (en plusieurs cures renouvelables à 1 mois d'intervalle).

X — CONCLUSION GENERALE

La Parodontose, fléau social et maladie de la civilisation, apparaît justiciable d'une des dernières découvertes de cette même civilisation.

L'odontothérapeute moderne n'a pas le droit de s'en désintéresser car « un odonto-stomatologue qui ne connaît que les Techniques de sa spécialité est bien moins savant qu'il ne croit : il n'est pas un bon spécialiste » (Antonio Paul)

La pathologie du parodonte n'est pas univoque : car, à côté du fait vasculaire, du fait osseux, des troubles endocrino-sympathiques existe une constante : l'infection polymicrobienne, autochtone et variable contre laquelle la seule vaccinothérapie (spécifique ou désensibilisante) s'avère impuissante.

A cette thérapie biologique peut être associée, ou préférée dans certains cas, une autre thérapie biologique, très efficace : l'antibiothérapie à *spectre moyen* (superposable au spectre lui aussi moyen de l'antibiogramme pyorrhéique).

L'antibiothérapie présente malgré tout un passé récent, l'expérience manque. Pour apporter la preuve de sa supériorité sur les autres techniques anti-infectieuses, il faudra encore verser à son dossier des arguments, non seulement cliniques, mais anatomopathologiques, radiologiques, et bactériologiques (Pr. S. Palazzi). Elle est, momentanément, comparable à la boule de Pascal qui, au fur et à mesure qu'elle roule et que son volume s'accroît, augmente aussi ses points de contact avec l'inconnu. Elle ne peut actuellement remplacer les procédés éprouvés, et l'on doit encore travailler à préciser scientifiquement les conditions de son intégration dans les techniques classiques (Pr. S. Palazzi).

Ses interférences sont loin d'être élucidées :

—les unes restent redoutables : effets seconds insoupçonnés, imprévisibles ou désarmants

—d'autres peuvent réserver d'heureuses perspectives dans l'avenir : l'action antibiotique semble doublée parfois d'une action catalysatrice, permettant au malade de récupérer rapidement son Tonus psychique et physique normal (C. Labarthe), d'augmenter sa courbe staturale, pondérale et de croissance (Wetzel-Luecke-Saimi). De Michelis fait remarquer à ce propos que les souches d'extraction de la *vitamine B¹²* (préparée à partir des cultures du *Streptomyces griseus* de Rickes) sont les mêmes que pour la production de *streptomycine* mais ceci ne peut expliquer cela.

Donc *actuellement* (puisque l'antibiothérapie est en constante évolution), la *plus grande prudence* s'impose :

- dans la psychologie du thérapeute :
- tendance à la facilité de prescription
- éviter l'abus par excès ou erreur d'indication
- éviter l'abus dans l'instauration du traitement

(JAMBON et BERTRAND — Montpellier 1956)

Prudence aussi

—dans la psychologie du *malade*, lequel exige l'antibiothé-

rapie sur la foi de publicités ou de vulgarisations et qui associe la terminaison « cine » à une panacée miraculeuse

—les antibiotiques restent *dangereux* :

effets primaires par toxicité

” secondaires par intolérance

sensibilisation, résistance, dépendance

—la responsabilité de l'odontothérapeute est *engagée* :

il doit employer l'antibiothérapie à *bon escient* (J. Bercher)

—en respectant préalablement :

l'interrogatoire

l'examen clinique

les données hématologiques

l'antibiogramme

—en préférant l'administration par voie *orale*

—en donnant la dose nécessaire, non abusive

—en équilibrant les possibles carences vitaminiques ou perturbations des flores utiles

—en rejetant l'emploi *systematique* de l'antibiothérapie pour ne le réserver qu'aux cas graves ou sérieux, ou à ceux dans lesquels ont échoué les traitements locaux et généraux classiques ou usuels.

Dans ces cas bien délimités et sous ces réserves, l'antibiothérapie peut apporter de légitimes succès contre peu de risques.

Notre contribution présente n'a donc qu'une valeur *préliminaire* et provisoire en ce qui concerne une thérapeutique *coadjuvante, complémentaire* du traitement *classique* et *local*, et qui doit rester malgré tout jusqu'à preuve du contraire une thérapeutique *d'exception*.

Cependant, le doute ne semble plus permis en ce qui concerne la *Rovamycine*, qui a fait ses preuves depuis 5 ans et qui répond de façon pleinement satisfaisante aux 6 critères suivants :

1—Elle possède un spectre antibactérien restreint, se superposant à l'image bactériologique de la parodontose, image elle-même moyenne.

2—Elle n'est pas toxique.

3—Elle présente une tolérance gastro-intestinale parfaite.

4—Elle ne perturbe pas la flore intestinale utile.

5—Elle est douée d'une action germicide forte sur les Gram + et sur les mycobactéries.

6—enfin, elle n'offre pas de résistance ni spécifique, ni croisée avec les autres mycoïnes et agit, de ce fait, sur les germes *résistants* aux autres antibiotiques usuels

Poèmes

QUELQUES POETES HAITIENS

GUILLAUME LEONARD CORIOLAN ARDOUIN.—Né à Port-au-Prince, le 11 Décembre 1812. Frère des Historiens et Hommes politiques Alexis Beaubrun Ardouin (Germain) et Charles Nicolas Céligny Ardouin (Consanguin). Mort de phtisie, après cinq mois de mariage, le 12 Juillet 1835. Emile Nau, l'historien des Caciques, sauva de l'oubli les vers du jeune poète en publiant quelques-uns dans une plaquette, en 1837 à Port-au-Prince sous le titre *Reliques d'un poète Haïtien*. On y trouve, outre quelques poèmes, de brefs souvenirs et détails biographiques sur Coriolan Ardouin, notamment le récit de ses deux grandes amours. Une Emma, d'abord, qui mourut très jeune. Puis Amélia Sterlin, son épouse tôt enlevée à son affection.

Cette plaquette d'Emile Nau est généralement considérée comme « la première Edition » des Oeuvres du Poète. Cela nous semble inexact. Il est plus logique de tenir pour la première Edition, celle de 1881, préparée et imprimée par Ritt Ethéart, petit-fils de Céligny Ardouin. On connaît aussi l'Edition complète réalisée par la Ligue de la Jeunesse Haïtienne (1916). Nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs d'Haïti et de France, ainsi que nous le ferons pour d'autres successivement, quelques poèmes de G. L. C. Ardouin :

M. B.

LE SOMMEIL DE L'ENFANT

*Sur sa natte de jonc qu'aucun souci ne ronge,
Ses petits bras croisés sur un cœur de cinq ans,
Alaïda sommeille, heureuse, et pas un songe
Ne tourmente ses jeunes sens !*

*Ce cœur sans souvenirs, cette âme que ne ride
Nulle pensée humaine, et ce tendre souris
Que l'Ange eut envié, cet air pur et candide,
Ces douces, ces paisibles nuits,*

Sont aux Enfants ! L'Enfance est l'onde bleue et claire
Qui dort au pied d'un roc dans son bassin d'argent.
Que font à l'humble flot les vents et le tonnerre
Et les soupirs de l'Océan ?

*

* *

A UN AMI

La foule est insensible au vieux toit qui s'écroule
A l'oiseau qui s'envole, au murmure de l'eau,
Et, pour elle, le monde est toujours assez beau.
Mais nous, qui ne brûlons que de la pure flamme,
Mon ami, notre monde est le monde de l'âme.
Tout n'est que vanités, misères et douleurs.
Le cœur de l'homme juste est un vase de pleurs !

* *

*

PIERRE MAYARD.—Né à Port-au-Prince le... Il n'y a vraiment pas longtemps. Lui est bien vivant et bien portant. A publié jadis, surtout dans *Le temps Revue*, des vers frémissants, pleins de sensibilité, mais d'une touche familière originale, unique dans nos lettres. Mayard traîne son sacré talent partout, de l'ancien wharf-aux-herbes à *Place Blanche*, et partout son cœur trouve sa pâture : gros chagrin d'amour ou jaillissement d'humour. Beaucoup s'obstinent à ne voir en lui que feu le Chroniqueur des « Raccourcis » ou l'auteur d'un conte « Pampou » qui est un chef-d'œuvre. D'accord ! mais le poète nous semble assez nuancé, délicat et plein de fantaisie. Voici un exemple d'une de ses « manières » :

M. B.

BALLADE A L'ETRANGERE

Je ne sais rien de vous, sinon
que vous allez chaque dimanche
au Sacré-Cœur... Lise ? Toinon ?
Je ne sais pas. Est-ce Pervenche,
Merle ou Frimousse ? Je me penche
Sur votre missel trop discret
Que referme votre main blanche,
Pour me dire : « C'est un secret ! »

Est-ce Monette ou bien Ninon ?,
Belle Etrangère aux souples hanches ?

*Que diable, vous avez un nom !
Etes-vous Noble ? De quelle branche ?,
Dites ?... Je ne suis point Don Sanche,
Mais j'ai du cœur, et je pourrais —
En vous aimant, c'est ma revanche ! —
Vous dérober votre secret !*

*Alors, dites-moi, c'est Manon ?
Vous vous taisez comme une tanche !
Mais répondez, cré nom de nom !!
Vous êtes Reine ou bien oie blanche ?
Vous convient-il que je déclenche
Des moyens autrement concrets ?
Ou que je jette aussi le manche ?
Mais non, j'aurai votre secret !*

ENVOI

*Princesse Maud ou Reine Blanche,
Quand Vous passez, je crains l'arrêt
Du cœur, et mon cerveau s'épanche.
Gardez pour vous votre secret !*

p. c. c. (M. B)

COURRIER DE FRANCE

L'ACCUEIL DE PARIS AUX ETUDIANTS ETRANGERS

par Henry ASSELIN

« L'accueil aux Etudiants Etrangers » est une institution placée sous le double patronage du Ministère des Affaires Etrangères et du Ministère de l'Education Nationale et dont le siège se situe à Paris, 96, Boulevard Raspail, en face de l'Alliance Française. Réservée en principe aux boursiers étrangers du Gouvernement français, elle s'est peu à peu développée et étend désormais ses activités en faveur de l'ensemble des étudiants étrangers qui fréquentent, à des titres divers, les universités françaises. Ses ramifications installées en province lui permettent un rayonnement dont tous peuvent bénéficier. Et en province comme à Paris, ses interventions sont de deux ordres : apporter à la jeunesse estudiantine une aide matérielle en la dirigeant vers les centres correspondant aux disciplines dont elle relève et en lui assurant le logement, problème No 1 dans un pays surpeuplé ; et, d'autre part, organiser ses loisirs en les considérant comme une source complémentaire d'instruction quand ils offrent l'occasion de visites de musées et de châteaux historiques, de spectacles dans les théâtres, de réunions musicales, etc... Sous une direction unique, naturellement confiée à un universitaire, les services de l'Accueil se divisent ainsi eux-mêmes en deux sections, celle de l'organisation pratique et celle des loisirs. Bon an, mal an, 1.500 étudiants étrangers sont ainsi pris en charge, à Paris, par l'Accueil.

En fin d'année universitaire, c'est-à-dire en Juin, « L'Accueil aux Etudiants Etrangers », dont les initiatives ne cessent de se multiplier et de la façon la plus ingénieuse, procède à une sorte de regroupement sous le nom de « Réception de fin d'année » et qui est pour ses Services une occasion de prendre congé de leurs pupilles en organisant une rencontre entre eux et les personnalités françaises avec lesquelles ils sont entrés en contact au long de leur séjour. Des sympathies, des échanges, des amitiés durables se sont créés qui trouvent ainsi un prolongement qui n'est pas une conclusion. Cette année et sous un ciel d'été particulièrement favorable, la réception a eu pour cadre les salons et les jardins du Musée Carnavalet, c'est-à-dire au Marais, dans l'ancien Hôtel de la

Marquise de Sévigné. Au programme des divertissements figurait, notamment, le célèbre *Menuet* de Boccherini, dansé par quatre membres du corps de Ballet de l'Opéra sur le perron de l'Hôtel, magnifique spécimen de l'architecture française classique, construit par Pierre Lescot et décoré par Jean Goujon au XVI^{ème} siècle, agrandi par Mansard, au XVII^{ème}, et dont Paris a fait, en 1866, son musée municipal.

Mais une innovation, et des plus heureuses, s'inscrivait en outre, cette année, à l'actif des Services de l'Accueil. Pour la première fois, les boursiers étrangers, peintres et sculpteurs, ont eu l'occasion de présenter au public parisien les œuvres exécutées par eux pendant leur séjour en France.

L'exposition a eu lieu, en Juin également, dans les salles de la Galerie Duncan, rue de Seine. Elle réunissait quatre-vingts peintures, dessins, gravures et sculptures. Vingt-et-un pays y étaient représentés : Allemagne, Argentine, Belgique, Brésil, Chili, Corée, Cuba, Egypte, Espagne, Finlande, Grèce, Grande-Bretagne, Italie, Inde, Jordanie, Japon, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Suède et Turquie. L'ensemble présentait évidemment une disparate dont on ne saurait ni s'étonner, ni se plaindre. Il est tout naturel que chaque artiste s'exprime selon son tempérament et que chaque œuvre soit peu ou prou le reflet du tempérament national. Il serait d'ailleurs scabreux de conclure dans un sens ou dans un autre, en face d'une telle exposition, et de chercher à y discerner d'autres influences que celles du tempérament individuel et du tempérament national. On regrettera seulement une sorte d'invasion de l'art abstrait, aussi bien en sculpture qu'en peinture, et qui ne prouve rien, si ce n'est une véritable suggestion en face d'une simple mode, « sans fond ni rives » comme disait de la métaphysique Jean-Jacques Rousseau, et qui, en vérité, n'a rien à voir précisément avec ces tempéraments individuels et nationaux. Si les créateurs de l'Art abstrait ont été sincères, il est bien évident que leurs suiveurs et imitateurs ne le sont aucunement. En tout cas, il semble paradoxal que les artistes venus de l'étranger rencontrent à Paris et n'en retiennent que ces formules abstraites qui sont nées sous d'autres cieux.

Quoi qu'il en soit, et sur ce seul plan de l'abstrait, il n'est pas sans intérêt de comparer les compositions de Bayram Kuçuk (Turquie), de Riccardo Licata (Italie), de Guillermo Berrier (Argentine), d'Anthony Benjamin (Grande-Bretagne), de René Alvarez Rios (Cuba), de Kikuo Kinawa (Japon), qui vont du tachisme aux grands plans géométriques, des colorations violentes aux teintes douces et demeurent inspirées par les tendances inhérentes à chaque pays. Nous retrouvons plus sûrement ces tendances dans le figuratif et deux exemples sont, à cet égard, particulièrement frappants : les deux toiles de Francisco Espinoza Duenos (Pérou) s'inspirent visiblement des formes et des couleurs des anciennes civilisations locales, et *Le Bal*, de Pierre Chalita (Brésil), avec le tra-

gique de ses visages, — qui ne sont pas des masques, — et des colorations de vin et de sang, évoque un réalisme puissant et dramatique que l'on retrouve dans la peinture mexicaine, ou d'ailleurs espagnole. Un autre Brésilien, Sergio de Campos Mello, dans une *Nature Morte au fromage* et une *Liseuse*, s'apparente au néo-impressionnisme français par ses recherches d'équilibre, d'harmonie et de solidité ; Amina Amed (Inde) expose une composition : « Pool and white lotus », toute vibrante de sensibilité. Un *Nu*, de Juan Barbara (Espagne) bien que singulièrement contourné, témoigne de force et de caractère. Un autre *Nu*, de Maria Teresa Carneiro (Brésil) fait penser à Modigliani. Il y a une grande richesse de coloris dans *Mer Blanche* et *Jeune Fille à la pomme* de Frank P. Collins (Grande-Bretagne). *Halles aux viandes* de Hans Mes (Pays-Bas) est traité avec vigueur et sobriété. Sop Chong Kimsou (Corée) expose deux *Orphelins endormis* qui, malgré l'étrangeté de la construction, dégagent une réelle émotion. Enfin, il y a dans les paysages parisiens de deux Japonais, Takashi Tsukahara et Siro Minayoshi, une finesse de sentiment, une délicatesse du trait, un sens de la composition et de la couleur qui nous ramènent aux meilleures traditions.

La sculpture n'est représentée que par les œuvres abstraites de Marta Colvin et de Raul Marin (Chili) qui valent surtout par la beauté de la matière, et par les œuvres figuratives de Fumio Otani (Japon), *Cigale*, *Trois danseurs* et Marjatta Weckstrom (Finlande) *Femme assise*, *Tête de femme*, cette dernière bien équilibrée et expressive.

LE TELEPHONE ELECTRONIQUE

par Robert ARON

L'outillage des Postes françaises ne cesse de se moderniser et de s'automatiser. On a vu récemment, dans les bureaux les plus surchargés de trafic, apparaître des machines à enregistrer. D'autre part, on prépare la génération des machines à trier le courrier dont un prototype fonctionne déjà dans la poste Centrale de Paris, rue du Louvre. Mais c'est peut-être par le téléphone que les progrès sont les plus rapides et les plus apparents.

Depuis quelques années, le téléphone automatique se répand à une cadence accélérée. Non seulement, il dessert maintenant les réseaux intérieurs des grandes villes, mais il permet également d'obtenir, sans aucune attente, les communications de grande ville à grande ville, et en particulier de Paris vers les grandes villes de province. Il suffit de faire sur le cadran deux numéros supplémentaires, et chaque abonné parisien peut entendre en une seconde son correspondant à Bordeaux et inversement.

Un nouveau progrès se prépare qui, lui, constitue une innovation peut-être encore plus profonde de la technique des réseaux téléphoniques. Depuis l'invention du téléphone, les centraux téléphoniques fonctionnaient d'après les principes de l'électromagnétisme. Cette méthode qui date des débuts de l'électricité a certes de grands avantages puisqu'on l'emploie aujourd'hui, mais elle a un inconvénient sérieux qui est de nécessiter des dispositifs lourds et encombrants. Elle consiste à faire passer un courant électrique dans une bobine de fil de cuivre, au milieu de laquelle se trouve un morceau de fer doux. Celui-ci se transforme en aimant pendant la durée du courant. Il attire une autre pièce métallique, déterminant ainsi un mouvement qui peut mettre en marche un moteur commandant lui-même l'appareil téléphonique.

S'il s'agissait d'un téléphone isolé, comme il en est parfois pour assurer le service intérieur d'un bureau ou d'un atelier, ce système électro-magnétique ne présenterait nul inconvénient. Mais on imagine aisément quelles difficultés il offre lorsqu'il faut faire fonctionner le central téléphonique d'une grande ville. On constate que, dans ce cas, pour abriter et supporter la quantité de fer et de fils nécessaire, il faut envisager pour chaque central urbain, un immeuble complet, dont les pièces aient quatre mètres de hauteur et dont les planchers soient capables de supporter une tonne au mètre carré.

C'est dire que dans ces conditions l'installation de tout nouveau central nécessite un travail considérable, exige des dépenses très fortes. De tels travaux, onéreux et gigantesques ont pour résultat de freiner le développement rapide des installations téléphoniques, qui, de plus en plus, sont nécessaires aux progrès de la vie moderne.

Que faire pour sortir de cette impasse ? C'est là qu'apparaît l'électronique, dont on sait que nous l'employons déjà couramment pour nos appareils de T. S. F. et qui est en train, fort heureusement, de s'étendre au téléphone. L'électronique permet de faire varier l'intensité d'un courant électrique sans avoir besoin d'un dispositif aussi complexe et encombrant que l'électro-magnétique. Plus de bobines de fil métallique, plus de morceaux de métal, mais des lampes qui, en se réchauffant, émettent des particules chargées électriquement, les électrons ; celles-ci peuvent intensifier la tension d'un courant qui, lui-même, agit sur l'audition d'ondes sonores.

On a donc pensé à utiliser de telles lampes pour les centraux téléphoniques ; mais il aurait fallu en grouper de grandes quantités, ce qui aurait amené un dégagement de chaleur tel que le séjour du personnel eût été rendu très pénible. Nouvelle impasse, dont heureusement un récent progrès électronique permet à son tour de sortir.

Dans des installations récentes, les postes à lampes sont remplacés par des postes à transistors qui ne présentent pas les mêmes inconvénients. La pièce essentielle d'un transistor est une petite ampoule de néon qui, soumise à une différence de potentiel de 50 volts, laisse passer le courant. Plus d'encombrement, plus d'échauffement. Voici l'instrument idéal pour créer des centraux téléphoniques de dimensions réduites et d'usage facilité.

On peut ainsi installer non seulement les centraux des grandes villes mais des centraux satellittes dans chaque agglomération. Ceux-ci tiennent dans une simple boîte de dimension courante que l'employé du téléphone local met en place en enfonçant une simple prise de courant.

Grâce à cette invention en cours de réalisation, les villages les plus isolés bénéficieront des mêmes facilités que les plus grandes villes.

TRICHEURS ET JEUNES MORALISTES

par Jean-Claude IBERT

On a voulu voir dans le film *Les Tricheurs* un portrait de la jeunesse actuelle. Rien ne semble plus éloigné de la vérité, si l'on en juge par les multiples témoignages qu'apportent les diverses enquêtes conduites auprès de la jeunesse d'aujourd'hui. La génération des garçons et filles âgés de 18 à 25 ans a un fonds de moralité, une solidité du jugement, un respect des valeurs traditionnelles, un sens de la mesure si prononcés qu'un auteur comme Henri Perruchot, qui s'est penché sur les problèmes que pose et se pose la jeunesse de 1958⁽¹⁾, s'en trouve étonné au point de lui reprocher sa trop grande sagesse et son absence de fantaisie constructive. Sans doute, par leur attitude, les « Tricheurs » n'expriment-ils que l'envie secrète qu'éprouve une certaine jeunesse de connaître les excès de toute sorte commis et vécus par les jeunes au lendemain de la dernière guerre : il ne s'agit là que d'un phénomène d'imitation, de simulation ou de parodie, d'une forme un peu puérile de tricherie qui devient grave lorsque celui qui s'y livre se prend à son propre jeu. En général, le personnage du *tricheur* offre trop peu de consistance pour qu'un romancier de valeur s'y intéresse ; mais lorsque ce personnage atteint l'âge d'homme, et qu'il se sent déchiré entre les exigences que réclame sa maturité d'esprit et les effusions capricieuses d'une adolescence persistante, il peut aisément faire le sujet d'un drame psychologique où les conflits de sentiments s'ordonnent autour de deux pôles d'attraction : la peur de se découvrir tel qu'on est soi-même, et la volonté de dominer ses faiblesses.

Ce genre de personnage semble séduire particulièrement bon nombre d'écrivains appartenant à la nouvelle génération littéraire, celle qui s'est formée à la dure école de l'après-guerre. Ces écrivains s'exercent avec plus ou moins de succès à nouer et à dénouer des crises morales et sentimentales bâties, ou peu s'en faut, sur le même modèle : un homme de trente ou de quarante ans s'éprend d'une jeune fille qui se complait à l'aimer « sans savoir pourquoi », mais lui-même reste attaché à une ou plusieurs femmes mieux averties des pièges du cœur ; l'homme cultive les malentendus pour éviter de faire front à ses responsabilités ; et finalement la rancune, le désespoir, la résignation ou la honte se substituent à ce que les protagonistes ont cru devoir nommer amour. Exploitant non sans bonheur cette forme d'intrigue, somme toute assez simple, des auteurs comme Pierre de Boisdeffre, qui a fort

brillamment écrit « le roman de la trentième année » avec *L'Amour et l'Ennui*⁽²⁾, et Anne Marie de Vilaine qui propose avec *Les Raisons d'Aimer*⁽³⁾ un excellent « triptyque » de la déception amoureuse, mettent en valeur leurs qualités de moralistes et leur sens de l'analyse psychologique. Pierre de Boisdeffre nous montre que l'Ennui, pour un garçon de trente ans, est « plus redoutable qu'une passion », tandis qu'Anne-Marie de Vilaine affirme : « Chaque première fois que l'on s'aime est un premier amour. Seulement le premier amour reste jusqu'à la dernière fois une première fois. » Et peut-être l'un et l'autre approuvent-ils la conclusion de Jacqueline Harpman qui, dans son roman *Brève Arcadie*⁽⁴⁾ écrit avec une fermeté de style assez remarquable, note lucidement : « L'habitude a raison de tout et le bonheur, des passions. L'amour heureux porte sa propre condamnation. »

Ces auteurs s'efforcent de ne pas tricher avec les raisons de vivre ou de mourir qui ont l'amour pour support. Ils ont conscience des servitudes de la condition humaine et leur donnent leur juste signification.

Dans un essai sur lui-même intitulé *Du côté de chez Jean*⁽⁵⁾, Jean d'Ormesson (né en 1925), témoigne d'une insolente et sympathique désinvolture (ce qu'il appelle *l'indifférence passionnée*) qui situe parfaitement l'inconfort intellectuel qui semble être actuellement de rigueur chez certains écrivains de sa génération : la crainte de n'être pas totalement disponible devant le spectacle de la vie, où, si l'on préfère, la peur de manquer de naturel, d'être déformé par l'usage de la réflexion. Que Jean d'Ormesson pêche par excès de naturel, voilà qui peut déconcerter, mais comment l'en blâmer. D'autant plus qu'en faisant son propre bilan, il nous révèle quelques-unes de nos faiblesses que nous ne sommes pas toujours disposés à reconnaître.

Décidément, ces jeunes moralistes veulent se montrer beaux joueurs avec les vérités qui leur tiennent au cœur : cette haine du masque ne manquera pas de séduire tous ceux pour qui la littérature n'est pas seulement un noble commerce d'idées et de sentiments.

(1) La France et sa Jeunesse, Ed. Hachette.

(2) Ed. La Table Ronde.

(3) Ed. Julliard.

(4) Ed. Julliard.

(5) Ed. Julliard.

WANDA LANDOWSKA ET LES DIMANCHES DE ST-LEU-LA-FORET

par René DUMESNIL

La mort de Wanda Landowska survenue à Lakeville, aux Etats-Unis, où elle avait trouvé asile en 1941, laissera un grand vide à Paris. Elle y était venue en 1900. Française d'adoption et de cœur, elle avait commencé ses études à Varsovie où elle était née, et les avait poursuivies à Berlin, et bien vite elle avait conquis parmi nous, dans sa seconde patrie, puis par ses tournées dans le monde entier, une réputation solidement fondée sur les qualités les plus rares. La musique française lui doit beaucoup, d'abord parce qu'elle fut une interprète de premier ordre de nos maîtres anciens, puis parce que les contemporains ont eu en elle tout autant qu'une artiste habile à les défendre, une inspiratrice qui leur demanda des ouvrages pour les créer.

Nul de ceux qui furent ses hôtes à Saint-Leu-la-Forêt, nul de ceux qui assistèrent le dimanche après-midi aux concerts qu'elle donnait dans la salle de musique qu'elle avait fait construire, n'oubliera jamais ce que furent ces réunions. En dépit du succès mondain qui était venu et qui en avait fait, un peu malgré elle, des événements de la saison de Paris où il *fallait* avoir été vu, ces séances gardaient un caractère familial qui en rehaussait l'attrait et le plaisir. Car on n'en partait pas déçu, loin de là. Et le nombre est certes bien petit de ceux qui, étant venus une fois à Saint-Leu, n'ont pas eu la volonté d'y revenir. Hélas ! souvenirs d'un temps et d'une maison à jamais abolis : les événements de 1940 en ont consommé la ruine. Wanda Landowska *savait* en partant qu'elle ne retrouverait plus rien de ce qu'elle avait aimé et qui la fixait en cette retraite, et qu'il lui faudrait trouver bien loin, malgré l'âge et les fatigues, des moyens d'existence que seule l'Amérique pouvait lui offrir en lui permettant d'organiser avec des moyens assez étendus ses cours et ses enregistrements.

Naguère encore, des virtuoses de sa valeur disparaissaient, ne laissant derrière eux qu'un nom et le regret de ne pouvoir associer à leur renommée la preuve matérielle de leur valeur. Selon le mot de Paul Valéry, la science a fait don à la musique de l'ubiquité et de la pérennité. Il nous est permis désormais de conserver toute vive dans son jaillissement spontané l'effusion qui ajoute à la perfection matérielle du rendu, du fini et du parfait, le don merveilleux d'une personnalité,

l'offrande d'une âme. On dit parfois pour parler de l'enregistrement, qu'il s'agit là de musique conservée. Si l'on entend ainsi opposer le disque ou la bande sonore à l'audition directe, le mot sans doute est juste. Le vrai est que l'audition d'un disque s'accommode mal d'un public assemblé autour de l'appareil reproducteur. Mais le soir, dans la paix et le silence, dans la solitude, n'est-ce point comme la visite d'une ombre bienfaisante, cette possibilité de retrouver au moment choisi ce que l'on a le plus aimé de ce qu'un artiste disparu nous a donné au temps de sa vie et qu'il vient nous redonner au-delà de la mort ? J'en faisais l'expérience au jour que je reçus la nouvelle du décès de Wanda Landowska. Il a suffi de quelques mesures de clavecin pour la retrouver, pour la revoir.

Le clavecin : la magicienne avait opéré ce miracle : ressusciter un instrument dont on pouvait croire qu'il ne revivrait plus. On disait d'ailleurs que le piano, en lui succédant, avait offert aux compositeurs des moyens meilleurs, plus complets, plus généreux d'exprimer le message qu'ils souhaitaient de transmettre. Il est sûr qu'un Chopin, qu'un Liszt, qu'un Fauré plus près de nous, ont écrit pour le piano et trouvé dans l'instrument les moyens d'expression qu'ils souhaitaient, tout entiers ; et il est certain qu'ils en ont usé au maximum. Mais Wanda Landowska nous a montré que des œuvres du passé, qu'il s'agisse de Rameau, de Couperin comme de Scarlatti, n'ont rien à gagner à être jouées sur un instrument pour lequel elles n'ont pas été « pensées », et pour cause. Elle a, par une sorte de génie divinatoire, retrouvé, recréé la technique de l'instrument et elle a su nous montrer ce que gagnaient les chefs-d'œuvre du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècles à passer par des mains capables comme les siennes de retrouver sur le double clavier la grâce, l'ingénuité savante, l'esprit malicieux des vieux maîtres.

Son livre sur la musique ancienne est un chef-d'œuvre. L'esprit qui le fit écrire fut ce que l'on allait chercher aux dimanches de Saint-Leu-la-Forêt. On ne peut pas dire avec des mots le secret qu'elle a emporté : pour le comprendre, il faut écouter un de ses enregistrements de Rameau ou du *Clavecin bien tempéré* de Bach. Il faut la laisser parler elle-même et montrer que la perfection technique, l'extraordinaire égalité des traits, que tous ces moyens matériels, poussés jusqu'au dernier degré, aboutissent non point à la sécheresse vide de toute humanité, mais à l'épanouissement d'une sensibilité toute personnelle.

Alors qu'un soir, chez la princesse Edmond de Polignac, Wanda Landowska tenait le clavecin pour accompagner avec les autres instruments réunis par Manuel de Falla pour une exécution de *El retablo de Maese Pedro* (*Le Tréteau de Maître Pierre*), Francis Poulenc, qui était dans l'assistance, fut tellement émerveillé qu'il ne se tint pas de le lui dire, la séance achevée. Elle lui répondit : « Mais pourquoi n'écri-

riez-vous pas un concerto pour clavecin ? Je le jouerais, vous savez » ! C'est ainsi que fut créé le *Concert champêtre* de Francis Poulenc à Saint-Leu-la-Forêt, et que Wanda Landowska, comme elle l'avait promis, le répandit à travers le monde.

Les nouvelles que nous recevions de temps en temps nous disaient bien son désir de revenir, au moins pour un bref séjour, retrouver ses amis français. Mais elle laissait deviner aussi qu'elle ne pourrait le faire, et l'âge qu'elle avait atteint, une santé assez chancelante, n'en étaient ni la seule, ni la vraie raison. Elle avait pu, par un miracle de volonté, et grâce aussi, il faut le reconnaître, aux liens d'amitié qu'elle avait su nouer et resserrer outre-mer, accomplir ce miracle de refaire sa vie au seuil de la vieillesse comme d'autres la refont à l'âge mûr. Interrompre, même pour un court séjour en Europe, un équilibre si péniblement rétabli, nous disait-elle, eût été, pure folie. Sans doute fut-elle sage, mais que de regrets en gardons-nous !

LA GRANDE RENAISSANCE DE L'ATHLETISME FRANÇAIS

par Denis LALANNE

Depuis la grande époque de 1949, celle de la victoire sur la Suède celle de Marcel Hansenne, Valmy, Bally, Chefdhotel, Vernier frères, Arifon, Henrich, etc... l'athlétisme français avait su se contenter de victoires éparses, de révélations sans lendemains, triomphe d'Alain Mimoun au marathon des Jeux Olympiques de Melbourne ressortant de manière insolite au cours de cette période décadente.

Mais voilà qu'à un an des Jeux de Rome, une extraordinaire flambée de records, une surprenante série de consécration ont brusquement replacé la France au premier plan de l'athlétisme européen ! On peut d'ores et déjà affirmer que Delecour, Seye, Lenoir, Jazy, Bernard, Macquet et Battista détiennent la « classe olympique » et qu'ils vont entraîner dans leur sillage un certain nombre de jeunes susceptibles de l'acquérir bientôt.

La grande vedette du début de saison fut le sprinter noir Abdoulay Seye, natif de Dakar, établi dans la Métropole depuis trois ans. Tout juste comme Jocelyn Delecour venait de se distinguer en portant le record de France du 200 m. à 20" 9/10 et en triomphant aux Etats-Unis du recordman du monde de la distance, Dave Sime, le Dakarois surgit pour lui imposer, en France, sa loi. Il venait, à Cologne, de porter le record de France du 400 m. à 46" 6/10 et sentait bien que la pratique de cette distance, nouvelle pour lui, lui avait procuré pour le sprint court un « finish » redoutable. Ce qui fut immédiatement vérifié lorsque, sur la piste du Stade Charlety, à Paris, Seye fut opposé sur 100 m. à Delecour pour la première fois de la saison. Incroyable mais vrai : Seye battait Delecour en 10"2/10, nouveau record de France ! Par la suite, Seye devait s'octroyer, avec la plus grande aisance, les titres de champion de France des 100 m., 200 m. et 400 m. et ne trouver son maître qu'en la personne de Norton, le grand noir américain favori des Jeux Olympiques, qu'il rencontra sur 200 m. en Suède.

Seye et Delecour sont des finalistes olympiques en puissance sur les courtes distances. Pierre-Yvon Lenoir, Michel Jazy et Michel Bernard le sont également en demi-fond. A Rome, Lenoir, qui est la grande révélation de la saison française, courra sur 800 mètres. Ce jeune marin Breton, pratiquement inconnu la saison dernière, fait preuve d'une

aisance tellement... olympienne que ses limites demeureront certainement ignorées jusqu'au jour J. Son cœur bat au repos au rythme surprenant de 39 pulsations à la minute. Son premier exploit notable, il l'a réalisé à Gävle, en Suède, en battant, ex-aequo avec Michel Bernard, dans le temps de 2' 20" 1/10, le record de France du kilomètre... que Michel Jazy venait à peine de s'octroyer, la semaine précédente, en 2'20" 6/10. De la sorte, Marcel Hansenne se retrouvait en l'espace d'une semaine, à la quatrième place des performers français sur la distance, lui qui, en 2'21" 4/10, avait été à son époque recordman du monde !

Le grand responsable de cette cascade de records en demi-fond fut incontestablement Michel Bernard, double champion de France sur 1.500 m et 5.000 m. et triple recordman sur 1.000 m, 1.500 et 5.000 m. Ce Nordiste maigre et osseux tenait absolument à mettre à profit une blessure au pied de Jazy ayant retardé sa préparation pour lui ravir en 3'42" 2/10 le record des 1.500 m. Mais il paraît acquis que c'est sur 5.000 qu'il s'alignera à Rome, où en toute certitude il descendra au-dessous de 14', tandis que Jazy demeure notre meilleur espoir sur 1.500 m., étant capable de courir à brève échéance en moins de 3'40".

Plus de 83 mètres au javelot, plus de 16 mètres au triple-saut, ce sont encore des performances à la mesure de Michel Macquet et d'Eric Battista respectivement, qui ont commencé par porter les records nationaux à 81 m.86 et 15 m. 99. Et la grande fièvre olympique n'a pas fini de monter...

LA COMEDIE FRANÇAISE DANS LA SAISON 1959-1960

par Gabriel REUILLARD

Les réformes de la Comédie française envisagées par le ministre des Affaires Culturelles, M. André Malraux, appliquées par le nouvel Administrateur, M. Claude de Boisanger, ont posé des problèmes très délicats : celui de la séparation des deux salles, notamment, et de l'autonomie propre à chacune. La salle Richelieu redevient, comme on sait, la vieille, l'unique Maison de Molière. La salle Luxembourg, ancien Odéon, avec la compagnie Madeleine Renaud-Jean Louis Barrault, prend le titre de Théâtre de France.

La séparation devait devenir effective en Octobre. On a dû beaucoup travailler des deux côtés. Les conséquences ont été longuement pesées, débattues par l'Administrateur et par les sociétaires intéressés, particulièrement du point de vue financier et des répercussions sur les programmes.

C'est définitivement établi à présent. Comment les choses se présentent-elles pour la saison 1959-1960 ?

Nous sommes allés le demander pour l'information de nos lecteurs.

Les programmes d'abord. Les 29 et 30 Septembre, reprise de « L'École des Femmes ». Décors de Suzanne Laliue. Mise en scène de Jean Meyer. Mlle Danielle Ajoret, premier prix du Conservatoire 1958, y jouera le rôle d'Agnès, près de Jean Meyer, incarnant Arnolphe.

Le 6 Octobre, reprise d'« Antigone » de Sophocle dans le style des excellentes représentations qui en furent données devant le Mur d'Orange à la fin de Juillet. Mise en scène de Henri Rollan. Principaux interprètes : Renée Faure, Jean Marchat, Henri Rollan.

Les 28 et 29 Octobre, répétition générale et première d'« Electre » de Jean Giraudoux. Mise en scène de Pierre Dux, sociétaire honoraire, qui reprendra le rôle du Mendiant créé jadis par le regretté Louis Jouvet à l'Athénée. Il ne pourra le jouer que les jeudis, jours de relâche du Théâtre de Paris où il doit continuer tous les autres soirs à jouer dans la pièce de Marcel Achard, « Patate », dont le succès semble loin d'être épuisé. Pour les autres représentations, le Mendiant sera joué rue de Richelieu par Jean Meyer. Grande distribution pour « Electre » : Annie Ducaux et Renée Faure dans les rôles principaux. Décors de Walchkévich.

Le 15 Novembre, reprise de « Phèdre » avec Annie Ducaux. Mise en scène de Jean Meyer.

Vers le 15 Décembre, deux œuvres nouvelles en un acte chacune de Jean Anouilh, l'une assez longue « La Foire d'Empoigne » sur les Cent jours.

Henri Rollan y incarnera Napoléon, Louis Seigner Louis XVIII et Jean Meyer Fouché. L'autre, moins importante, « Madame de... ». d'après Louise de Vilmorin, aura pour principale interprète Marie Sabouret.

En 1960, Mlle Claude Winter incarnera « Iphigénie » pour la première fois. Et dans une mise en scène de Jean Marchat, on applaudira « Polyeucte. »

On peut constater, d'après ce programme encore incomplet sans doute, mais certain, que le légitime désir de M. Malraux de restituer à la Comédie française son rôle d'honorer d'abord nos classiques et de ne faire connaître que des pièces d'indiscutable qualité littéraire, est respecté. Moins de vaudevilles même s'ils sont excellents, même s'ils doivent attirer un large public moyen plus abondant qu'un public cultivé ; mais c'est une des fonctions, et des plus nécessaires, de l'illustre maison de travailler, par son prestige même, à la progression générale de la culture. Pour les pièces modernes d'auteurs à succès, il faut bien dire que, pour des écrivains qui peuvent se faire jouer cinq ou six cents fois de suite sur des théâtres des boulevards (c'est le cas actuellement pour Marcel Achard, par exemple), une ou deux représentations par semaine rue de Richelieu ne sont qu'une faible tentation. L'honneur, la gloire d'être représenté là, certes, compte ou devrait compter ; mais que ces illustres veuillent mieux se prêter alors à ces créations de prestige.

Le nouvel Administrateur qui, outre d'astreignants problèmes financiers, eut à résoudre de non moins délicats problèmes d'humanité envers les artistes et le personnel, n'a pris aucune mesure de suppression d'emploi. Il compte, même avec une salle au lieu de deux, employer chacun, à sa place et selon ses mérites, des vingt-sept sociétaires et des soixante-dix pensionnaires sur lesquels il a la haute main. D'abord, en multipliant les tournées à l'étranger et en les étendant en surface et en profondeur. Ainsi une importante tournée en U. S. A., prévue pour Octobre et Novembre, doit porter nos couleurs dans les grandes villes ainsi qu'en de nombreux centres universitaires. N'oublions pas, en outre, que chaque année, la Comédie française doit assurer plusieurs festivals de haute qualité, qu'elle tourne des films, qu'elle participe à des émissions de radio et à des enregistrements de disques. M. de Boisanger a donc pu affirmer, non sans raison, étant donné l'ampleur de l'activité à venir, qu'il n'aura pas trop finalement, pour une seule salle, de l'équipe tout entière, dont l'insuffisance pour deux salles s'est avérée plus d'une fois évidente, les précédentes saisons.

Un autre problème aussi très épineux est également résolu : celui des représentations pour les 4.800 élèves abonnés de la salle Luxembourg. Un arrangement entre la direction du Théâtre de Paris et celle de la Comédie française est intervenu. Ce sera dans la vaste salle de la rue Blanche que pourront être données les quatre séries classiques des jeudis, sans préjudice de celles qui continueront normalement rue de Richelieu.

Egalement rue de Richelieu, la tradition des deux mardis habillés est sauvegardée.

Les anciennes matinées poétiques animées par Béatrix Dussane, subsistent également, mais transformées en soirées littéraires, simple transposition dans le temps.

Enfin, la Comédie française a prouvé, une fois de plus, qu'elle remplissait aussi normalement son rôle d'offrir leur chance à de jeunes comédiens et comédiennes, puisqu'elle a engagé Mlles Françoise Bergé et Nicole Mérouze, chacune premier prix du Conservatoire 1959 ; Mlle Danièle Volle, deuxième prix ; et M. Jean-Laurent Cochet, titulaire de deux premiers prix. Bien entendu, ils y débiteront officiellement cette saison.

UNE NOUVELLE PIÈCE DE JEAN-PAUL SARTRE :
« LES SEQUESTRES D'ALTONA »
AU THÉÂTRE DE LA RENAISSANCE

par Pierre PARAF

L'œuvre de Jean-Paul Sartre bénéficie en France, et peut-être plus encore à l'étranger, d'un vaste crédit. En Europe Centrale comme au-delà des mers, le voyageur français en reçoit constamment le témoignage. Au cœur de l'Oubangui, un lycéen africain nous demandait des nouvelles du père de l'existentialisme. Et son théâtre, où il se trouve parfois moins à l'aise, parce que lui pèsent certains impératifs de temps, de situation, n'est pas moins renommé que ses romans : *Des mouches* aux *Mains Sales*, du *Mur* au *Chemin de la Liberté*.

Aussi attendait-on avec beaucoup de curiosité les *Séquestrés d'Altona* que deux animatrices de théâtre, Mme Simone Berriau, productrice, Mme Véra Korène, directrice du Théâtre de la Renaissance, viennent de nous offrir pour ce début de saison.

Un spectacle long — plus de quatre heures — et dont le moins qu'on puisse dire est qu'il apparaît dense et difficile. Un spectacle fort discuté ; mais n'est-ce pas l'une des marques du talent de Jean-Paul Sartre, de ses positions idéologiques, de son style que de soulever des polémiques ?

Nous sommes dans l'Allemagne d'après guerre, en un décor sombre au bric-à-brac faussement romantique, au milieu d'une famille de gros industriels qui servit Hitler. Le père annonce solennellement à ses enfants, son fils cadet, sa fille, qu'il va mourir dans six mois, rongé par un cancer, et les fait jurer sur la Bible d'obéir à ses volontés. Les portraits encrêpés de Franz, le fils aîné, mort pour l'Allemagne et le nazisme, président à l'entretien.

Mais Franz est en réalité vivant, enfermé dans un grenier sordide de la demeure, ne recevant personne que sa sœur à laquelle le lie un amour incestueux, torturé par la folie furieuse et le remords. Ses Erynies, ses Mouches, ce sont ces Crabes auxquels il s'adresse, auxquels il plaide non coupable. Franz a pourtant tué, torturé, bien qu'il ait tenté de sauver un rabbin polonais échappé d'un camp d'extermination nazi. Mais il accuse son père d'avoir laissé prendre le fugitif, dialogue frénétiquement avec le portrait d'Hitler, jalouse le fils cadet qui doit bientôt diriger les entreprises paternelles et se met à aimer avec la

même passion morbide la femme de ce frère qui a réussi à s'introduire dans le grenier.

L'amour compte assez peu pourtant dans la pièce de Sartre. Le vrai drame, c'est le huis clos de l'emmuré d'Altona qui assume dans sa folie tous les crimes de l'Allemagne hitlérienne que tantôt il renie tantôt il revendique.

Cette patrie qu'il croyait ruinée, écrasée sous le feu du ciel, s'est miraculeusement relevée. Ainsi la malédiction qui pèse sur lui devient plus complète encore qu'il l'imaginait... Tous les crimes d'autrefois revivent... Il consent à recevoir son père qu'il n'a plus revu depuis treize ans, lui reproche de l'avoir créé, d'avoir couvert ses fautes, d'avoir été complice et profiteur de toute la tragédie allemande. Il n'est plus pour lui qu'un seul recours, le suicide. Tandis qu'une automobile, à 180 kilomètres à l'heure, les engloutit dans le canal, s'élèvera la voix, enregistrée au magnétophone, du séquestré d'Altona, la voix de Franz qui hurle : « *J'ai pris mon siècle sur mes épaules, et j'en répondrai.* »

Spectacle hallucinant, devant lequel on ne peut se défendre d'un certain malaise. Pas seulement à cause de ces uniformes nazis que l'on retrouve sur la scène, mais aussi et surtout à cause de cette condamnation si mitigée de l'hitlérisme qu'elle apparaîtrait chez tout autre que Jean-Paul Sartre, comme une sorte d'absolution des pires violences. Souvent, le spectateur est déconcerté par ce trouble climat d'existentialisme allemand ou encore par telle plaisanterie pour le moins puérile sur des décorations de guerre transformées en médailles en chocolat.

Cependant l'œuvre de Jean-Paul Sartre est là qui témoigne en faveur de ses hautes préoccupations humaines. Et sans montrer les mêmes exigences de clarté, les mêmes susceptibilités idéologiques, le public atteste, par sa présence et son attention, le grave intérêt qu'il porte à l'exposé de ce cas de conscience par un écrivain dont l'œuvre philosophique, non moins que l'œuvre littéraire, figure en belle place dans le mouvement intellectuel contemporain.

INFORMATIONS CULTURELLES

Les Prix de l'Académie Française

Pour l'attribution de ses prix annuels, l'Académie Française a distingué les auteurs et les ouvrages suivants :

—« Prix Binet-Sangle » : Norbert Casteret, pour l'ensemble de ses ouvrages et Alec Mellor pour « Le Problème des guérisseurs » ; « Prix Pol-Comiant » : Georges Schlocker pour « Equilibre et symétrie dans la phrase française moderne » ; « Prix Fabien » : Michelle Aumont pour « En usine, pourquoi ? ».

—« Prix Ferrières » : Simone Saint-Clair : pour « Les Anges incompris » ; « Prix Paul-Flat » : Jacques Brosse, pour « L'Ordre des choses » ; « Prix Pierre-Gentil » : « Revue des Troupes Coloniales » pour « Tropicque. »

—« Prix de Jouy » : Jean Marquiset, pour « Le Journal d'un juge » ; « Prix Roberge » : Mme Trésar Puvis, pour « La Maîtresse africaine » ; « Prix Juteau-Duvigneaux » : Paul Renaudin, pour « Trois qui cherchaient Dieu », « Benoît de Canfeld » et « Du doute à l'angoisse ».

—« Prix Lange » : Camille Belguise, pour « Seul l'amour » ; « Prix Marcelin-Guérin » : Hachemi Baccouche, pour « Ma foi demeure » ; « Prix P. Louis-Miller » : Raymond Lacaze, pour « Qu'on me pardonne d'en parler... » et l'abbé R.-Francis Delissalde, pour « J'étais aumônier en Indochine. »

—« Prix Charles-Blanc » : Gabriel Vannereau, pour « Saint-Pèlerin d'Auxerre » ; « Prix Montyon » : Mme Couturier de Chefdu Bois, pour « Mille pèlerinages de Notre-Dame » ; Pierre Chamboret pour « Ne grandis pas », et Yvonne de Bremond d'Ars, pour « L'Apprenti antiquaire » ; « Prix Rocheron » : Geneviève Bianquis, pour « La Vie quotidienne en Allemagne à l'époque romantique » et Gilles Pharbey, pour « L'Ami du Téméraire » et « L'Héritage de Louis XI. »

—« Prix Teissonnière » : Jean Cazeneuve, pour « Les Rites et la condition humaine » ; R. P. Jean Nicolas pour « Onze ans au Paradis » et Maurice Testard pour « Saint-Augustin et Cicéron » ; « Prix Toirac » : Edmond Sée ; « Prix Tisserand » : André Sernin, pour « Désirable Elina ».

—« Prix Langlois » (traductions) ; Marcel Thomas, pour « La Vie de J.-K. Huysmans », et Berthe Lacombe, pour « Don Juan de Maranon. »

—« Prix de la Langue Française » : M. Pham Duy Khiem, ancien ambassadeur du Vietnam à Paris; Henri Morier, pour « La Psychologie des styles »; Mgr Albert Tessier, pour l'ensemble de son œuvre et « Influence française au Canada » et Adrien de Meeus, pour « Histoire des Belges ».

—« Prix d'Académie » (Broquette-Gonin) : Mgr Aimond, pour l'ensemble de son œuvre; Jean G. Lossier, pour « Les Civilisations et le service du prochain »; G. Lecuyer-Corthis, pour « Adrienne Lecouvreur »; Simone Chevalier, pour « La Première Pierre »; André Genthilhomme, pour « Ere des découvertes, Ere des abandons »; Juliette Goublet pour « Vie d'un préfet »; amiral de Maupeou Monbail, pour « Les Princes de La Roche-sur-Yon »; Jeanne Boujassy, pour « La Passion du pasteur Ceylère », et Mme Gilodi, secrétaire de l'académie d'Alsace.

—« Prix Narcisse-Michaut : Pierre de Boideffre, pour « Une histoire vivante de la littérature d'aujourd'hui »; « Prix Saintour » : Dom René Jean Hesbert, pour « Conférences ascétiques », « Perfection du Chef » et « Science et Sainteté de Dom Jean Mabillon »; E. et G. Poulain, pour « Haut-Languedoc » et « Bas-Languedoc », et Madame J. Streicher, pour « Théophile de Viau, œuvres poétiques. »

—« Prix Brioux » : René Fauchois; « Prix d'Académie » : Mme Dominique André, pour son Théâtre; Prix Bordin » : René Jasinski, pour « Vers le vrai Racine. »

—« Prix Guizot » : Jacques Suffel, pour Flaubert et Robert Baschet, pour « Mérimée »; « Prix Kornmann » : Cerbelaud-Salagnac, pour l'ensemble de ses « Monographies canadiennes »; « Prix Faguet » : Chaffiol-Debillemont, pour « Suicide et misères romantiques. »

Enfin, un « Prix d'Académie » (100.000 francs) a été décerné à Jacques Chabannes, pour son œuvre de romancier et d'auteur dramatique.

*Prochaine construction
d'un centre d'accueil international*

D'importants travaux vont être entrepris au début de l'année prochaine, à proximité de la Porte de Vincennes, à l'intention de la jeunesse. Ce programme comprend notamment la construction d'un centre d'accueil international.

Ce centre d'accueil disposera d'une salle de jeux, de deux bibliothèques avec salle de lecture, d'une salle de couture et de repassage pour les jeunes filles, d'une buanderie, de deux séchoirs, de deux réfectoires de 75 places chacun. Les chambres à coucher sont prévues pour 120 personnes au total. Les jeunes français et les jeunes étrangers pourront bénéficier de l'hospitalité de ce Centre International d'Accueil en acquittant une faible redevance dont le montant sera fixé ultérieurement.

Les équipes de sportifs en déplacement y trouveront asile à bon compte.

Les jeunes étrangers qui viennent visiter Paris avec un modeste viatique apprécieront le privilège d'être reçus dans ce centre très moderne situé dans une zone de verdure, pourvu de terrains de sport, et jouxtant une piscine.

L'année dernière, un centre d'accueil de la région parisienne a hébergé 1.904 jeunes gens du 16 juillet au 10 septembre. 602 étaient britanniques ou ressortissants britanniques, 445 étaient Allemands, 234 Français (métropole, Algérie, A. O. F.), 152 Hollandais, 91 Italiens, 63 Belges, 52 Autrichiens, 41 Américains (U. S. A.), 27 Danois, 22 Suisses, 22 Espagnols, etc...

Hommage à Bergson à Mexico

Un « Hommage à Bergson » a été organisé à l'Institut français d'Amérique Latine sous la présidence du Doyen de la Faculté des Lettres de Mexico, avec la participation du Directeur de l'Enseignement Supérieur à l'Education Nationale et de divers universitaires.

Une exposition se rapportant au grand philosophe français a accompagné cette « table ronde » qui a eu lieu devant un grand nombre de professeurs et d'intellectuels mexicains.

Inauguration du lycée français de Santiago du Chili

Le nouveau lycée de l'Alliance française à Santiago-du-Chili, a été inauguré le 1er septembre dernier.

A cette occasion, le ministre de l'éducation nationale chilien a remercié le gouvernement français pour l'aide qu'il a apportée à la réalisation de l'établissement qui contribuera à resserrer encore les liens d'amitié et culturels traditionnels entre la France et le Chili.

Projet de création d'un Ballet national populaire au Théâtre des Champs-Élysées

Un projet de « Ballet national populaire » a été établi par le directeur artistique du Théâtre des Champs-Élysées, qui tendrait à réaliser dans le domaine chorégraphique ce que le Théâtre national populaire a apporté dans le domaine dramatique : mettre les spectacles de danse à la portée du grand public.

La troupe comprendrait de trente-cinq à quarante danseurs. Elle se produirait à Paris au Théâtre des Champs-Élysées, en province et à l'étranger.

René Clair, Médaille d'Or du Grand Prix de Bergame

La cérémonie de clôture du Festival d'Art et de Culture cinéma-

tographiques de Bergame a eu lieu le 14 septembre avec la remise des prix.

Les trois médailles d'or du « Grand Prix de Bergame » récompensant ceux qui ont bien mérité du cinéma, ont été décernés au metteur en scène français René Clair, au scénariste italien Cesare Zavattini, et au Sénateur Giovanni Ponti, commissaire de la Biennale de Venise.

*Madeleine Robinson, prix d'interprétation
du Festival de Venise*

Au Festival international du Cinéma qui s'est tenu à Venise durant la première semaine de septembre, la Coupe Volpi d'interprétation a été attribuée à Madeleine Robinson pour son rôle dans le film « A double tour. »

*La nouvelle installation du Centre
d'Etudes sociologiques du C. N. R. S.*

Successeur du Centre de Documentation sociologique qui fonctionnait à l'Ecole Normale de la rue d'Ulm, le Centre d'Etudes sociologiques du Centre National de la Recherche Scientifique se développe rapidement, comme la sociologie elle-même. Actuellement, il comporte un personnel de 51 chercheurs, 15 collaborateurs techniques, 3 collaborateurs administratifs, 3 bibliothécaires et 35 vacataires, ensemble dirigé par M. Stoetzel, professeur de psychologie sociale à la Sorbonne, assisté d'un comité de direction composé de MM Georges Davy, Friedmann, Gurvich, Le Bras, Lévy-Bruhl. Les recherches sont réparties entre une quinzaine de groupes : psychosociologie, sociologie des religions, sociologie du travail, sociologie ouvrière, sociologie des professions, sociologie politique, documentation et bibliographie, sociologie de la connaissance, sociologie de la vie morale, sociologie criminelle, sociologie urbaine, sociologie rurale, sociologie du cinéma, des symboles et représentations, sociologie des loisirs et des sports, sociologie d'outre-mer.

Vingt-deux bureaux, une salle de conférences, une bibliothèque de 11.000 volumes (qui reçoit aussi 210 revues) sont à la disposition des chercheurs.

Un groupe d'Ethnologie sociale a pris naissance au sein du Centre d'Etudes sociologiques depuis 1950. Orienté sur la recherche fondamentale, il s'est donné pour tâche d'étudier les rapports entre le milieu social et les comportements. Nombre de ses travaux ont déjà paru, dont la plupart sont dus à P. Chombart de Lauwe. La recherche appliquée se fait au Centre d'études des groupes sociaux, association créée pour répondre aux demandes des organismes publics ou semi-publics intéressés par les applications possibles des résultats des recherches sociologiques. Ainsi, cette association a passé une série de contrats avec le ministère de la Reconstruction pour des études sociologiques préparatoires à des plans d'urbanisme, pour l'étude des normes de logement, etc.

INFORMATIONS TECHNIQUES

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS

Début des travaux de percement du tunnel routier sous le Mont-Blanc sur le versant français

Les travaux de percement du tunnel sous le Mont-Blanc, le plus long du monde, viennent de commencer sur le versant français.

Ce tunnel, d'une longueur totale de 11,600 km, partira d'un point situé à environ 6 kilomètres de Chamonix, à une altitude de 1.274 mètres, pour déboucher en Italie, près du village d'Entrèves (1.381 mètres), sur la route d'Aoste.

L'accès se fera par une route en lacet de plus de 4 kilomètres, partant du hameau des Pèlerins, sur la rive gauche de l'Arve.

Des garages sont prévus tous les 300 mètres, en quinconce, avec, en face, de chacun d'eux, un point de tournage pour les véhicules longs. La largeur de la chaussée sera de 7 mètres, non compris deux trottoirs de 0,70 m.

En ce qui concerne la ventilation les dispositions suivantes ont été retenues :

Alimentation en air frais par huit conduits débitant chacun sur 1.450 mètres de longueur, d'un débit total de 300 mètres-cube-seconde ; évacuation de l'air vicié par deux conduits d'un débit de 150 mètres-cube-seconde.

Ces dispositions permettront un trafic horaire maximum de 350 à 400 véhicules (trafic total pour les deux sens de circulation) avec possibilité d'augmentation de 50% si le besoin s'en fait sentir.

Un certain nombre d'autres problèmes doivent encore être résolus : l'éclairage, lié d'ailleurs au choix de la peinture retenue pour la galerie, la signalisation, les systèmes de dépannage. En ce qui concerne les services des douanes, il n'y aurait qu'une seule installation franco-italienne.

Des moyens techniques très importants vont être mis en œuvre pour la réalisation de l'ouvrage. Côté français, en dehors des installations courantes de chantier, une ligne de 15.000 volts a été nécessaire pour alimenter un poste de transformation de 3.000 kilowatts de puissance. Pour la perforation, il a été prévu : un bâtiment de compression d'une

puissance de 1.200 CV, une installation de ventilation comportant 13 mètres cube-seconde, une poudrière souterraine. Pour le bétonnage un centre de préparation du béton est créé, comprenant une installation de concassage, broyage, criblage, d'un débit horaire de 50 tonnes, un silo à ciment de 300 tonnes de capacité, une tour à béton.

La perforation nécessitera l'emploi d'un « jumbo » à trois étages, « marinage » avec pelle électrique sur chenille et évacuation par « dumpers » jusqu'au dépôt de déblai. Au-delà de 2.000 mètres d'avancement, et pour faciliter la ventilation, l'évacuation des déblais se fera par voie ferrée de 1 mètre avec locotracteur électrique.

On estime que l'ouvrage pourrait être mis en service vers la fin de l'année 1962.

Activité et productivité de la S. N. C. F.

La Société Nationale des Chemins de Fer Français, dans une brochure qu'elle vient de publier, a dressé un bilan de son activité et de sa productivité pour l'année 1958, qui correspond au vingtième anniversaire de la Société nationale.

Grâce à une politique de modernisation de l'équipement du réseau, la S. N. C. F. a pu augmenter notablement sa capacité de transport et répondre aux besoins accrus de l'économie nationale, tout en améliorant considérablement son rendement, ses prix de revient et la qualité de ses services.

Il n'y a plus que 363.000 agents à la S. N. C. F., contre 364.700 en 1957 et 514.700 en 1938. En vingt ans, les effectifs ont donc diminué de 29,4%.

L'augmentation de trafic, dans le même temps, porte plus sur les marchandises (en millions de tonnes + 61%, en tonnage kilométrique + 100% que sur les voyageurs (+ 2,4%).

Si bien que le rendement par agent, exprimé en « unités trafic », a augmenté de 75,5% en 20 ans.

Ces résultats ont été obtenus avec un matériel voyageur égal à la moitié de ce qu'il était en 1938 et un matériel marchandises diminué d'environ un quart. Par comparaison, en effet, le nombre de voyageurs par train a augmenté considérablement (plus de 145%), de même que le tonnage brut moyen des trains de messageries (plus 49,2%) ou de marchandises (+ 17,9%).

Parmi les nombreux graphiques et cartes illustrant cette brochure-bilan, on note la courbe d'augmentation du nombre de voyageurs en places couchées (moins de 200.000 voyageurs en 1938 ; plus de 1.400.000 en 1958) et le réseau de plus en plus dense des lignes où la vitesse maximum de circulation est comprise entre 120 et 140 km/heure. On sait que cette vitesse est déjà portée à 150 km/h. pour le « Mistral ».

La régularité des trains s'est accrue. En 1938, 5,9% des trains rapides et express étaient arrivés au terminus avec un retard de 15 minutes ou plus. Cette proportion a diminué de près de moitié : 3% en 1958.

Lancement du premier bateau méthanier français

Le « Descartes », navire de 480 tonnes de port en lourd, conçu pour le transport de gaz liquéfié entre la métropole et l'Algérie, a été lancé le 4 septembre aux chantiers navals de la Ciotat.

Construit pour le compte de la société « Cazocéan », le « Descartes » mesure 63 mètres de long.

Nouvelles liaisons « Air-France »

Les négociations aéronautiques franco-américaines, qui se poursuivaient à Paris, ont donné des résultats satisfaisant les deux parties.

A l'issue d'un large échange de vues sur l'application et l'interprétation de l'accord de 1946, ainsi que sur la politique des deux gouvernements, en matière de transports aériens, les deux délégations sont convenues de recommander à leurs gouvernements respectifs la reconduction de l'accord de 1946 dans sa forme actuelle, sous réserve de certaines modifications aux tableaux de routes annexes à cet accord.

Tout en conservant tous les droits qu'elles tiennent de l'accord actuellement en vigueur, les compagnies françaises obtiennent le droit de desservir les nouvelles routes suivantes :

1°—Une route polaire de la France à Los-Angeles ou San Francisco ;

2°—Une route de la France à Anchorage (Alaska) via Hambourg ;

3°—Une route de la Nouvelle-Calédonie et de Tahiti à Honolulu via Los-Angeles ou San-Francisco.

Les compagnies françaises sont autorisées, en outre, à desservir un point supplémentaire, Baltimore, sur leur route de l'Atlantique Nord, vers la côte est des Etats-Unis.

Les compagnies américaines, pour leur part, conservent également tous les droits qu'elles tiennent de l'accord en vigueur et obtiennent, en outre, le droit de desservir dans le Pacifique, une route symétrique de la nouvelle route française ci-dessus mentionnée ainsi que le droit de faire escale sur leur route No 11 vers l'Extrême-Orient à Marseille et à Nice et non seulement à l'un de ces deux points, comme précédemment.

L'aménagement du Rhin

L'équipement du Rhin entre Bâle et Strasbourg entrepris par l'Electricité de France comportera au total huit chutes. Conformément à un projet datant de 1955, les quatre premières seront installées sur

le Grand Canal d'Alsace dans lequel les eaux du Rhin sont dérivées par le barrage de Kembs. Ces quatre usines sont, d'amont en aval :

—Kembs, mise en service en 1932 ;

—Ottmarsheim, réalisée de 1947 à 1952 ;

—Fessenheim, achevée en 1956 ;

—Vogelgrün, qui sera mis en service dans le courant de l'année 1960.

A l'aval de Vogelgrün, la conception retenue pour l'équipement du Rhin sera différente et les quatre derniers biefs comporteront chacun ;

—un barrage sur le Rhin, situé au voisinage du milieu du bief ;

—un canal de dérivation, sur la rive gauche, partant de l'amont immédiat du barrage et desservant, à son extrémité aval, l'usine de production et les écluses de navigation ;

—un canal de fuite ramenant les eaux utilisées dans le lit du Rhin.

L'aménagement de Marckolsheim, entrepris en 1957, sera le premier construit sur le nouveau schéma. Il sera suivi par le bief de Rhinau-Sundhouse actuellement en projet.

Lorsqu'il sera achevé, l'aménagement du Rhin produira près de 7 milliards de kwh. Il permettra une navigation plus facile sur 125 km et économisera ainsi une fraction sensible du combustible actuellement utilisé pour la traction sur le fleuve.

Le bief de Marckolsheim intéressera un tronçon du fleuve de 16 km environ de longueur, et correspondant à une dénivellation d'environ 12,80 m. L'usine proche de la route nationale 424 se trouvera à 20 km de Sélestat.

La production moyenne annuelle de cette usine atteindra plus de 900 millions de kwh dans la période qui précèdera la mise en retenue du barrage du bief aval (Rhinau-Sundhouse) ; elle sera de 877 millions de kwh dans l'exploitation définitive.

Le trafic de l'aéroport de Paris

Au cours du mois d'août les aéroports d'Orly et du Bourget ont reçu 308.747 passagers (soit 4,7% de plus qu'en août 1958) et 3.516 tonnes de fret (soit une augmentation de 11,5% par rapport aux chiffres d'août 1958). Le nombre de mouvements d'avions (10.908) a cependant accusé une baisse de 3,7% par rapport aux résultats d'août 1958 ; cette baisse est principalement imputable à un ralentissement du trafic des vols non commerciaux.

Au cours des huit premiers mois de l'année, les aéroports d'Orly et du Bourget ont enregistré, par rapport à la période correspondante de 1958, une augmentation de 16,3% du trafic de fret, de 12,5% du trafic de courrier, tandis que le nombre de mouvements passagers

augmentait de 10,4%. (Ces pourcentages établis sur le « total général » du trafic diffèrent légèrement des pourcentages calculés sur le « total commercial »).

Ces chiffres permettent d'escompter, pour l'ensemble de l'année 1959, un trafic de trois millions de passagers, 52.000 tonnes de fret et 117.000 mouvements d'avions sur les aéroports d'Orly et du Bourget.

Mise en service du funiculaire souterrain de Haïfa

Commencés en mai 1956, par deux entreprises françaises, les travaux du funiculaire souterrain de Haïfa viennent d'être achevés. Ce funiculaire souterrain est le plus long du monde. Il réalise, en outre, quatre autres records :

« Pente maximum 30 degrés, dénivellation de 280 mètres à partir du niveau de la mer sur une distance de 1.750 mètres, vitesse : 32 km à l'heure, débit horaire : 8.000 voyageurs dans les deux sens ; premier funiculaire monté sur pneumatiques. »

Tout le matériel : génératrices, réducteurs (Citroën rapport 2.700 ch), voitures, câbles, peinture, fils électriques et même jetons (frappés à la Monnaie de Paris) est venu de France.

En outre, la R. A. T. P. (Régie Autonome des Transports Parisiens) (assistance technique) Alsthom (électricité), Applevage (traction), Brissonneau-Lotz (voitures), Otis-France (escaliers mécaniques) ont apporté leur concours. La Compagnie Solel Boneh a fourni l'essentiel de la main-d'œuvre israélienne.

Mise en eau d'un nouveau barrage sur la Truyère

Le barrage Grandval, situé sur La Truyère, près de Saint-Flour, a été mis en eau le 15 septembre dernier.

L'ouvrage comporte six voûtes de 50 mètres de portée, s'appuyant sur des contreforts de 5,50 m. d'épaisseur. La hauteur du barrage atteint 85 m. et sa longueur 400 m.

Le volume de béton du barrage est de 160.000 mètres cubes. L'usine a été installée sous la voûte centrale. Le bassin intéressant le barrage s'étend sur 1.782 km². L'ensemble fournira un apport moyen annuel de 850 millions de mètres cubes d'eau.

La construction du barrage crée une retenue s'étendant sur 28 kilomètres en amont de l'ouvrage et couvrant une superficie de 1.100 hectares.

La production de l'usine, dont les deux groupes entreront en service dans quelques mois sera de 125 millions de kilowatts-heure.

AUTOMOBILE

La Régie Renault, sixième producteur mondial d'automobiles

En 1958, la Régie Renault s'est placée au sixième rang des producteurs mondiaux d'automobiles en construisant 430,736 véhicules, contre 336.312 en 1957, soit une augmentation de 28%.

En 1958, la Régie Renault a exporté 170.654 véhicules, dont 138.222 hors de la zone franc, en augmentation de 45% par rapport à 1957. Ces résultats ont été encore améliorés au cours des trois premiers mois de 1959 pendant lesquels la Régie a exporté 53% de sa production de voitures particulières et véhicules industriels. Actuellement, la Régie exporte notamment chaque jour 540 voitures aux Etats-Unis et 280 en Allemagne.

Production prochaine chez Renault de deux véhicules de livraison à traction-avant

La Régie Renault vient d'annoncer qu'elle allait assurer prochainement la production en série de deux véhicules de livraison traction-avant équipés du moteur 5 CV de la « Dauphine » : l'« Estafette » de 600 kilos de charge utile et le « Trafic » de 500 kilos de charge utile (ce dernier modèle étant destiné plus particulièrement aux transports urbains).

La production en série de ces nouveaux petits « utilitaires » commencera en septembre prochain. Ils seront livrés en quatre versions : fourgon tôle, fourgon tôle surélevé, pick-up bâché et « microcar » 8 places. La vitesse maximum de ces modèles serait de 90 km/h. pour une consommation de 8 à 10 litres aux cent.

En choisissant la traction-avant pour ces fourgons légers, la Régie Renault est probablement le seul constructeur au monde qui produise simultanément des véhicules conçus selon les trois grandes formules si controversées : moteur avant, roues arrières motrices (Frégate), tout à l'avant (Trafic et Estafette) et tout à l'arrière (Dauphine, Floride et 4 CV).

Nouvelle formule de vente de la Régie Renault

La Régie Renault a inauguré une nouvelle formule de vente. A leur descente d'avion, en France, les touristes américains prennent possession des « Dauphine » qu'ils avaient achetées aux Etats-Unis.

Cette formule, mise au point par la Régie Renault et Air-France sous le patronage de l'American Automobile Association, comprend, en effet, pour 2. 538 dollars : les deux voyages transatlantiques par avion, l'organisation touristique durant 30 jours d'un circuit comprenant la visite de la France, de Monaco, de l'Italie, de la Suisse, de l'Allemagne et du Luxembourg, et l'achat de la voiture, y compris son transport aux Etats-Unis par bateau.

*Succès de l'automobile française
au 39ème Salon de Francfort*

Le Salon de Francfort qui a eu lieu du 17 au 27 septembre a rassemblé, outre les firmes allemandes, 86 firmes étrangères, dont 21 britanniques et 17 françaises. Parmi ces dernières, Citroën, Panhard, Peugeot, Renault, Simca ainsi que les poids lourds, utilitaires et bus de Chausson, Berliet, Saviem et Simca. Le succès croissant outre-Rhin de la voiture française est aujourd'hui certain.

Au Salon même, la Floride, exposée pour la première fois en Allemagne, et le tracteur « Sahara » de Berliet ont attiré un très grand nombre d'admirateurs.

Talbot reprend sa production à Suresnes

Au prochain Salon, la Société des Automobiles Talbot, qui a repris sa production dans ses usines de Suresnes, présentera son modèle « Lago America », équipé du moteur Simca 8 cylindres en V, d'une cylindrée de 2.476 cc.

La puissance au frein atteint plus de 110 CV à 5.000 tours-minute (puissance fiscale 14 CV) permettant une vitesse de pointe de plus de 165 km-h.

Utilisation de Citroën dans l'Arctique

Ces derniers temps, plusieurs voitures de tourisme Citroën des types « ID » et « 2 CV » ont été livrées dans les provinces norvégiennes situées au Nord du Cercle Polaire en particulier dans la région d'Hammerfest qui est la ville la plus septentrionale du monde à environ 70° de latitude nord. Une « ID » a également été récemment livrée à Spitzberg, à environ 1.000 km du Pôle Nord.

ELECTRICITE

*Inauguration à Villeurbanne d'un des centres
d'essais électriques
les plus puissants du monde*

Le Centre d'essais et de recherches Delle-Alsthom (C. E. R. D. A.) qui se trouve installé à Villeurbanne, vient d'être inauguré.

La Société Delle, qui appartient au groupe de la Compagnie Générale d'Electricité, possédait à Villeurbanne un centre d'essais dont elle avait récemment porté la puissance de 600.000 à 2.500.000 kilovolts-ampères. La Société Alsthom en préparait un autre, lorsque ces deux sociétés décidèrent d'unir leur effort pour obtenir un centre d'une puissance égale au plus puissant du monde. (Deux milliards et demi y ont été investis).

Il s'agit d'essayer des disjoncteurs, des sectionneurs, des coupe-circuits, qui jouent, dans les grandes installations électriques, le rôle des interrupteurs et des disjoncteurs des foyers domestiques.

Sur les réseaux chargés de puissances qui rendent solidaires les appareils les plus divers, de la pile atomique et de la locomotive électrique à l'ampoule de faible voltage, les courts-circuits pourraient entraîner des dizaines de millions de dégâts et de longues privations de courant dans les usines électriques et les foyers, si le circuit défaillant n'était coupé instantanément, dans des conditions particulièrement difficiles, parce que le courant peut atteindre à ces moments d'imprévisibles puissances, parce que l'étincelle de rupture tend à prolonger le circuit, et que, par sa chaleur, qui atteint à certains endroits 6.000 degrés, elle détériore les appareils.

C'est pour rendre à la fois plus sûrs, plus efficaces et meilleur marché les disjoncteurs (que l'industrie française exporte en grand nombre en U. R. S. S. et dans de très nombreux pays), que quelque 2.000 essais sont indispensables pour la mise au point d'un nouvel appareil. Les centres existants étaient surchargés.

Le nouveau centre possède des installations qui permettent de pousser jusqu'à destruction les essais d'appareils, grâce à des abris bétonnés, et d'étudier leurs réactions dans les conditions les plus défavorables, grâce notamment à des pluies et à des brouillards artificiels.

Les Livres

«L'ECONOMIE HAITIENNE »

par Ernst TROUILLOT

Vient de sortir des presses de l'Imprimerie de l'Etat un ouvrage de grand intérêt, sous le titre combien évocateur : « *L'Economie Haïtienne* ». L'auteur est le professeur Paul Moral, Membre de la Mission Universitaire Française en Haïti. Cette étude du « problème haïtien » a été éditée sous les auspices de la Cour Supérieure des Comptes, organisme « d'orientation économique et financière ». Parrainage rassurant, tout de même ! Une page de M. Jules Blanchet, émaillée de fortes considérations scientifiques, sert d'introduction à « *L'Economie Haïtienne*. » L'« orientation bibliographique » qui a guidé l'auteur est d'un poids considérable.

M. Paul Moral est avant tout un géographe. Mais il a su appréhender le *fait haïtien* en coordonnant données économiques, sociales, politiques, naturelles, historiques. C'est une lumineuse dissertation sur les questions essentielles que reflètent l'état actuel et l'avenir de l'économie haïtienne. Seules la science et la technique — c'est la leçon qui se dégage de l'étude de M. Moral — sont appelées à « vaincre » le sous-développement de l'économie haïtienne, sous-développement qui étreint, étrangle, torture le peuple et dont il n'est pas de mise, quant à présent, de souligner les « particularités » qui pourraient se manifester dans le déficit de consommation, l'insuffisance de l'épargne, le caractère passif ou neutre des dépenses de l'Etat, etc.

Le livre s'ouvre sur des « conditions historiques », préface à l'étude de l'économie d'aujourd'hui : « les grandes lignes de l'histoire nationale forment encore comme la trame sur laquelle se dessine la situation actuelle. » L'Indépendance politique ne signifie pas Indépendance Economique. Notre pays en a fait l'expérience.

La première partie — légitimement intitulée : « *Le Passé, La Terre, Les Hommes* — formule, en des termes lumineux, « l'équation haïtienne » entre le territoire et la population, entre les conditions physiques et les facteurs humains.

Le Passé, la Terre, les Hommes ! Trilogie qui conduit M. Moral aux « Mécanismes économiques » — la matière de la deuxième partie de son ouvrage.

Avec 21% (1/5 environ) de son étendue en plaines (altitude inférieure à 200 mètres) et 40% de surfaces dépassant 500 mètres d'altitude, Haïti présente un contraste de relief entre le Nord et le Sud. Diverses cartes schématiques de la répartition des sols illustrent abondamment cette remarque. Après avoir défini les « provinces » climatiques, M. Moral s'est apitoyé sur l'érosion et le déboisement. Quel est le bilan des possibilités naturelles ? Il n'y a rien de scientifiquement établi. Mais l'on estime ordinairement à 700.000 has ou 1.000.000 d'has l'espace cultivable. Que de ruines et de misères accumulées par des siècles de déboisement !!!

, L'homme haïtien étant intégré dans son cadre historique et physique, l'auteur décrit, avec des détails minutieux, les mécanismes économiques ; l'activité humaine est mise en lumière. C'est d'abord l'activité paysanne qui est à l'honneur, puis ce sera l'étude des activités intermédiaires : A.—Spécialisation, pacotillage et camionnage. B.—Les marchés. C.—Les transactions intérieures. Ces activités — activités intermédiaires — « telles qu'elles apparaissent à travers le fonctionnement des marchés, de la production à l'exportation ou à l'approvisionnement urbain et de l'importation au menu détaillage, dessinent un réseau assez confus. Les échanges qui s'effectuent « à l'amont » des quelques grands centres commerciaux du littoral restent difficiles à mesurer, à interpréter. De même, la place que tiennent les activités intermédiaires, et d'une façon générale, les activités non exclusivement agricoles, dans la société haïtienne, paraît à peu près intraduisible en termes de statistiques. »

La troisième partie dresse le bilan des différents secteurs de l'économie : production agricole, l'appoint industriel et touristique, la balance commerciale, les finances publiques. Des rapports entre ces secteurs, M. Moral dégagea une définition de la structure économique elle-même.

L'auteur conclut qu'il y a trois principaux secteurs d'activité : le secteur agricole, le secteur commercial, le secteur administratif et politique. « Schématiquement, le premier nourrit les deux autres : la campagne alimente la ville. C'est la définition même du parasitisme. Socialement, poursuit M. Moral, on le sait, le paysan, le négociant et le fonctionnaire représentent encore les trois « entités » fondamentales auxquelles on a voulu, à tort, donner le nom de « classes ».

Il y a donc lieu de noter que le commerce d'exportation et d'importation constitue la pièce maîtresse de l'économie. Presque tout dépend de lui. Cette orientation « à sens unique » des rapports entre la production agricole et le commerce d'exportation — M. Moral en précise

les nuances — provoque aussi une économie saisonnière et la « cristallise » au centre principal du négoce, Port-au-Prince, cette « capitale parasite. »

Tout n'est pas perdu. La dernière partie du livre — justement groupée sous le titre *Perspectives Economiques* — met l'accent sur les « tâches premières de l'Etat-Providence ». sur la nécessité impérieuse, de produire davantage, sur la réhabilitation du paysan, sur l'intégration nationale...

Tout n'est pas perdu, pour inquiétant que soit le drame d'Haïti, pour inextricable que semble être le Problème haïtien. C'est l'heure du choix. Il faut choisir d'y croire : « économiser, produire davantage, réhabiliter l'homme de la terre, faire une unité qui se cherche depuis un siècle et demi »...

Seules la technique et la science peuvent concrétiser les « perspectives » entrevues par Paul Moral...

« L'Economie Haïtienne » est un acte de foi. C'est une œuvre d'Apôtre... Elle témoigne de l'intérêt que ce Français qui a longtemps vécu au milieu de nous porte à notre chère Haïti... Le Sauvetage National — Paul Moral a parfaitement raison — est au prix du choix qu'il indique, qu'il suggère à la conscience des uns et des autres...

Qu'on se rassure. Il est encore temps d'agir.

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

BIBLIOGRAPHIE HAÏTIENNE POUR L'ANNEE 1952 (*)

par Max BISSAINTHE

- ARISTIDE, Achille, — Mémoire sur la municipalité en Haïti. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1952, 54 p.
- ALEXANDRE, Pierre C., — A propos de la législation sur l'Inventaire. Port-au-Prince, « Les Presses Libres », (1952), 127 p., illus.
- AUGUSTE, Gérard Bonaparte, — Haïti, mon pays ... et son Histoire ; Illus. de Jacqueline de Reus. Malines, Ed. du Cerf, 1952, 39 p.
- AUGUSTE, Yves Ls., — L'internationalisation des constitutions. Madrid, Industrias Graficas Espana, (1952), 226 p., 20 x 11.
L'aut. était alors Secrétaire à l'Ambassade d'Haïti à Madrid. Préface de M. Boris Mirkine-Guet-Zévitch, Professeur à l'Institut des Hautes Etudes Internationales de l'Université de Paris.
- * BACH, Marcus, — Strange altars. Indianapolis, Bobbs — Merrill Co., 1952. 245 p., port. 22 x 12.
Description générale ; s'intéresse toutefois au vodou particulièrement.
Pub. en Français par Hachette en 1955 sous le titre : Vaudou, à Paris (264 p).
- BENJAMIN, Georges James, — Contribution à l'histoire diplomatique et contemporaine. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat. 1952. 314 p. 22 x 9.5. Photo de l'aut.
- BENJAMIN, Georges James, — Le Général Paul E. Magloire ; Sa politique de la Santé dans ses rapports avec la rénovation agricole ; 8 octobre 1950 — 8 octobre 1952. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1952. 32 p. 23 x 12.5. Ports. du Président, de l'aut. ; nombreuses illus.
- BRUN, Lelio, — Blanc et noir ; 1er grand prix littéraire du Cénacle des jeunes ; préface de : Paul E. Najac. Port-au-Prince, Imp « Les Presses Libres », 1952. 36 p., illus.
- * BUTTERLIN, Jacques, — La Structure générale des Antilles, par ..., Délégué du Gouvernement de la République d'Haïti et de la Société Haïtienne d'histoire, de géographie et de géologie au XIXème Congrès géologique international (Alger-Sept 1952). Port-au-Prince, 1952. 23 p. miméog.
- COEN, Edwidg, — En marge d'une confédération économique inter-antillaise. Port-au-Prince, 1952. 18 p., illus.

* Les noms des auteurs étrangers sont précédés d'un astérisque.

- COMITE EXECUTIF DU TRICINQUANTENAIRE DE L'INDEPENDANCE NATIONALE, — Bulletin d'information. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1952. 14 p., illus.
- COMMISSION NATIONALE DE COOPERATION AVEC L'UNESCO, — Guide de l'exposition scientifique de l'unesco. Hôtel de ville de Port-au-Prince. Port-au-Prince, Centre de Production de matériel éducatif, Oct. 1952. 32 p. 21.5 x 14.5.
Précédé d'un message non signé.
- CORNEILLE, Félix, — Le problème du reboisement en Haïti, par ..., Chef de la Section de conservation du sol et de reboisement ... Port-au-Prince, Juillet 1952. 7 p. miméog.
Pub. par la D. G. A.
- CRAAN, L. Ovide, — La lecture éducative. — II ou l'Education par la lecture expliquée ; classes de 5e. et 4e. des Lycées et Collèges ; Cours Supérieur et complémentaires ; ouvrage approuvé par le Département de l'Education Nationale. Port-au-Prince, Imp. du Collège Séminaire Adventiste, 1952. 345 p.
21 x 10.5.
Quelques illus., une carte.
- DALENCOUR, Dr. François, — Pathogénie et traitement de l'ambiasse intestinale. Paris, C. Drouin et Cie, 1952. 76 p.
- DALENCOUR, Gaston, — Manuel d'hygiène : à l'usage des Ecoles primaires et des classes élémentaires des Lycées et Collèges, avec une préface du Dr. Léon Audain. 13ème édition. Port-au-Prince, Telhomme, 1952, 55 p.
- DAUMEC, Gérard, — Reflets d'ombres ; préface de Roussan Camille, Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1952. 25 p. 19 x 10.5.
Recueil de poèmes.
- DAVID, Odnell, — Etude critique ; autour de : Destin de la langue française en Haïti, de Pradel Pompilus ou le devenir du créole comme langue nationale ; présentation d'Emmanuel Ambroise ; Collection « Les Semeurs »... Port-au-Prince, Imp. « Les Presses Libres, 1952. 73 p. 19.5 x 10.
critique sévère de la conférence de M. *Pradel Pompilus*, prononcée à l'Institut Français, mise ensuite en brochure et prônant l'utilisation du français, au détriment de notre créole.
- * DEBIEN, Gabriel, — La Société coloniale aux XVII et XVIIIème siècles. 1.— Les engagés pour les Antilles (1634—1715).
Paris, Larose, 1952. 280 p.
- DENIZE, Dr Auguste, — La Crise Médicale : à la recherche d'une solution.
Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1952. 22 p.

- DEPESTRE, René. — Traduit du Grand large ; poème de ma patrie enchaînée. Paris, Pierre Seghers, éditeur, 1952. 57 p. 18 x 9.5.
« La deux cent vingt-quatrième brochure des cahiers « P. S. » publiés par « Poésie 52 ».
- DORET, Frédéric, — Syllabaire. Port-au-Prince, Imp. H. Deschamps, 1952. 110 p.
- DORSAINVIL, Jean Chrysostome, — Essais de vulgarisation scientifique et questions haïtiennes. Port-au-Prince., Imp. Théodore, 1952. 116 p. 24 x 13.
Photo de l'aut. avant-propos de *Mesmin Gabriel*, qui a publié l'ouvrage : l'auteur mourut en 1942, à Port-au-Prince.
- DUMERVE, Constantin, — Chants patriotiques à l'usage des Ecoles de la République. Port-au-Prince. Cie Lithog. d'Haïti, 1952. 77 p., illus. 23 x 13.
Précédé de « l'Acte d'indépendance ». Renseign. sur le Général Placide Lebrun Texte de « La Dessalinienne » et bref historique de l'hymne ; hymne du Centenaire, Salut Présidentiel, etc...
- DUPONT, Edouard, — Un peu de moi. Port-au-Prince, 1952 ? 34 p.
- DUVALIER, Dr. François, — A propos d'un cas de pneumonie primitive atypique (Ext. du « Bulletin de l'association des médecins de langue française du Canada — 1952), 7 p.
- * EATON, Frank M., — Land development of the Artibonite Plain of Haiti ; prepared for the Government of Haiti, by ..., Expert appointed jointly by the Food and Agriculture organization and the Technical Assistance Administration of the United Nations. N. Y., 1952. 33 p. miméog., illus.
Pub. par le « Technical Assistance Programm » des Nations Unies.
- HAITI-AGRICULTURE, — Six mois de réalisations dans le domaine agricole (Octobre 1951 — Avril 1952) Le Président Paul Eugène Magloire, l'inspirateur et le réalisateur du Plan de cinq ans, le plus vaste programme entrepris par un Gouvernement Haïtien pour le développement de notre économie. 1er Mai 1952. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1952. 28 p., illus. 22.5 x 13.5.
- HAITI-AGRICULTURE, — D. G. A—Service de l'Extension Agricole, — La coopération, comment on peut la comprendre. Bulletin à l'usage des cercles d'études coopératives. Série 2. No. 3. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1952.
- HAITI — ECONOMIE NATIONALE — BUREAU DE RECENSEMENT, — Memento de la distribution des divisions administratives et politiques du territoire d'Haïti. Port-au-Prince, Déc. 1952. 34 p. miméog. nombre de communes, de quartiers, de sections rurales, etc...

- HAITI — EDUCATION NATIONALE — Edikasiô dè baz.(édisiô ékspé-
rimâtal) Palidis.
Port-au-Prince, Centre de Production de matériel éducatif, Août
1952. 13 p., illus. 17 x 20.
- HAITI — EDUCATION NATIONALE, — Edikasiô dè baz. Piâ-edisiô
ékspérimâtal.
Port-au-Prince, Centre de production de matériel éducatif, Sept.
1952. 12 p., illus. 17 x 20.
- HAITI — EDUCATION NATIONALE, — Edikasiô de baz. vè ki gaté
léstomak nou.
Port-au-Prince, Centre de Production de matériel éducatif, Août
1952. 12 p. illus. 18 x 23.
« édisiô ékspérimâtal ».
- HAITI — EDUCATION NATIONALE, — 1 jèn ti bébé. Port-au-Prince,
Centre de Production de matériel éducatif, oct. 1952. 20 p. illus.
20.5 x 16.
- HAITI — EDUCATION NATIONALE — UNIVERSITE D'HAITI —
ECOLE NORMALE SUPERIEURE, — Programme et conditions du
concours des bourses de préparation à l'Ecole Normale Supérieure.
Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1952. 35 p. 20.5 x 12.
En ex. : « Université d'Haïti — Ecole Normale Supérieure ». Photo
du Président Paul E. Magloire, p. 1 : liste des membres du person-
nel enseignant de l'Ecole Normale Supérieure.
- HAITI-PRESIDENCE — S. I. P. P. — Bilan et réalisations ... 1950-1952.
Quand un Chef nous parle. Port-au-Prince, Imp. N. Théodore, 1952.
14 p. Coll. du Cent cinquantaire.
- HAITI-PRESIDENCE — S. I. P. P., — Bulletin d'information. Pro-
gramme de développement économique. Travaux mis en exécution
par le Département de l'Agriculture durant les mois d'octobre, no-
vembre et Décembre 1951. Port-au-Prince. 1952. 31 p. miméog. Pub.
par le S. I. P. P. (service relevant du Dépt. de la Présidence) ;
rapport préparé par la Direction Générale de l'Agriculture sur le
programme de 5 ans du Gvt. Magloire.
- HAITI-PRESIDENCE — S. I. P. P. — Décentralisation et renaissance
des provinces. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, Décembre 1952. 32 p.,
illus. 22 x 12.
En ex. : l'application du programme Magloire.
Pub. par le Service d'information, de Presse et de propagande.
- HAITI-PRESIDENCE — S. I. P. P., — Deux ans au service du pays.
Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1952. 279 p. 22 x 13.5.
Relate en détail avec de nombreuses illustrations les réalisations
du Gvt. *Paul E. Magloire.*

- HAITI — SANTE PUBLIQUE, — Le Président Magloire et la santé publique. Port-au-Prince, Imp. Henri Deschamps, 1952. 24 p.
Nombreuses illus. ; contient les réalisations du Gvt. dans ce domaine ; photo du Président.
- HAITI-TRAVAIL, — Revue du Travail. C. Jumelle, Secrétaire d'Etat. 1er mai 1952. Port-au-Prince. Imp. de l'Etat, 1952. 255 p., illus. (vol. 2 — No 2).
- HYPOLITE, Michelson Paul, — Le devenir du créole Haïtien ; conférence prononcée au Pavillon des Beaux-Arts le 7 Août 1952. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1952. 23 p. 24 x 13.5.
L'aut., diplômé de l'Institut d'Ethnologie de Port-au-Prince, est Directeur du Musée du Peuple Haïtien.
- JEREMIE, J. Cadet, — Pour bien vivre. Méditations. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1952. 152 p. 23 x 12.
- JOURNEE (LA) HISTORIQUE du 3 juin 1952. — Le citoyen Paul E. Magloire, Président de la République, Général de Division de l'Armée d'Haïti. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1952. 39 p., illus.
- LALÉAU, Léon, — Apothéoses. Port-au-Prince, Ed. Henri Deschamps, 1952. 208 p. 19.5 x 11.
« Collection de la Bibliothèque Nationale ». Etudes sur *Dessalines, Christophe, Ludovic Lamothe, Ernest Douyon, Caius Lhérisson, Constantin Henriquez, Pierre Frédérique, Frédéric Marcelin, Alexandre Pétion, etc ...* et quelques hommes d'état étrangers.
- LAMY, Amilcar, — Autour du rapport Lespinasse de 1902, sur le droit de propriété immobilière des étrangers, Port-au-Prince, 1952.
« Résumé des discussions de la Société de Législation — Règle constitutionnelle de 1805 à 1950 et législation actuelle. »
- LEBON, Antonio, — Le miroir ; étude et fragment. Port-au-Prince, 1952. 8 p. miméog. 22 x 12.
- * LEET, Glen, — Community development in Haiti, — Report of field visit 2-20 July 1952, by ..., U. N. T. A. A. Consultant on community development N. Y. 1952, 4 p. miméog.
- * LE GOUAZE, Mgr Joseph, — Lettre pastorale rappelant l'Encyclique « Vigilanti Cura » de S. S. le Pape Pie XI sur le Cinéma et Mandement pour le carême de l'an de grâce 1952.
Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1952. 24 p. 23 x 13.
- MAGLOIRE-St-Aude, Clément, — Ombres et reflets. Port-au-Prince, Imp. V. Pierre-Noël, 1952. 31 p. 21.5 x 13.
- MARS, Dr. J. Price, — Le processus d'une culture ; extrait de : Proceedings of the 79th International Congress of Americanists (Vol. II — 1952 — p. 143-151) Chicago, 1952.
En Français et en Anglais.

- MATHELIER, Clément, — Plan d'étude ; comment étudier les verbes réguliers et irréguliers. 3ème partie. Cours élémentaire. Port-au-Prince, Valcin, 1952. 25 p.
- * MONCLUS, Miguel Angel, — Apuntes de Haïti. C - Trujillo. Editora Montalvo, 1952. 251 p. 22 x 12.
- * MORAL, Paul, — Géographie Générale ; cours moyen et supérieur, allant de la 7ème à la 3ème. Port-au-Prince, Imp. Deschamps, 1952. 116 p., illus.
L'auteur, Diplômé de Paris (Sorbonne), était alors membre de l'Institut Français à Haïti.
- NEMOURS, Gal. Alfred, — Haïti et la Guerre de l'Indépendance Américaine. Port-au-Prince, Imp. H. Deschamps, 1952. 121 p.
- NUMERO SOUVENIR — à l'occasion de la consécration solennelle de la Cathédrale N. D. de l'Assomption, Les Cayes, Haïti, par son Excellence Monseigneur Louis Collignon, O. M. I., Evêque des Cayes, en la fête de N. D. de la Guadeloupe. 12 Décembre 1951. Port-au-Prince, 1952, non pag., illus., non imp. en Haïti.
- OBSERVATOIRE METEOROLOGIQUE DU P. S. C. St-M. — Bulletin annuel ... Année 1952. Port-au-Prince, (1952). 81 p. miméog., tabs. 33.5 x 24.
- ORIOLE, Jacques, — Le mouvement folklorique en Haïti ; Introduction de MM. Lorimer Denis et Dr. François Duvalier. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1952. 116 p., illus. 23.5 x 13.5.
« Pub ... Série II No. 9. » Co-aut. ; Viaud, Léonce ; Aubourg, Michel.
- PAUL, Emmanuel C., — « La gaguère » ou le combat de coqs. Port-au-Prince, 1952.
- PEAN, Pradel, — Plaidoyer pour les provinces. Port-au-Prince. Imp. Henri Deschamps, (1952), 59 p., illus. 19 x 12.
Photo de l'aut. ; préface de Pierre Gonzalès.
Collec. du Cent cinquantième.
- * PIERCE, R. O., — Report to the Government of Haiti on the Artibonite irrigation Project. Rome, Nov. 1952. 9 p. miméog.
l'aut., R. O. Pierce, expert des Nations Unies. Rapport No. 5. Pub. aussi en Mars 1951 (B. D.) sans couv. cartonnée.
- PIQUION, René, — Archives. Port-au-Prince, Imp. H. Deschamps, 1952, 33 p.
Observations sur un stage international d'Archives (Paris) auquel l'auteur venait de participer.
- POMPILUS, Pradel, — Destin de la langue Française en Haïti ; conférence prononcée à l'Institut Français d'Haïti le 19 Février 1952. Port-au-Prince, Imp. « Les Presses Libres », 1952. 21 p. 21.5 x 12.5.

- PRESSOIR, Catts, — Haïti : monuments historiques et Archéologiques. Mexico, D. F., 1952. 32 p., illus., carte 25 x 18.
Pub. No. 143 de l'Instituto Panamericano de Geografia e historia (Mexico).
- PROJECTION, — Revue de l'Institut Haïtiano-Américain. Vol. 2, No 1. Port-au-Prince, « Les Presses Libres. Mai 1952. 71 p.
- RIGAL, Antoine, — Les Codes Haïtiens annotés par ... Supplément 1952. Port-au-Prince, Imp. A. P. Barthélemy, 1952. 136 p. 16.5 x 9.5.
- RIGAUD, Odette Menneson, — Etude sur le culte des Marassas en Haïti (extrait de Zaire, Juin 1952, No. 6).
Description de cérémonies, notamment à Léogâne, aux Gonaïves, en plaine du Cul-de-Sac, etc...
- * ROBERT, Mgr Paul, — *Missel Créole ; la messe, cé sacrifice Jésus-Christ*. Les Presses missionnaires. Issy-les-Moulineaux, 1952. 383 p. 15 x 9.5.
Paru sans signature d'auteur ; édition cartonnée, couv. illus.
- * RODMAN, Maia, — Market day for Ti André, by ... ; illustrated by Wilson Bigaud. N. Y., The Viking press, 1952. 48 p. 23.5 x 14.
- ROSEMOND, René J., — L'Energie Nationale. « Les Précurseurs ». Port-au-Prince, Collège Vertières, 1952. 216 p.
- SAINT-AMAND, Edris, — Bon Dieu rit ; roman haïtien. Paris. Domat, 1952. 319 p. 20 x 10.
- SALES, Marcel, — Sesquipartition et Trisection de l'Angle. Port-au-Prince. 1952 ? non paginé, graphiques.
seule la couv. est imprimée ; le reste est miméographié.
- THOBY-Marcelin, Philippe, — Le crayon de Dieu. Paris, la table ronde, 1952. 254 p.
- * VITON, Albert, — Aspects économiques du développement de la production sucrière en Haïti, par ..., économiste.
Rome, Juillet 1952. 60 p. miméog., tabs.
« Programme élargi d'Assistance technique — F. A. O. — Rapport No. 34 » — « Rapport au Gouvernement d'Haïti sur la production sucrière ».

UNE GALERIE DE JACMELIENS

par Maurice A. LUBIN

(suite)

(5).— Sénateurs de la République :

Le Sénat fut institué par l'Acte Constitutionnel du 27 Décembre 1806.

L'Assemblée Constituante élut, le 28 Décembre 1806, Henry Christophe, Président d'Haïti, puis forma le Sénat en nommant 24 Sénateurs.

Le 31 Décembre 1806, 15 Sénateurs présents se réunirent et constituèrent le Sénat.

Le même jour, le Sénat notifia sa constitution à l'Assemblée Constituante qui se déclara aussitôt dissoute.

1) MAGLOIRE AMBROISE, (Né vers 1774 — Mort le 7 Décembre 1807, à 33 ans), (voir en supplément un acte authentique où il est question de son âge).

Sénateur (21 Mars 1808 — 5 Décembre 1815).

2) PHILIPPE BOURJOLLY MODE, (Né en 1757, mort le 20 Avril 1820, à 63 ans).

Sénateur (4 Mars 1807).

3) JEAN BAPTISTE BAYARD, (Né en 1775).

Sénateur (21 Mars 1808 — 5 Sept. 1815).

réélu le 19 Octobre 1830 — 1836.

Il fut Président du Sénat quand Alexandre Pétion prêta serment comme Président à Vie.

4) ANTOINE MARTIN HILAIRE, ()

Sénateur (5 décembre 1815 — 1821)

4 bis) JEAN LOUIS LAFONTANT, (Né en Avril 1799, se maria le 21 Juillet 1822 avec Marie-Jeanne Lefèvre — Mort le 15 Août 1881 à 82 ans.

Sénateur (31 Janvier 1825)

5) DESIRE MAILLARD, (Né à Marigot — mort le 8 Décembre 1837).

Sénateur (5 Mai 1834 — 8 Décembre 1837).

6) JEAN JOSEPH GILLES LONGCHAMPS, (Né en 1777, épousa le 9 Juillet 1818 Marie Françoise Guchaud, de St-Marc. — Mort-

Sénateur (21 Septembre 1836)

- 7) JEAN CLAUDE MICHEL JEUNE, (Né en 1775 — Mort le 2 Février 1852, à 77 ans).
Sénateur (20 Avril 1838).
Le Conseil d'Etat fut institué et fonctionna du 29 Mars 1844 à 1857.
Furent nommés comme Conseillers d'Etat les 4 noms qui suivent :
- 8) ANDRE PILIE, (Né en 1780 — Mort le 12 Mai 1851, à 71 ans).
Conseiller d'Etat (29 Mars 1844 — Septembre 1846).
(Section des Finances de l'Administration Générale pour l'Ouest et la Ville de Jacmel).
- 9) JOSEPH FRANÇOIS, (Né en 1808 — Mort le 18 Avril 1863, à 55 ans).
Conseiller d'Etat (13 Janvier 1845).
Il fut en outre Comte de Cap-Rouge).
- 10) MICHEL ROCHE. (Né en 1793 — Mort le 15 Janvier 1861, à 68 ans).
Conseiller d'Etat (13 Octobre 1848).
- 11) PIERRE-LOUIS CARRIES, (Né en 1794).
Conseiller d'Etat (8 Juillet 1856 — 1857).
Sénateur (1864 — 1867).
- 12) BAZILE EDMOND LAUTURE, (Né en 1810 — Mort le 15 Avril 1869, à 59 ans).
Sénateur (23 Juillet 1866 — réélu le 4 Septembre 1867).
- 13) JACQUES PHILIPPE THEBAUD, (Né en 1822 — mort vers 1888),
Sénateur (4 Septembre 1867 — 23 Juin 1870).
- 14) MEGIE aîné ou JEAN BAPTISTE MEGIE, (Né le 28 Décembre 1829 — mort le 25 Janvier 1910).
Sénateur (8 Mars 1870-1874).
- 15) JEAN FRANÇOIS DESILUS LAMOUR, (Né le 25 Octobre 1833 — Sénateur (10 Mars 1870 — 1874). Mort le 30 Juin 1879).
- 16) AMILCAR FLAMBERT, (Né en 1826, épousa, à 26 ans, le 21 Mars 1852, Marie-Mercie Zelmise Duret,
Sénateur (3 mai 1871, réélu en 1876).
- 16-bis) WILLIAM CHANLATTE, (Né en 1806 — épousa, le 21 Février 1835, Alexandrine Brifault, puis le 12 Avril 1854 Marie Félicité Lauvé.
Sénateur (3 Mai 1871).
- * 17) DARTIGUENAVE.
Sénateur (1876 - 1879)
- 18) LOUIS THIMOGENE LAFONTANT (18 Septembre 1831 — 18 Octobre 1907).
Sénateur (1876-1879) — réélu en 1891-1893.
- 19) PELAGE CLAUDE, Né à Marigot le 18 Juin 1822 — Mort le 6 Décembre 1898).
Sénateur (5 Juillet 1876 — 30 Juin 1882).

- * 20) MASSILLON ANTOINE AUBRY, (Né le 1er Août 1833 — Mort le 24 Mai 1891).
Sénateur (14 Mai 1886 — Elu Sénateur pour Port-au-Prince en 1890).
- 21) DULCINE JEAN LOUIS (23 Décembre 1847 — 27 Mai 1906).
Sénateur (1890-1892 et de 1902 à 1906).
- * 22) EDMOND PAUL, (Né à Port-au-Prince le 10 Octobre 1837 — Mort le 18 Juin 1893).
Nous le trouvons Sénateur pour Jacmel en 1890-1893.
- 23) VOLTAIRE RITHER DOMOND (6 Janvier 1840 — Décembre 1933).
Sénateur (Juin 1891-1893).
- 24) ROVIGO BARJON (13 Juillet 1854 — 21 Avril 1917).
Sénateur (1897 — réélu en 1898 — le 12 Mai 1903 jusqu'au 30 Mai 1905 puis 30 Mai 1910 à 1914).
- 25) EMILE BROSSARD, (Né en 1843 — Mort le 12 Décembre 1906).
Sénateur (8 Décembre 1902 — réélu en 1906).
- 26) MICHEL ORESTE, (Né le 8 Avril 1859 — Mort le 28 Octobre 1918 à New-York).
Sénateur (8 Décembre 1902-1906 puis 1911-1913).
- 27) EMMANUEL VOLEL, (1er Mars 1867 — 13 Janvier 1934).
Sénateur (1er Juin 1914 — 19 Juin 1916).
- 28) SEYMOUR PRADEL (10 Juillet 1876 — 25 Avril 1943).
Sénateur (9 Avril 1915 — Août 1915).
Avec l'Occupation Américaine, le Sénat fut dissous par le décret du 19 Juin 1916.
Le Sénat fut reconstitué le 14 Octobre 1930.
SEYMOUR PRADEL (10 Juillet 1876 — 25 Avril 1943).
Sénateur (10 Novembre 1930 — 18 Février 1935).
- 29) CHARLES MORAVIA (17 Juin 1876 — 11 Février 1938).
Sénateur (22 Février 1935 — 28 Septembre 1936).
- 30) RIVAROL LEMAIRE (6 Mai 1885 — 19 Décembre 1953).
Sénateur (15 Janvier 1937 — 17 Janvier 1941).
- 31) JOSEPH EMMANUEL BARNAVE CRAFT (Né le 16 Août 1868 — Sénateur (14 novembre 1938 — réélu le 17 janvier 1941 — Mort le 17 septembre 1941).
- 32) EDVARD VOLEL (26 Janvier 1895 — 29 Avril 1954).
Sénateur (8 Mai 1941 — 18 Octobre 1941).

33) BIGNON PIERRE-LOUIS (23 Mai 1886 — 1er Juin 1956).

Sénateur (12 Juin 1946 — 10 Mai 1950).

34) LEON BAPTISTE (13 Janvier 1904).

Sénateur (28 Novembre 1950 — 29 Mars 1957).

L'astérisque indique que ces personnalités ne sont pas originaires de la région de Jacmel.

Supplément à la 1ère partie.

Nous nous faisons le devoir de projeter plus de lumière sur la personne de l'une de nos gloires nationales : le Général de brigade Magloire Ambroise. A cette fin, nous publions in-extenso, — avec les fautes d'orthographe qui s'y rencontrent — un acte où il est fait mention de son âge. Cet acte authentique dressé par un officier public a toute sa force légale.

A la date du 5 Juillet 1806, il est dit par devant l'officier d'Etat Civil, Jean Baptiste Selle, que le Général Magloire Ambroise, Commandant de l'Arrondissement de Jacmel, est âgé de 32 ans — Mort l'année suivante, il a eu donc 33 ans — Ceci reste acquis à l'Histoire jusqu'à preuve du contraire, comme l'on dit, en termes de justice.

Voici l'acte en question :

—————Ce jourd'hui cinq Juillet mil huit cent six. l'an trois de l'Indépendance d'Haïti.- Acte de naissance de MARIE MAGDELAINE, née au Cap-Rouge sur l'Habitation de Dame Veuve Clémens, le treise, Avril de la présente année, fille naturelle du Sieur Jean Aubri habitant au cochon gras âgé de vingt-quatre ans et de demoiselle Marie Catherine Clémens, habitante au Cap-Rouge âgée de dix-neuf ans aujourd'hui en cette ville.- L'enfant représentée a été reconnue être du sexe féminin sur la déclaration du Sieur Jean Aubri Père de l'enfant, en presance du Général de Brigade Magloire Embroise, Commandant Larondissement âgé trante-deux ans & Dame Veuve Clémens âgée de quarante ans. Parrin & marraine de l'enfant & témoins dont acte que nous avons signé avec le père de l'enfant, & non la Mère, les parrin & la marraine qui ont dit ne le savoir de ce enquis suivant lordonnance.—————

(SIGNE) : Ambroise et Jn. P. Gilles Offi. civil—————

RECEPISSE No.-39669 Z-Z—————

Errata dans la Galerie des Ministres Jacméliens :

Joseph François au lieu de Jean François.

Karl Bauduy (25 Octobre 1957 — 23 Octobre 1958).

CHRONIQUE

LE 14 JUILLET A L'AMBASSADE

Conformément à la tradition S. E. M. l'Ambassadeur de France et Madame Lucien Félix ont donné une brillante réception au Manoir des Lauriers le mardi 14 juillet.

Plus nombreux encore que les années précédentes les Français d'Haïti ont tenu à témoigner leur fidèle attachement à leur Patrie en se réunissant autour du chef de la colonie en ce jour de Fête nationale.

SEJOUR EN HAITI

DE S. E. M. GABRIEL LISETTE

Son Excellence M. *Gabriel Lisette*, Vice Premier Ministre du Tchad, Ministre Conseiller de la Communauté, a effectué un séjour en Haïti du 19 au 22 septembre. Il a été accueilli à sa descente d'avion par Leurs Excellences le Docteur Louis Mars, Ministre des Affaires étrangères, et Lucien Félix, Ambassadeur de France. Il a été reçu par S. E. le Dr François Duvalier, président de la République, et les Ministres des affaires étrangères, des Finances et de l'Education Nationale. Il a en outre visité diverses institutions haïtiennes et françaises. Des réceptions en son honneur ont été données à l'Ambassade de France par Son Excellence Monsieur Lucien Félix et à l'Hôtel Montana par Son Excellence le Docteur Louis Mars. Le 21 septembre, il a prononcé une conférence à l'Institut Français sous le titre : « Les peuples Africains d'expression Française et l'évolution mondiale », devant un auditoire d'environ 800 personnes. On en trouvera le texte dans ce numéro

CONFERENCES A L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAITI

Le Docteur *Paul Couturier*, Lauréat de l'Académie de Médecine, Membre de l'Académie Nationale Française de Chirurgie dentaire, de passage en Haïti à la suite d'un congrès à Montréal, traita le 1er octobre le sujet suivant : « Le traitement antibiotique des parodontopathies. » Son exposé fut suivi d'une allocution du Docteur Gabriel, Doyen de la Faculté d'Art Dentaire de Port-au-Prince et d'une communication de Monsieur le Professeur *A. J. Held*, ex-Doyen de la Faculté d'Art Dentaire de Genève, Président de la Commission Internationale du Fluor, sur « Le Fluor et la carie dentaire ».

Monsieur *Mikel Dufrenne*, Professeur de Philosophie à l'Université

de Poitiers, en mission en Haïti et à l'Université de Harvard, évoqua le 13 octobre « L'aspect moderne de la Philosophie Française ». Cette conférence fut suivie d'une seconde le lendemain, à la Faculté de Droit, sur « L'appareil conceptuel de la Sociologie Contemporaine », sous les auspices de M. le Recteur de l'Université, et des Doyens de la Faculté d'Ethnologie, de l'École Normale Supérieure et de l'École des Hautes Etudes Internationales.

DEPARTS ET RETOURS

Monsieur *Paul Moral*, Professeur à l'Institut Français, a quitté Haïti au terme de 9 années d'enseignement dans les Facultés Haïtiennes. On lira par ailleurs l'article consacré par Monsieur Trouillot à son livre « L'Economie Haïtienne » paru depuis son départ.

Monsieur *René Papy*, Inspecteur d'Académie, en mission en Haïti a quitté Port-au-Prince le 19 juillet, après 4 mois de séjour.

Mademoiselle *Petrement* qui assura l'interim du Consulat de France pendant les vacances du Consul, Monsieur Sicé, a quitté Port-au-Prince le 24 septembre pour rejoindre son nouveau poste à Los Angeles

Monsieur *Alain Sicé*, Consul de France, accompagné de Madame Sicé et de leurs cinq enfants, sont arrivés le 3 octobre, de retour de congé en Europe.

Monsieur *Bernard Foubert*, agrégé d'Histoire, Diplômé de l'École des Sciences Politiques, est arrivé le 10 octobre ; il remplacera Monsieur Moral.

Monsieur *Adrien Martin*, Professeur à l'Institut, et Madame, sont rentrés de leur congé en France le 15 octobre.

DE PASSAGE...

Le Docteur Landry, Professeur à la Faculté de Médecine de Reims a passé quelques jours en Haïti au retour d'un Congrès Médical Latin.

Le Docteur G. Moustardier, Professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux, est également resté quelques jours à Port-au-Prince.

Monsieur A. Wolf, Attaché au Centre National de la Recherche Scientifique, a mis à profit son bref passage en Haïti au terme d'un séjour de 2 ans aux U. S. A. et au Mexique, pour se documenter sur la Flore médicinale haïtienne.

Monsieur A. Journeaux, Professeur de Géographie à l'Université de Caen, rentrant d'un troisième voyage d'étude en Amérique Latine, a profité des quelques jours qu'il a passés en Haïti pour se renseigner sur les manuels d'enseignement de la Géographie utilisés ici.

DISTINCTIONS

Monsieur *Paul Moral*, Professeur de Géographie à l'Institut Français, a été nommé au grade d'Officier de l'Ordre de Toussaint Louverture le jour même de son départ, par Son Excellence le Docteur Louis Mars, Ministre des Affaires étrangères.

Le Docteur *Maurice Armand*, Président de l'Alliance Française de Port-au-Prince, a été promu au Grade d'Officier de la Légion d'Honneur. Une réception a été offerte le 8 juillet à cette occasion à l'Ambassade de France en l'honneur de ce fidèle ami de la France.

Monsieur *Frédéric Martin*, Conseiller Culturel près de l'Ambassade de France, Directeur de l'Institut Français d'Haïti, a été nommé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

BOURSES

Dans le cadre de l'accord Culturel Franco-Haïtien, un certain nombre de Bourses universitaires ont été accordées par le Gouvernement Français à des étudiants haïtiens :

Renouvellement de la bourse de Mademoiselle Vallès.

Prolongation pour 3 mois de celle de Monsieur Pradel Pompilus et pour 5 mois de celle de Monsieur Antoine Jean.

Nouveaux Boursiers :

M. Ernest Barbot (Education Nationale).

M. Jacques Carrié, Ingénieur de l'Ecole Polytechnique

M. Alix Cinéas, Ingénieur de l'Ecole Polytechnique.

Capitaine Kern Delince, Licencié en Droit.

M. Cléantus Elie, Professeur à l'Ecole Dentaire.

M. Emmanuel Guerrier (Education Nationale).

M. le Dr Lespinasse (Gynécologie, obstétrique).

M. André Méhu, Licencié en Droit (Sciences Fiscales).

Mlle Evelyne Noël, Institutrice.

M. Marcellus Paul, Professeur de Mathématiques.

Mlle Raymonde Sterlin, Diplômée de l'Ecole Normale Supérieure.

M. Sacha Thébaud, Architecte.

Bourses de Noviciat :

R. P. Pereira.

R. P. Franck.

Sœur Marie Lucie de la Croix

Sœur Colette de la Présentation.

Les Bourses techniques n'ont pas encore été toutes attribuées.

REINBOLD

COFFEE EXPORT IMPORT, S. A.

*Crayons
à lèvres*

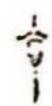
Dior

*et les
produits
de Beauté*

ORLANE



La Belle Créole



REGIE DU TABAC

Voila enfin ces Cigares merveilleux

Les **DEMOCRATE**
FLEURS D'HAITI
PALME
BASSIN BLEU
COURONNE

Qui font la concurrence
aux **CIGARES ETRANGERS** ;
sans oublier

Les bons : **VEVEY**
COURANT
BOUQUET
CREME

En fumant ces **CIGARES** excellents et
nationaux, vous satisfaites votre bon
goût et en même temps vous aidez à
l'embauchage de milliers de bras
haïtiens, des plantations de la
REGIE à l'Usine déjà en
marche.

Vous trouverez ces **CIGARES** :
au « **Sensation Bazar** » de M. Emile Maximilien
et dans toutes les bonnes épiceries.
Pour la vente en gros,
allez aux **Magasins de l'Etat**.

La Cigarette Haïtienne qui a fait ses preuves **SPLENDID**

DISTRIBUTIONS

NADAL & Co.

TONALITE — TROPICALISE



UN MODELE DE RADIO
POUR CHAQUE BOURSE

●
LE CLIENT FIXE SES
CONDITIONS DE PAIEMENT

GEORGES SICARD

EXPOSITION



IMPORT

RETAIL

EXPORT

FISHER ART & CURIO SHOP

53 - 55 RUE DU QUAI

TELEPHONE : 3145

**PARFUMERIE FRANÇAISE
ARTICLES EN ACAJOU, SISAL, ECAILLE
VINS ET COGNACS FRANÇAIS**

UN EVENEMENT DANS L'EDITION FRANCAISE

La Librairie GALLIMARD lance
L'ENCYCLOPEDIE DE LA PLEIADE
sous la direction de Raymond Queneau

Une synthèse méthodique de la science actuelle
Une histoire de l'évolution de l'humanité
Un cycle d'études complet indispensable aux élites
du monde entier.

VIENNENT DE PARAITRE :

HISTOIRE DES LITTERATURES
sous la direction de Raymond Queneau

(T. I. : LITTERATURES ANCIENNES ORIENTALES ET ORALES)

Genèse des Littératures - Ancien Orient - Antiquité classique -
Orient préislamique - Chrétienté orientale - Islam - Indes - Haute
Asie - Extrême Orient - Les Iles - Continents retrouvés.

1 volume, relié pleine peau

HISTOIRE UNIVERSELLE

sous la direction de René Grousset et E. G. Léonard

(T. I. : DES ORIGINES A L'ISLAM)

Préhistoire - Protohistoire - Egypte ancienne - Asie occidentale
ancienne - Grèce préhellénique - Grèce classique - Grèce hellé-
nique - L'Occident et la République romaine - L'Empire univer-
sel de Rome - L'Occident romain et les royaumes barbares -
L'Empire d'Orient jusqu'au VIIe siècle - L'Inde - L'Extrême
Orient.

1 volume, relié pleine peau

INFORMEZ-VOUS AUPRES DE VOTRE LIBRAIRE

**POUR L'ETUDE DU FRANÇAIS
COURS DE LANGUE
ET DE
CIVILISATION FRANÇAISES**

par G. MAUGER,
agrégé de l'Université,
directeur de l'Ecole pratique de l'Alliance française.

Vient de paraître :

TOME IV

LA FRANCE ET SES ECRIVAINS
Par G. MAUGER et M. BRUZIERES

(Ce volume, très illustré, constitue un ensemble de **TEXTES CHOISIS** susceptible d'être utilisé par le Corps enseignant indépendamment du « Cours Complet ».

Déjà parus :

Tome 1, (1ère et 2ème années).....
avec la collaboration de J. LAMAISSON et
M. A. HAMEAU

Tome 2 (3ème et 4ème années).....
Un volume. avec la collaboration de J. LA-
MAISSON.

(Cette collection est publiée sous le patronage
de l'Alliance Française).

Informez-vous auprès de votre libraire habituel



Haiti

**L'ILE DU SOLEIL
QUI JOINT
AU CHARME DU VIEUX MONDE
TOUT LE PITTORESQUE
INCOMPARABLE DES TROPIQUES**

*Des vacances agréables,
Une cure de repos près de la mer
ou à la montagne,
Des excursions toujours intéressantes :*

HAITI
*La république de langue
française du Nouveau
Monde*

Le Commissariat National
du Tourisme. (Département
de la Coordination).
Port-au-Prince, Haïti

Pour tous renseignements :

Haiti Tourist Information Bureau
30 Rockefeller Plaza, New York 20, N. Y.

FRISA

FRIGIDAIRE

: Réfrigérateurs, cuisines, freezers, air conditioners, laveuses...

RCA VICTOR

: Radios, Radiophonos, Tape recorders, Hi-Fi etc...

AMERICAN KITCHEN

: Meubles de cuisine moderne, éviers, armoires etc..

BALDWIN PIANO

: Pianos à queue, orgues etc...

VORNADO

: Ventilateurs, Air Conditioners pour Automobiles etc...

PFAFF

: Machines à coudre, simples, à bras, à pieds, à moteur Zig-Zag, Automatiques etc...

FRISA

EN FACE SOCIETE HAITIENNE D'AUTOMOBILES

DUNBRIK

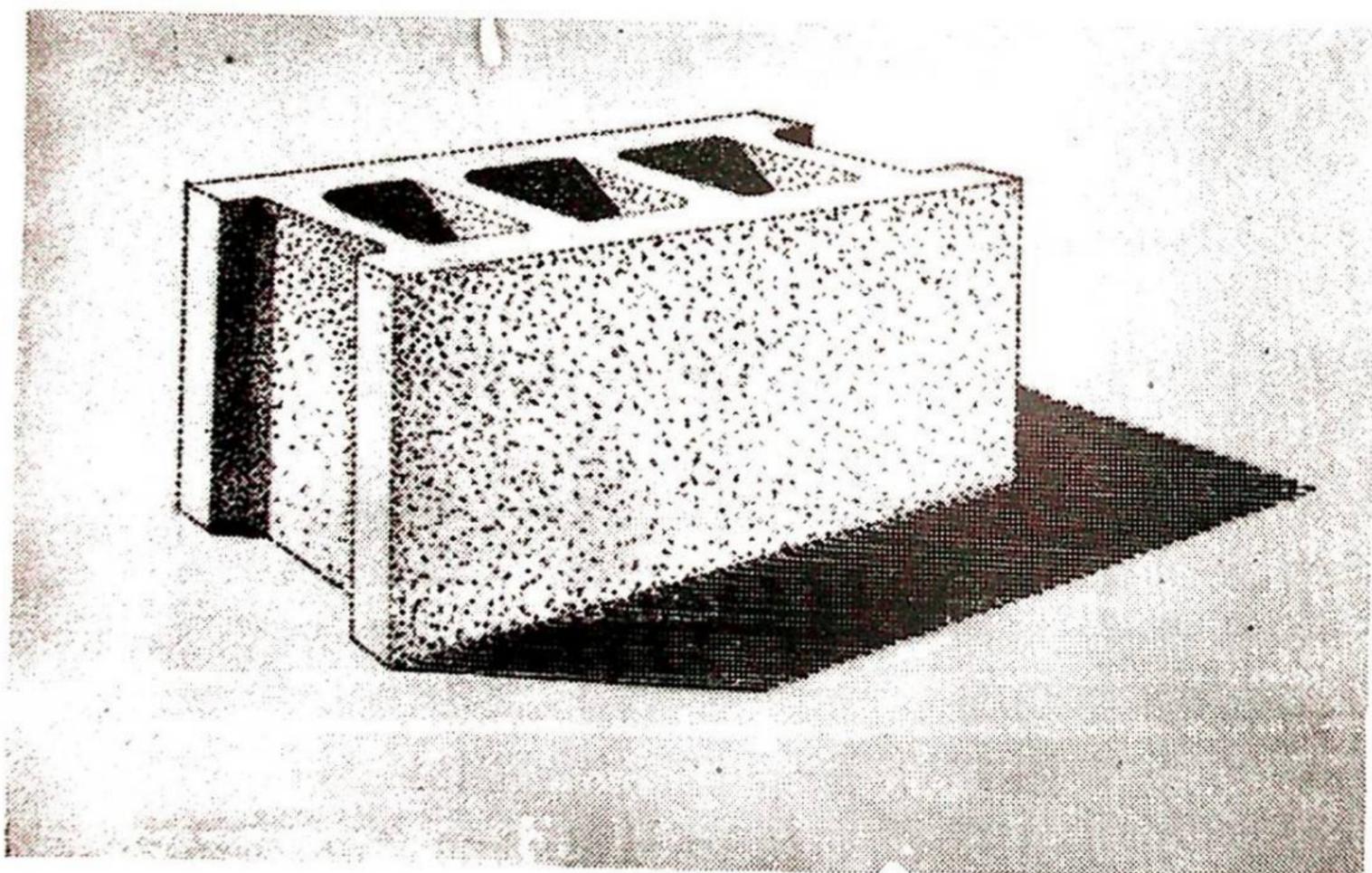


Fig. II

Bloc courant 20×20×40 cm.

Matériau idéal pour murs extérieurs, ne nécessitant pas de chaînages de consolidation exagérés.

Une collection d'information objective :

« **L'ACTIVITE CONTEMPORAINE** »

Dr A. MORALI-DANINOS

LA PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

Voici un ouvrage qui expose de façon claire pour tous l'état actuel des problèmes et des techniques psychologiques au service du bonheur de l'homme. Ce livre pose la question de savoir dans quelle mesure le comportement humain peut être amélioré par les connaissances psychologiques contemporaines.

● Un volume sous jaquette laquée couleur. . . 875 F

Henri CALVET

**LA SOCIETE FRANÇAISE
CONTEMPORAINE**

Un tableau objectif et attachant de la société française contemporaine. Un livre qui nous renseigne sur notre pays, sur notre temps et sur nous-mêmes bien souvent. Il constitue la somme de ce que chaque Français doit savoir sur tous les autres.

● Un volume sous jaquette laquée couleur. . . 725 F

Précédemment parus :

Robert GENAILLE

LA PEINTURE CONTEMPORAINE

● Un volume illustré, sous jaquette laquée. . . 750 F

GEORGES AROUT

LA DANSE CONTEMPORAINE

● Un volume sous jaquette laquée couleur. . . 675 F

Jacques NATHAN

**L'HISTOIRE DE LA LITTERATURE
FRANÇAISE CONTEMPORAINE**

● Un volume sous jaquette laquée couleur. . . 495 F

PIERRE WOLFF

LA MUSIQUE CONTEMPORAINE

● Un volume sous jaquette laquée couleur. . . 645 F

FERNAND NATHAN — EDITEUR

BANQUE

NATIONALE

DE LA

REPUBLIQUE
D'

HAITI

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voûte blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

EN TOUTE INDÉPENDANCE

ET EN TOUTE SÉCURITÉ

AVEC DISCRÉTION

ET CONFORT

Nous avons l'honneur de solliciter votre **VISITE...**
et votre **PATRONAGE.**

BANQUE POPULAIRE
COLOMBO-HAÏTIENNE

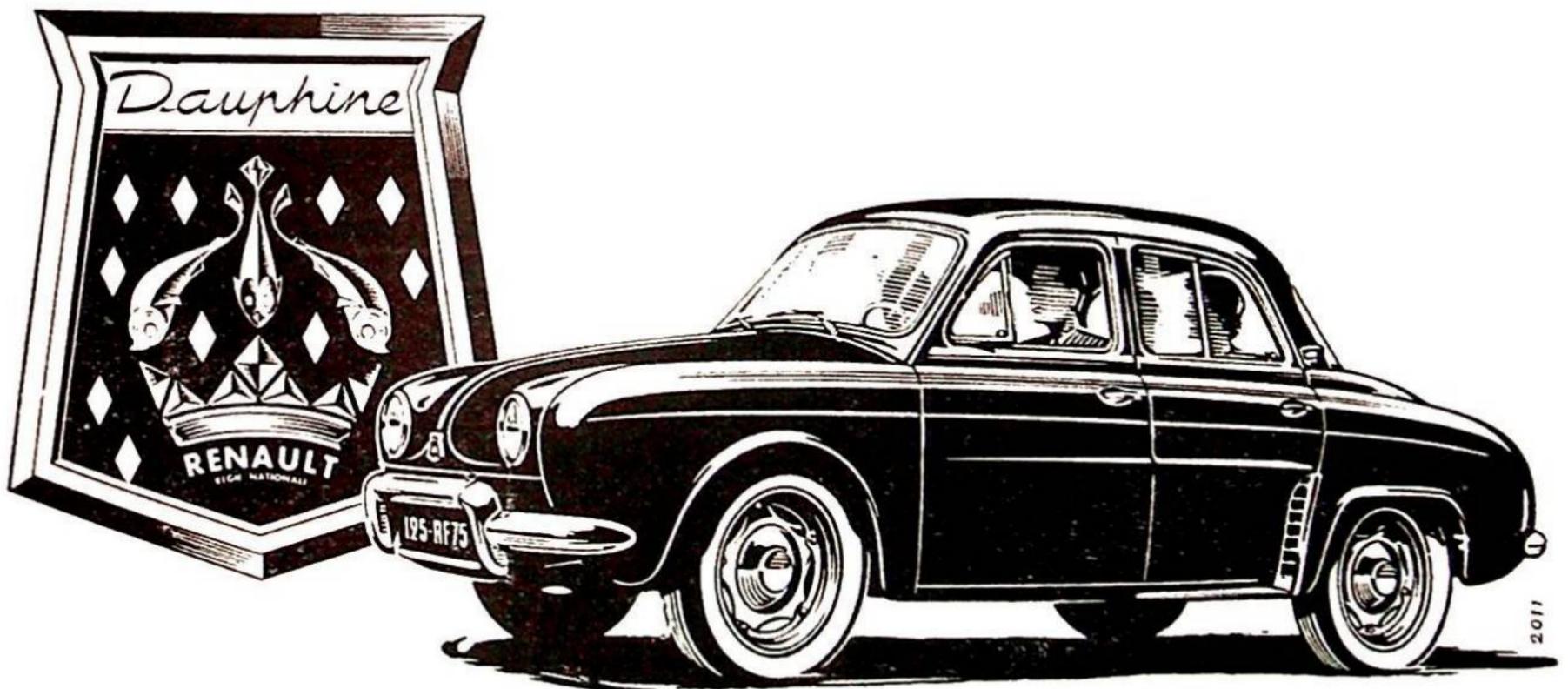
Capital : Gdes 5.000.000.00

EPARGNANTS,

Faites fructifier votre argent dans un compte d'Épargne à la BANQUE POPULAIRE COLOMBO-HAÏTIENNE.

**COMMERÇANTS,
INDUSTRIELS,**

pour toutes vos opérations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, adressez-vous à la BANQUE POPULAIRE COLOMBO-HAÏTIENNE.



BERNE & Co.

PORT-AU-PRINCE

COFFEE — EXPORT

MEILLEURS PRODUITS

D'ÉTANCHEITÉ

En vente chez

REINBOLD COFFEE, S. A.



ÉTANCHEMENT ABSOLU

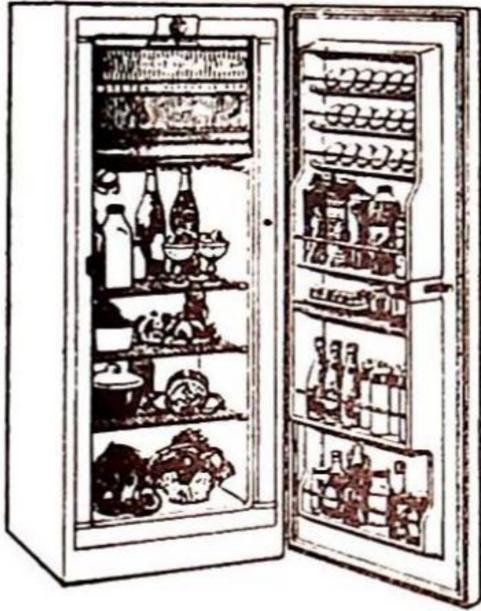
ECOLE SAINT JEAN de DIEU

Ruelle Saint Alexandre No. 14

Dirigée par Mademoiselle SIMONE BOSTON

Institutrice de 27 ans de carrière

Offre son service à tous les parents soucieux de l'éducation
religieuse et morale de leurs enfants,
de la *Classe Maternelle* au *Certificat d'Etudes primaires*.



GIBSON

*REFRIGERATEUR
FREEZER
AIR CONDITIONNE
POUR*

GIBSON

**JEAN-CLAUDE BORNO,
RUE DU CENTRE & ROUX, 141.
TELEPHONE 3775**

SALVITAE

NEPHRITE CYSTITE PROSTATITE URETRITE

Le SALVITAE neutralise promptement l'urine acide, caractérisée par une sensation d'ardeur, réprime le désir fréquent d'uriner, soulage toute Irritation et Inflammation de la Vessie et des Reins, enlève et dissout toutes les Matières Solides qui se trouvent dans l'urine, et a un effet diurétique et antiseptique à la fois curatif sur les canaux urinaires.

Dose : Une cuillerée à thé dans un verre d'eau toutes les quatre heures.

JOSEPH NADAL & Co.

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

SHEAFFER

*L'aristocrate des plumes-fontaines
de qualité*

EN VENTE
A LA MAISON

RUE BONNE FOI

PORT-AU-PRINCE

G. Gilg

**PHARMACIE
SEJOURNE**

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)

FREMY SEJOURNE
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)

**LABORATOIRE
D'ANALYSES**

Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées -
Port-au-Prince

RHUM

BARBANCOURT



Apprécié depuis 1862
Port-au-Prince

Tel. 2756

GLISSEZ-VOUS DANS LA

FRAICHEUR BIENFAISANTE

D'UN CONDITIONNEUR D'AIR

WESTINGHOUSE

TELEPHONE : 2092

BOUCARD & Co. — DISTRIBUTEURS

SOCIETE ANONYME DARBOUCO

185, Rue du Quai,

Port-au-Prince, Haïti,

Téléphone No. 2310

Equipement et Fournitures Agricoles
Tracteurs Diesel « COCKSHUTT »
moteurs Diesel « BERNARD-MOTEURS »
Charrues RANSOMES
Séchoirs à Café ADS
SEMENCES KEYSTONE
Concentrés pour animaux de ferme PILLSBURY
Plaques fibro-ciment ETERNIT pour toiture, plafond et cloison
Plaques fibro-ciment ETERNIT pour revêtement de parois d'office et de
salle de bain, buffets d'évier, dessus de tables et comptoirs.

Universal Enterprises Company, S. A.

CAPITAL SOCIAL \$ 25.000.00

U. S. A. C. O.

Radios et Réfrigérateurs de la GEC d'Angleterre
Radios Nord Mende d'Allemagne

Articles pour cadeaux à la portée de toutes les bourses
Matériel électrique — Articles divers

LES MEILLEURES MARQUES AUX PLUS BAS PRIX

CHEZ

RODOLPHE CASTERA

Rue Pavée, No 47 — Phone 2040 — P. O. Box No 952
vous trouverez :

Machines à calculer « BRUNSVIGA »

Machines à écrire « TORPEDO »

Articles divers de Bureau et de ménage.

Vous serez bien servi en faisant vos achats ici.

Les prix sont modérés.

CHAUSSURES

HAITI S. A.

Bata

LA CHAUSSURE DE QUALITÉ A VOTRE PRIX

